# CITÉ NOUVELLE



REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION




## 10 JUILLET 1941



*EDITIONS PAYS DE FRANCE*

EVUE BIMENSUELLE N° 13

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 39, rue de Sèze, Lyon-6e

Téléphone : Lalande 30.29

*Administration :*

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

**M. Lucien KELLER,** Maison Saint-Bernard

ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52

Chèque Postal Lyon 904.40

CONDITIONS D'ABONNEMENT

| | |
|---|---|
| Abonnement d'essai (non renouvelable) 3 mois . . . . . . . . . . . . . . | France . . . . . **40** francs<br>Pays 1/2 tarif. . **48** francs<br>Tarif postal plein **60** francs |
| France . . . . le Numéro : **10** francs | 6 mois : **80** francs<br>Un an : **150** — |

**ÉTRANGER**

| | |
|---|---|
| Pays à 1/2 tarif, le Numéro : **11** francs | 6 mois : **96** francs<br>Un an : **180** — |
| Tarif postal plein, le numéro : **12** francs | 6 mois : **120** francs<br>Un an : **225** — |

# LA FEMME A LA CAMPAGNE

## *Retour à la terre*

Sans la femme, la question du Retour à la Terre ne se pose même pas. Sans femmes décidées à s'y fixer, à s'y dévouer sans aucune étiquette, même celle d'Assistante Rurale, il n'y aura, en face des Paysans qu'une armée de Fonctionnaires, « bien pensants » c'est exact, mais fonctionnaires tout de même.

Or, le Paysan, dans de nombreuses régions, ne « croit » pas au témoignage de ce qui est officiel, patenté, et le fonctionnaire, pour lui, c'est tout cela. A ses yeux, « les Curés et les Bonnes Sœurs même sont payés pour faire et dire ce qu'ils font ». Pour les entraîner, il faut une atmosphère de confiance réciproque, qui n'existe pas sans le désintéressement complet et *prouvé* des individus qui prêchent. A son avis, dès qu'on est payé, on cesse d'être désintéressé. Dans le fond, c'est assez exact, mais exagéré.

Il est donc nécessaire, pour recréer cette mentalité Terrienne tombée en désuétude, que les femmes prennent la direction du mouvement ; qu'elles donnent l'élan, qu'elles s'intéressent aux choses de la Campagne, ne craignent pas de l'habiter, d'y vivre, de s'y marier, d'y former enfin des noyaux Terriens autour desquels viendront se grouper, peu à peu, tous ceux que leur exemple aura entraînés.

Les jeunes filles doivent se rendre compte qu'en cherchant *d'abord* la fortune, et seulement *ensuite*, la fonction de leur mari, elles commettent une erreur susceptible de compromettre le bonheur de toute leur vie. C'est donc d'abord une orientation différente à donner aux pourparlers qui précèdent les mariages. Evidemment ,« l'homme » compte avant quoi que ce soit. Mais son travail, son genre de vie, a certainement une

répercussion plus générale sur le bonheur des siens que l'argent qu'il apporte ; étant bien entendu que sa fonction doit suffire à faire vivre sa famille.

Ceci s'adresse d'abord aux Paysannes, évidemment. Les premières, elles ont fui l'antique foyer. Elles ont proclamé bien haut qu'elles ne voulaient pas « s'enterrer dans une Ferme ». Et, tout naturellement, de braves garçons qui se seraient contentés de la vie patriarcale qu'ils connaissaient, ont cherché autre chose, pour plaire à une jolie fille dont ils rêvaient. Cette évolution s'est souvent produite pendant le service militaire. Auparavant, ils ne demandaient rien d'autre. Les voici revenus en permission, la démarche allégée, l'air dégourdi, l'allure martiale et le pas rapide. Les cervelles s'agitent sous les petits chapeaux, les cœurs s'éveillent, et battent plus fort devant le Chasseur que devant le gars de Ferme qui faisait les foins ou rentrait la moisson de compagnie. Le « prestige de l'uniforme » n'est pas un vain mot ! Il a entraîné bien des jeunesses ; et pour avoir un mari qui puisse l'arborer, on a pris soin de prévenir son monde : « Moi je ne veux pas m'enterrer ici ! ».

Devant cette déclaration, le retour au village devenait problématique, dépendant de la jeune fille que le gars désirait. « A la ville, on est chic ! Avoir un emploi, c'est avoir un gain sûr, sans risques ; tandis qu'à la Campagne, le gain est à la merci d'un orage ou d'une épidémie » ...Tentation d'un travail moins rude, à heures fixes, après lequel on joue aux « Messieurs distingués » ...Tout cela fermentait dans leur tête, n'attendant qu'une occasion propice pour déclencher le départ.

« Inévitable », dira-t-on ? Peut-être ! et sans grande importance si le nombre des émigrants était demeuré restreint. Mais un exemple en entraînait un autre, un couple attirait un second couple, et c'est par dizaines que, dans de tout petits villages, on comptait les ménages d'employés de tram, de concierges, de gardiens de la paix, de comptables et de sergents de ville qui ne revenaient que quelques jours par an, embrasser les grands parents et revoir les amis. Inutile de dire

que les filles de ces ménages-là devenaient dactylos, demoiselles de magasins, employées de banque, etc... et je ne cite que les situations les plus stables, les plus tranquilles ; il y en avait d'autres dont les garanties d'honorabilité étaient moins satisfaisantes.

Quant aux garçons, la mécanique avait généralement leurs préférences. Après le certificat, ils entraient en apprentissage dans l'atelier le plus proche. Choix légitime, certes, mais qui n'offrait pas toujours les garanties de moralité indispensables. Quelquefois, la J. O. C. entrant en ligne, l'apprenti, grâce aux bons camarades, conservait l'esprit droit et l'âme nette, ne perdant ainsi que le bon air de la Campagne.

Mais d'autres fois, trop fréquentes, hélas ! la J. O. C. était remplacée par le Chef de Cellule Communiste, qui prenait le petit sous son patronage, le façonnant peu à peu, ruinant en lui les vieux principes, remplaçant les anciennes consignes par les mots d'ordre des Soviets, et la vieille conscience Française par le sabotage et le système D. Tout cela, parce qu'une fille de vingt ans, un beau jour, lasse de son travail sans grand profit, aurait refusé celui qui la demandait s'il était rentré chez lui après le régiment.

Encore une fois, ces petites étaient bien excusables. Personne n'était là pour leur montrer le bon chemin, sinon leur Curé qui gémissait de ces départs sans pouvoir les empêcher. Ce qu'il aurait fallu, c'était apprendre à ses enfants à *aimer* leur terre, à en tirer le meilleur parti, à en vivre, et surtout, à en être *fières*. Je me souviens d'une Journée de Fête Paysanne, joyeuse et charmante, à l'invitation de laquelle une Elève avait répondu par un refus, « parce qu'elle ne voulait pas être prise pour une Paysanne ». La raison avait beaucoup amusé les jeunes filles, mais les Professeurs, navrés, se demandaient de quelle manière il serait possible de former une jeunesse qui se refusait même à passer pour ce qu'elle était.

Croyez-vous que les jeunes filles auraient fui leur village avec autant de parti-pris s'il s'était trouvé parmi elles, dans le château proche ou la villa voisine, une jeune fille de leur

âge, se plaisant au milieu d'elles, les entraînant dans son mouvement, leur prêchant, par la parole moins encore que par sa vie, la joie de vivre et d'avoir vingt ans au milieu des champs et des travaux quotidiens ? Mais celles-là, précisément, étaient les premières à regarder la campagne comme une habitation d'occasion, un pis-aller, impossible en dehors de l'été et la saison des chasses.

C'est à ces jeunes filles-là que je pense aujourd'hui, à elles que je voudrais montrer, avec le rôle qu'elles peuvent jouer, l'influence et les joies auxquelles elles pourraient prétendre.

*
**

Elle a dix-huit, vingt ans. Etudes finies, baccalauréat enlevé, peut-être. Croix-Rouge ? ...Rien de mieux. Tout cela, moyen d'être plus utile, preuve tangible d'aptitudes et d'études impossibles à nier. Mais elle ne se croit pas au-dessus du commun des mortels, n'éclabousse personne de sa science, se rend compte de tout ce qu'elle ignore, et de l'expérience dont profitent les femmes plus âgées qui n'ont pas ses diplômes.

Et, par les chemins creux, elle trotte, infatigable, sur sa bicyclette qui passe par tous les sentiers...

— « Monsieur le Curé, voulez-vous que je vous aide pour les Catéchismes ? ».

Monsieur le Curé hésite. C'est bien tentant ! Avec ses trois paroisses, il a tout juste le temps de faire dans chacune d'elles, un cours par semaine. Comment les enfants pourraient-ils savoir suffisamment leur Catéchisme, qu'ils n'entendront plus ensuite ?

Oui... Mais beaucoup de piété, de bonne volonté, d'intelligence même, ce n'est pas un diplôme de Théologie ! Les explications, pour claires et plaisantes qu'elles soient, resteront-elles suffisamment authentiques ? Monsieur le Curé réfléchit... Et Micheline, ou Josette, ou Marie-Anne, tout étonnée de ne pas recevoir l'assentiment enthousiaste auquel elle s'attendait, se demande la raison d'hésitations auxquelles elle ne comprend rien.

Enfin, Monsieur le Curé se décide.

— « Le Catéchisme ? C'est selon ! Voyez-vous, mon enfant, ces pauvres petits ne l'aiment guère, parce qu'ils le connaissent mal et qu'ils ne le comprennent pas. Moi, avec le peu de temps dont je dispose, je puis tout juste leur apprendre les questions les plus essentielles, sans même les leur expliquer. Mais si vous vouliez vous charger, vous, de leur apprendre la lettre, la leur faire réciter, je pourrais consacrer mon temps à leur donner des explications voulues. A nous deux, nous ferions un travail complet. Le Bon Dieu serait mieux servi, mieux aimé, donc, les hommes seraient plus heureux.

Il y a encore autre chose que vous pourriez faire. Les ornements sont bons, mais il auraient besoin d'être entretenus. Et si vous vouliez vous occuper du linge d'autel ? Je n'ai plus personne capable de le faire pieusement, joyeusement. Si je le demande parfois à l'une ou à l'autre, on ne me refuse pas... mais c'est la corvée, et j'en souffre. C'est un honneur d'être la Ménagère du Bon Dieu !

— Entendu. Même, si vous le vouliez, je pourrais préparer l'autel pour les cérémonies, ranger l'ostensoir, après la bénédiction. Pourrais-je avoir la permission nécessaire ?

— Oui, si je vous proposais.

— Cela me rendrait très fière... à condition que je ne sois pas obligée pour cela à de longues prières, que je n'aie pas d'engagements à prendre ! Je n'ai pas du tout envie de me faire bonne sœur, Monsieur le Curé. Je veux me marier, moi ! Avoir des enfants, et être heureuse !

Monsieur le Curé comprend très bien. Lui non plus n'a aucune envie d'en faire une Religieuse ! On a tant besoin de jeunesse comme elle ! Il la voit bien mieux dans l'avenir, mariée à un Agriculteur, chrétien convaincu. A cette enfant, touchante de bonne volonté, il faudrait une direction surnaturelle, profonde, s'adressant à son cœur comme à son âme, la façonnant peu à peu pour son rôle futur de Femme, de Mère, d'Apôtre aussi. Lui montrer en même temps la nécessité de vivre dans les occupations pratiques de son entourage, s'intéressant aux travaux de tous, les connaissant, les comprenant, les aimant, toute proche des Paysans sans être cependant

Paysanne elle-même. Il pense que ce tête-à-tête quotidien avec le Christ, ce rôle de petite bonne du Bon Dieu serait la meilleure préparation à cet avenir pour lequel elle semble faite, mais dont peuvent la dégoûter tant de frivolités, tant d'appels vers la vie facile des villes...

Monsieur le Curé demandera les permissions nécessaires. C'est tout ce qu'il peut faire, le Bon Dieu se chargera du reste...

La conversation se poursuit.

— Alors, vous voici Infirmière ?

— Oui, j'ai le titre...

— Et que comptez-vous en faire, de ce titre ?

— M'en servir, donc ! Mais sans sortir d'ici. Il y a tous les mioches et leurs misères, les grippes, les rougeoles, les otites, tout ceci est de mon ressort. Grand'Mère a fait la grimace en apprennant que j'allais me mettre au service des malades, mais elle a fini par comprendre que m'occuper des enfants rentrait dans ma compétence. Et puis, ces maladies-là, n'est-ce pas, ce sont des maladies « convenables » ...Plus tard, quand je serai plus âgée, ou mariée, je serai d'une plus grande ressource : en attendant, je me contente de ce qu'on me permet. Maman m'a' emmenée voir le Docteur et l'Assistante Rurale, me mettre à leur service. Celle-ci est très gentille, au courant de toutes les Lois : moi, je n'y connais rien. Je pense seulement que dans les moments d'épidémie, nous ne serons pas trop de deux pour nous occuper de tout ce monde-là... Elle prendra la direction, je serai son bras droit ; et cela lui permettra de conserver ses forces et son temps pour ce qui vaudra vraiment la peine. Elle, c'est une personne officielle, les gens y regarderont à deux fois avant de se déboutonner avec elle... Avec moi, c'est sans importance : ils me connaissent, ils m'ont vue toute petite, on peut me raconter toutes ses petites affaires sans se compromettre ; on sait que cela n'ira pas plus loin.

— Alors vous serez toute indiquée pour me prévenir, non seulement de ceux qui sont malades mais encore de ceux qui

sont dans l'inquiétude. Souvent, je voudrais le savoir, et je n'ai pas le temps !

Naturellement, je compte sur vous pour l'harmonium ! Mais je voudrais aussi que vous preniez les enfants deux ou trois fois par semaine : vous leur apprendriez à chanter.

— Des cantiques ?

— Oui, mais pas seulement cela ! Des chants jolis, enlevants, comme on aimerait en entendre par la jeunesse. On ne sait pas assez l'influence du chant sur les individus. Et, dans les fêtes de famille, cela dilate le cœur, empêche les chansons grossières. Vous serez l'alouette du Village, celle qui sème la joie autour d'elle. C'est une chose qui semble disparue, la Joie ! On n'entend plus chanter dans les champs pendant les travaux. Dans les Camps de Jeunesse, pourtant, on s'y est mis, l'habitude revient. Ici, c'est vous que j'en charge. Quand les enfants auront appris à chanter tout petits, ils continueront ensuite. Vous ne pouvez pas savoir le bien que peut faire autour d'elle une âme chantante !

Et, ainsi occupée, chargée du Bon Dieu et des âmes, menant les mioches par la Joie, les jeunes filles par la douceur et la persuasion, Micheline, Marie-Anne ou Josette prend peu à peu le cœur et l'âme de sa petite Paroisse. Les enfants courent après elle pour avoir un bonbon quand ils sont sages, les mamans lui confient volontiers cette marmaille encombrante, plus en sécurité avec elle qu'à courir les grands chemins, et les vieux paysans, qui aiment la jeunesse sont tout ragaillardis par son entrain et son sourire.

Jeunes Filles de France, Sœurs de mon Printemps, ne serez-vous pas tentées par cette vie de travail et de Joie ? n'est-ce pas plus passionnant que de la consacrer uniquement au plaisir ou au sport ?

Donner ainsi les prémices de votre existence, n'est-ce pas attirer la bénédiction de Dieu sur votre avenir ?...

***

Micheline, Josette ou Marie-Anne est arrivée au grand tournant de sa vie : il lui faut choisir son compagnon de route.

Normalement, aimant et comprenant la Campagne, c'est vers un Terrien qu'elle dirigera ses regards, et pour peu que celui-ci ait l'âme assez haute pour comprendre son rôle, leur place se fera d'elle-même. Dans leur petit coin de France, ils deviendront peu à peu des Chefs, par le cœur et par l'âme.

Les Paysans ont la réputation de ne comprendre qu'eux-mêmes, et de dénigrer tout ce qui n'est pas eux. Au premier abord, peut-être... mais à la longue, devant des faits précis, quand ils ont touché du doigt le dévouement des classes qui ne sont pas la leur, un certain respect se mêle à leur estime ; ils accordent même parfois une confiance plus grande à ceux qui « ayant été dans les Ecoles », n'en sont pas plus fiers avec eux, et emploient à leur service l'instruction qu'ils ont reçue.

C'est une des raisons pour laquelle les châtelains peuvent avoir une influence prépondérante. Quand je parle des « châtelains », je ne pense pas seulement à ceux dont le nom s'orne d'une particule, qui possèdent une habitation de grand style, au milieu de jardins impeccables, servis par un personnel important. Dans de nombreuses régions Paysannes, toute maison qui n'est pas absolument *une Ferme*, est désignée sous le nom de « château ». Dès lors, ses habitants deviennent les « châtelains » de la région, et leur influence peut être immense, sans même qu'ils s'en doutent... Il est curieux d'observer la différence de mentalité entre les villages où ont continué de vivre des châtelains *conscients de leurs devoirs*, (je souligne), et ceux dans lesquels aucune influence n'est venue contrebalancer les idées Front Populaire. Entre les deux, il y a un monde ! Dans certain coin où une châtelaine intelligente a passé de longues années, son départ a marqué dans le village une ère nouvelle. « C'était « avant » ou « après » Mme X. Tout le monde l'a regrettée, et en parle encore avec estime ou vénération, suivant la génération à laquelle on appartient. Les jeunes eux-mêmes qui ne l'ont connue que par ouï-dire la citent comme une personne à part, dont la présence apportait avantage ou agrément. Et pas une voix ne s'est élevée pour la dénigrer.

Certains symptômes sont plus probants encore. On a dit et répété partout que « La Noblesse est morte ». Peut-être même a-t-on fini par le croire ! Je prends le terme non pas dans sa signification morale, à laquelle peut prétendre le plus humble des hommes par l'élévation de ses sentiments : Dieu merci, cette élite est assez nombreuse pour que nous prenions confiance dans les destinées de la France. Mais je l'emploie dans son sens de *caste*, jadis privilégiée, pourvue de titres, d'un passé authentique et souvent glorieux.

Cependant, combien ceci est inexact, dans l'esprit des foules Paysannes, si « rouges » qu'elles soient ! A leurs yeux, la vieille devise : « Noblesse oblige » a conservé toute sa rigueur. Suivant que, sous leurs yeux, les membres de cette aristocratie remplissent ou méconnaissent ces « obligations », les Paysans leur vouent une estime plus respectueuse, ou une indifférence qui va jusqu'au mépris. En aucun cas, ils ne restent *neutres*, preuve évidente qu'ils en reconnaissent l'existence. Et cela se traduit dans mille détails.

J'ai vu par exemple, une jeune villageoise, de bonne famille et d'excellent esprit, polie et bien élevée, engagée comme femme de chambre par une nouvelle venue, se refuser à employer avec elle la troisième personne. Quelques jours après, arrive une visite, que la petite reçoit avec toute la correction requise. Et devant la satisfaction exprimée par la Maîtresse de maison : « Oh ! Mais, Madame de X, c'est une noble, n'est-ce pas ? Alors, ce n'est pas pareil ! ». Cette châtelaine, très bonne, habitait une propriété dans les environs, faisant beaucoup de bien autour d'elle. Ceci se passait dans un pays où le Conseil Municipal était plus ou moins Communiste, et où on se croit très affranchi des « anciens préjugés ».

Ce petit fait, insignifiant en lui-même, m'a semblé jeter un certain jour sur la question : il a du moins le mérite d'être pris sur le vif. Puisse-t-il éclairer sur leur responsabilité ceux qui douteraient de leur influence !

Mais, dira-t-on, ce n'est pas une vie intéressante que celle d'une femme confinée toute l'année à la campagne...

Intéressante, à quel point de vue ? Mondain ? Peut-être ! car sorties et visites sont forcément plus rares. Présentent-elles pour cela moins d'intérêt ? Avis discutable, certes ! Si l'éloignement supprime les réceptions nombreuses et fréquentes bannissant des autres un certain apparat, elles prennent par là-même une note plus intime et plus familiale. La « rusticité », très bien portée, ajoute à l'art une note personnelle souvent inattendue. La banalité du décor « à la mode » disparaît. Chacune peut déployer les ressources de son goût, de son imagination, de son savoir-faire, et « recevoir » dans ces conditions devient une sorte de sport qui n'a rien de monotone... Puis, l'intimité est plus grande, et si les simples relations s'espacent, les amitiés s'y nouent, plus profondes et plus fidèles.

Un autre point de vue est celui de l'intimité du ménage, qui, avec les années s'affaiblirait plus facilement à la campagne qu'en ville. La femme, d'après l'opinion, s'y néglige plus ou moins, absorbée par des travaux terre-à-terre qui nuisent à son prestige. Et tandis que le mari, dans ses voyages en ville, reprend contact avec son milieu social, sa compagne, par contre, perd toute son influence. Et nombreuses sont les femmes qui se refusent à affronter ce risque.

Il est évident qu'en ville, une femme subit plus facilement l'ambiance extérieure, et se maintient aisément dans le cadre préféré par son mari. S'il est exact que « l'ennui naquit un jour de l'uniformité », les femmes qui habitent la campagne doivent veiller de plus près que les autres à l'intégrité de leur bonheur. Mais sont-elles les seules ? Les Mères des familles nombreuses sont dans le même cas, avec cette aggravation que, si elles habitent en ville, les comparaisons s'offrent d'elles-mêmes à leur mari, et qu'il n'a pas à aller loin pour faire des constatations parfois désastreuses.

Il y a là, dans chaque ménage, un « point névralgique » auquel chaque femme doit faire attention. Sous aucun prétexte il ne lui est permis de cesser de se surveiller et de s'occuper d'elle-même. Si ce n'est par goût personnel, qu'elle le fasse par coquetterie pour son mari, pour ses enfants. Ses

filles doivent recevoir d'elle à la fois un exemple et une formation précise. Quant à ses fils, l'âge vient vite où ils ont besoin d'être et de rester fiers de leur Mère, quel que soit son âge, et quel que soit le leur.

Il y a tant de moyens de se renouveler, pour une femme ! Et de renouveler, non seulement sa tenue avec les saisons, mais encore son esprit et jusque sa personnalité, pour peu qu'elle y apporte un peu d'attention et d'efforts ! L'Eglise elle-même admet et comprend ce besoin de changement qui réside au fond du cœur de l'Homme... Elle le prouve par sa liturgie, modifiée suivant le Cycle religieux.

De la simplicité enfantine de Noël, elle passe à l'austérité du Carême, puis aux joies Pascales dont l'Alleluia chante le Printemps. Viennent ensuite « les Fêtes », Pentecôte, Fête-Dieu, processions dans la campagne épanouie, reposoirs sous les cityses et les rosiers en fleurs. Et, dans l'embrasement de l'Eté et des moissons ardentes, la Notre-Dame d'Août suspend la première grappe à son bras levé dans un geste de triomphe... Pendant les récoltes de l'Automne, parmi les arbres fruitiers qui ploient sous leur charge, les vendanges des ceps mûrs, la « Bonne-Dame » du Rosaire égrène ses Ave comme une guirlande fleurie... Puis, c'est la mélancolie des jours qui déclinent, des brumes qui voilent chaque matin l'horizon, la joie des premiers feux qui s'allument, faisant l'intimité plus chaude. On se compte autour du Foyer... Hélas ! combien manquent à l'appel ! Mais leur souvenir se joint à celui des Saints qui nous ont précédés Là-Haut... Enfin, l'Avent, période d'attente, où le Seigneur se cache comme le grain confié à la Terre, jusqu'à la Grande Nuit qui amène à la lueur des flambeaux, les Chrétiens adorateurs du Messie, éternels Bergers de tous les temps... Cette fête de Noël, il faut l'avoir vécue à la campagne, pour en sentir tout le charme et la joie intime....

Oui, une femme, une *vraie femme*, se doit de profiter de tout cela pour rester la compagne aimable et gaie qui donne le ton à toute la maisonnée. Si, jeune fille, elle est partie à la conquête du bonheur, elle n'a été le plus souvent que pour

« moitié » dans cette entreprise. Maintenant, pour le conserver, c'est sur elle qu'elle doit compter, et la plupart du temps, sur elle *seule*. C'est à la Femme, en effet, de maintenir la tenue des siens, celle de son intérieur, en harmonie avec sa profession et son rang, et de sauvegarder la vie intellectuelle du Foyer Rural. Journaux, Revues intelligentes doivent y avoir leurs entrées. Plus qu'en ville, il est nécessaire de se tenir « au courant », du point de vue général comme du point de vue professionnel. Aux heures de fatigue plus pesante, une chronique agréable ou amusante sera la bienvenue. La musique devient alors une alliée puissante pour une femme qui en a reçu le don. Dans ces moments de répit, elle dépose le fardeau trop lourd pour ses épaules, oublie ses soucis, pour reprendre ensuite sa marche en avant avec plus de courage et de vigueur. En tout cas, la T. S. F. reste l'agrément des heures de repos, en faisant la sélection voulue. Elle est le moyen entre tous de rester à la page et au courant des événements.

Dans tout ceci, dira-t-on, où donc est la part de cette action sociale dont nous parlions ? Mais elle se continue d'elle-même avec le progrès de l'expérience acquise, de la compréhension totale, résultat de ses années de vie en plein milieu Rural. Avec aussi, ce complément d'être *deux* à travailler de concert, chacun dans sa sphère, en se complètant l'un l'autre. Plus que dans toute autre carrière, en effet, une femme compréhensive est indispensable au Terrien. Marcher à deux, d'un même pas, d'un même cœur, d'une même âme, surtout, c'est la vie conjugale dans toute son ampleur, dans tout son idéal, dans toute sa douceur. Et qui pourra en sonder les répercussions chez ceux qui l'auront vue autour d'eux !...

Reste la question des études pour les enfants. Ici, le point de vue diffère absolument. Après les premiers éléments qui peuvent se donner sur place soit par la Mère, soit par une institutrice aidées de Cours par Correspondance, il faut aux enfants le frottement des camarades et de l'enseignement commun. Instant critique que cette première absence de « la Maison », cette confrontation avec d'autres caractères, d'autres mentalités, d'autres habitudes. Mais nos enfants ne nous ap-

partiennent pas ; les années dont nous en jouissons sont des années de grâce ; ils sont faits pour vivre en Société, et non confinés dans notre intérieur. Notre bon sens, notre énergie doivent entraîner les leurs, au lieu d'appuyer sur une sensibilité légitime peut-être, mais dangereuse à coup sûr pour leur formation. Les vacances deviennent le signal de joies d'autant plus vives qu'on en a été privé durant les longs mois scolaires. On aime d'autant plus « la Maison » qu'on l'a quittée pour un autre milieu. Peut-être même l'absence était-elle nécessaire pour la faire apprécier ?

On a dit parfois que ce rôle exige chez une femme des dons exceptionnels, des qualités extraordinaires. Rien n'est plus inexact. Un ensemble de qualités moyennes, de connaissances féminines suffit, accompagné d'un solide bon sens, et d'un équilibre plus précieux que bien des dons brillants. Ce qui importe avant tout, c'est la *qualité d'âme,* l'entente complète, et la collaboration entière entre les différentes personnes qui travaillent chacune dans son sens, peut-être, mais pour le bien de tous. Il faut vraiment l'union des cœurs, la volonté de *se donner,* de *servir.* Mais dans les jours que nous vivons, quelle est la femme dont ce simple mot ne soit pas tout le programme ?

Les Belges ont une expression spéciale pour désigner les personnes d'un milieu plus élevé qui se consacrent aux Paysans : ils les appellent des « Dames de Village ». Voici le portrait que l'on en faisait un jour.

« Pas Paysanne, oui... mais Paysanne de cœur pour comprendre à fond et aimer. Très simple, dévouée sans limites, pas fière pour un sou, et toujours prête à rendre service, volontiers. Pas bavarde, sachant garder ce qu'on lui confie, très instruite, mais n'en tirant nullement vanité. Pas de pédanterie, jamais ! Quelle sache se mêler à tous, simplement, et rester elle-même, les deux avec beaucoup de tact. Ce rôle-la serait souvent la bénédiction d'un pays isolé, soit pour les maladies, deuils, naissances, etc. Bref, un dévouement illimité, auréolé d'un sourire ».

Femmes de France, sœurs de mon Eté, comprenez-vous

quelle source de bonheur profond et calme vous trouveriez dans une telle vie ?

*
**

Et puis, les années s'envolent, les rides se creusent. Souvent, la femme reste seule, le bon compagnon disparu, les enfants mariés, avec l'impression décevante de son inutilité et et de ses forces déclinantes.

Rude période que cette fin d'existence dont chaque jour marque une déchéance physique. L'appartement, devenu trop vaste en ville doit être quitté. En prendre un plus exigu ? On y étouffe péniblement : les meubles s'y entassent ; la raison commande de s'en séparer. Mais on ne les quitte pas sans chagrin ; on voudrait à la fois les donner et les conserver encore. Seront-ils appréciés seulement par les enfants ?...

On voudrait encore être utile, avoir une vie occupée, et on se rend compte qu'il faut laisser la place aux Jeunes et la direction des Œuvres dont on s'occupait à des mains plus fermes, sinon plus douces... On voudrait...

Hélas ! Les journées vont se trainer, vides, inactives... Mais non ! La vie à la Campagne est à cette heure critique, une solution bienfaisante à laquelle on ne pense pas assez. Tant de maisons restent vides, au milieu de jardins en friche ! Dans ce cadre agreste la vie peut encore devenir belle et enviable. Rendre service, cela devient un besoin à un certain âge, et c'est un bonheur. Donner aux Paysans un peu de ce qui leur manque, un peu de temps, d'art, de musique à l'Eglise ; les accueillir, reprendre le rôle dont nous parlions pour la Jeune Fille, mais avec ce quelque chose de plus achevé, de plus compréhensif que donne une vie déjà longue. Les cheveux blancs donnent une liberté plus grande. On peut tout dire et tout entendre, avec la sérénité d'une Bonne Sœur sans cornette qu'une plaisanterie n'effarouche pas.

Et puis, on a souffert ! La bonne souffrance est le grand secret de la Vie. Elle aura pu marquer son stigmate sur un visage de femme, elle laisse intact le charme de son sourire, d'autant plus tendre, plus lumineux, plus empreint de bien-

veillance et de bonté. Lorsque les larmes en coulant, n'ont laissé derrière elles ni acrimonie, ni rancœur, ni amertume, une vieille femme peut rester sympathique et attirante, à condition de penser aux autres avant de penser à elle, et de ne pas croire que son âge lui donne le droit d'attendre qu'on lui plaise pour être aimable à son tour. Les années qui passent rendent plus nécessaire la mise en pratique de l'Evangile : « Se faire tout à tous, pour les gagner tous ».

Jadis, dans les bourgs éloignés de Lozère, il y avait de bonnes vieilles que l'on appelait les « Béates ». Au service de tous, elles mettaient leur dévouement, leurs capacités et leur sens surnaturel. Dans les villages Cévenols isolés de tout centre par les neiges d'hiver, les Béates faisaient le Catéchisme, sonnaient l'Office le Dimanche, récitaient les prières en l'absence du Prêtre. Puis elles soignaient les malades, attentives à saisir le moment où la venue du Médecin ou du Prêtre leur semblait nécessaire. Un homme à cheval partait alors à travers le Causse, et quand l'homme de Dieu ou l'Homme de l'Art arrivaient, ils trouvaient le malade dans des draps propres, bien soigné, préparé aussi bien à recevoir la visite du Docteur que celle du Bon Dieu.

L'Evêque de Mende assurait que ses Béates avaient fait tout autant que ses Prêtres pour conserver la catholique Lozère à l'abri du souffle de l'impiété. Si elles n'étaient pas très savantes, elles avaient du moins beaucoup d'expérience et de docilité aux ordres reçus. Leur œuvre cachée était immense : leur âme et leur charité les inspiraient...

Devenir une Béate moderne... avec tout ce qu'une Grand-Mère y peut ajouter de vie et de tendresse, n'est-ce pas tentant en ces heures difficiles ? Accueillir les enfants pendant les vacances, leur donner les joies du grand air, de la liberté, de la vie simple mais saine ; ajouter aux restrictions citadines les fruits du jardin, les œufs de la basse-cour, n'est-ce pas une joie très douce ? Il faut voir comment les Paysans accueillent les enfants qui viennent passer les vacances dans ces conditions. Volontiers, il diraient « Nos enfants » ! Et le jour de l'arrivée, ce sont des courses à travers le village pour voir

les changements survenus depuis la dernière saison. Sans le savoir, ils deviennent, eux aussi, des facteurs d'union, des liens vivants de bonne entente et de compréhension. Et les générations ainsi accrochées l'une à l'autre, continueront plus facilement à se comprendre et à s'aimer.

Rien de tout cela n'est difficile, rien de tout cela n'est compliqué. Il suffit de le vouloir, de le combiner, de l'organiser pour que chacun y trouve son profit et son plaisir. Il suffit, en un mot, de ne pas aimer la Campagne « en égoïste ».

Grand'Mères de France, Sœurs de mon Automne, comprendrez-vous les trésors dont vous disposez pour tous ceux qui vous entourent ? Jusqu'au jour du grand silence, vous pouvez rester pour eux une Providence vivante et aimante....

Oui, Beata ! Bienheureuse !

***

Silhouettes de rêve, ou fantômes défunts ? Nullement. Authentiques portraits pris sur le vif, vivant et évoluant çà et là dans le milieu Rural.

Mais, si, depuis *vingt ans*,
Dans *chaque village de France*,
Une *seule* femme avait vécu ainsi,
Qui peut dire ce que serait aujourd'hui ?...

Paule-Marie Weyd.

# CŒURS FRANÇAIS

## *“ J’ai eu faim et vous m’avez donné à manger... ”*

Vous qui mangez à votre faim, qui avez le bonheur de posséder un toit, pensez « aux pauvres, à tous les pauvres, à ceux des asiles de nuit et des soupes populaires, aux chômeurs, à tous les malheureux que l’entr’aide d’hiver n’a pu encore secourir, à ceux qui se raidissent, à ceux qui s’abandonnent !... »

Dans maints foyers qui étaient à l’écoute, ces appels émouvants retentissaient durant la veillée de Noël. Et la voix paternelle du Maréchal Pétain continuait, pressante :

Ayez un geste secourable pour « nos fils en captivité », pour ceux « qui n’ont pu regagner leur foyer ou souffrent près d’un foyer détruit »..., pour ceux, si nombreux, que « la guerre a privés de ressources ».

Jamais, en effet, le devoir de la charité n’a été plus urgent. Mais jamais non plus les Français — si individualistes par tempérament — n’ont fait preuve d’autant de générosité, d’esprit d’entr’aide, de solidarité dans l’adversité. Le Secours National a reçu des sommes considérables se chiffrant par millions. Des dons en nature de toutes sortes ont été quêtés de porte en porte. Qui n’a vu ces charrettes au chargement hétéroclite : vieux vêtements, tables, matelas, lampes, lits démodés..., traînés à bras par une équipe de jeunes, garçons ou filles, lycéens, étudiants, ouvriers, scouts, jécistes, Compagnons..., rivalisant d’ardeur.

Ce n’était là que la manifestation extérieure d’une charité dont beaucoup de traits magnifiques pourraient être rapportés, qui témoigneraient de l’unité de la Nation aux heures douloureuses que nous traversons. Des volumes n’y suffiraient pas. A défaut d’une histoire rendant vraiment à chacun l’hom-

mage qui lui est dû, voici une humble gerbe de traits glanés au hasard de rencontres diverses. Pour modestes qu'ils soient, ils prouvent une charité, un esprit de communauté dont la généralisation serait un des meilleurs symptômes du relèvement de notre pays.

**L'exode.**

Juin 1940. Les troupes allemandes avancent, annoncées par une interminable procession de civils qui encombrent la route. A leur approche, les uns après les autres, villes et villages s'ébranlent. C'est le tour de Z....

Comme il est naturel, tout le monde s'affole.

D'une dizaine de personnes où le hasard l'a mêlée, une jeune ouvrière de moins de 20 ans devient bientôt le chef. Son calme, son esprit d'initiative font que peu à peu elle s'impose au groupe, dont, pendant l'exode, elle aura pratiquement la responsabilité, décidera les itinéraires, les haltes..., tandis que les avions bombardent et mitraillent les chemins, de loin en loin ensanglantés.

« Puisque Mademoiselle E... est de cet avis, écoutons-la. C'est la Providence qui nous conduit ! » Parmi ceux qui s'expriment ainsi se trouvent des femmes de communistes et d'anciens communistes authentiques.

Une autre scène.

Là aussi les bombes tombent, éclaboussent les murs d'une pluie bruyante de pierres et de sable, obscurcissant les rues avoisinantes de leur lourde fumée noire.

Les enfants crient apeurés et pleurent. Les parents appellent, s'empressent et grondent. Tout le monde s'agite. Dans une grange, une cinquantaine de personnes s'engouffrent, terrifiées.

C'est encore une jeune fille de 17 ans, jociste, celle-là comme la précédente, qui calme ce monde et l'oblige à se ressaisir.

« Le moment est grave, dit-elle posément. Mais notre vie est entre les mains de Dieu. Pouvons-nous mieux faire que prier ? ».

Ce disant, sur la terre battue, elle se met à genoux. Tous l'imitent. Alors, très simplement, comme cela se pratique parfois aux réunions jocistes, à haute voix, elle improvise sa prière. A Dieu, elle dit son angoisse, celle de ses compagnes agenouillées à ses côtés, Le supplie de les épargner. Toutes l'écoutent, beaucoup sanglotent. A diverses reprises sa voix est dominée par l'effrayant sifflement des bombes et leur éclatement. Enfin, les bruits d'hélices se faisant plus lointains, elle récite pour terminer la prière jociste :

« Seigneur Jésus, Ouvrier comme nous, accordez-moi... de penser comme vous... Délivrez-nous à jamais de l'injustice et de l'envie... Que les âmes de toutes les ouvrières qui sont dans le danger demeurent dans votre grâce... Que les âmes des ouvrières mortes au champ d'honneur du travail reposent en paix ».

Ces détails, nous les tenons non pas de l'héroïne demeurée pour nous inconnue, mais d'un témoin.

Nouvel exemple d'un recours à la prière :

Le personnel d'une usine travaillant pour la guerre a enfin reçu l'ordre de se replier. Aussitôt un rapide déménagement commence. Mais il est trop tard : des rafales d'obus l'interrompt. Un blockhaus situé à proximité sert d'abri. Mais il se trouve entre les positions occupées par les adversaires.

« Longtemps nous y demeurons, raconte une dirigeante fédérale jociste. A un moment où le tir redoublait, un ouvrier s'approcha de moi : « Il n'y a que Dieu, à cette heure, qui puisse nous aider », me dit-il. « Il faudrait le prier. Vous seule pouvez faire à tout le monde cette proposition ».

La jeune fille s'exécuta. Allant de groupe en groupe, elle suggéra ce qu'on venait de lui conseiller. Quelques instants après, tous, dans le blockhaus, employés, contremaîtres, ouvriers, hommes et femmes, récitaient ensemble le chapelet.

### L'accueil aux réfugiés.

Qui n'a encore devant les yeux les scènes lamentables de l'exode : les routes nationales encombrées, les chemins de

fer — wagons de voyageurs, de marchandises, et même simples plates-formes — pris d'assaut, les longues files d'autos chargées de malles et couvertes de matelas, mendiant l'essence au passage des villes. Ce flot tourbillonnant déferlait vers le sud. Mais peu à peu, par suite de la fatigue et des difficultés croissantes, il ralentit et puis stoppa.

Le problème du ravitaillement et de l'hébergement de ces millions d'individus déjà redoutable durant le trajet, devint alors quasi inextricable.

Aux portes de la Préfecture ou de la Mairie, des queues s'éternisaient pour obtenir un bon de repas. Les boulangers, à peine la cuisson d'une fournée achevée, en commençaient une autre. On se disputait une paillasse, une table, une chaise, une cave, un coin de grenier. Les automobiles qui, faute d'essence, s'étaient garées sur le champ de foire ou en plein air, ou chez un particulier, se muaient en logis le jour et la nuit en dortoirs. Ceux qui n'avaient pu trouver par eux-mêmes où s'abriter s'entassaient par centaines et centaines, hommes, femmes et enfants, dans des « accueils » improvisés, et leurs vêtements fripés leur donnaient en quelques jours une tournure de « vagabonds ».

Heureusement un admirable élan de charité s'ingénia pour adoucir ces immenses détresses. Laissons parler quelques témoins.

« Nous avions parcouru vingt kilomètres à pied dans la journée, en sorte que le soir quand, à huit heures et demie, nous arrivâmes à X..., nous étions exténuées. D'autant que notre repas de midi, pour ma mère et pour moi, avait consisté en un morceau de pain et de pâté, mangé durant une courte halte sur le bord du chemin. Mais nous n'en pouvions plus. Aussi étions-nous décidées à demander asile n'importe où pour la nuit. A la première maison venue, nous frappâmes — elle était d'aspect modeste ; une jeune fille nous ouvrit qui appela sa mère :

« Mais oui, mesdames, entrez, dit celle-ci aussitôt. Vous serez chez vous ! ... Sans doute n'avez-vous pas mangé ? Débarrassez-vous

de vos bagages et mettez-vous à l'aise. Asseyez-vous à cette table ; je la réserve aux réfugiés qui passent... Ne devons-nous pas nous aider ? D'autant que je suis favorisée en comparaison de tant d'autres ; mon mari est ici et je suis chez moi... Pour remercier la Providence, ne dois-je pas adoucir le sort de tant de malheureux ! »

Tandis qu'elle parlait le couvert fut mis. Les deux réfugiées s'assirent réconfortées de cet accueil. A en juger par l'intérieur de ce logis, la famille ne devait pas « rouler sur l'or ».

Soulignons en passant l'étonnante charité des milieux populaires. Les pages qui suivent confirmeront cette première impression. Cette remarque, certes, n'est pas pour minimiser le dévouement de maintes organisations ou personnes officielles et privées. Que de cantines, que de refuges surgirent ou fonctionnèrent grâce à l'initiative des préfets, des municipalités, des dames de la Croix-Rouge, des Secrétariats sociaux, grâce aux intendantes sociales, aux infirmières, aux scouts, aux Compagnons, etc... Dans la nécessité où nous sommes de nous borner nous ne signalerons que quelques cas particuliers.

A P..., ville du midi, Hélène âgée de 18 ans, l'aînée de cinq enfants, — dont la mère, Mme B... était veuve depuis quelque temps, — faisait des ménages pour procurer de quoi vivre à sa famille.

Un jour, une jeune femme réfugiée, portant un bébé dans ses bras et visiblement en attendant un autre, cherchait un gîte. Sans hésiter Mme B... l'accueillit. Le logement n'était pas grand, mais « en se serrant » elle parvint à mettre à la disposition de la nouvelle venue une pièce qui donnait sur la rue. Elle tenait à ce que celle-ci eût son « chez soi » à elle. Quand approcha le moment de l'accouchement, Mme B. refusa de la laisser partir dans une maternité, cela afin de lui éviter des frais. C'est donc à la maison que naquit le petit Pierre qu'on entoura ainsi que sa maman de tous les soins possibles.

Quelques semaines se passent et voilà que des convois d'Alsaciens-Lorrains arrivent coup sur coup dans la ville. Prise de pitié, Mme B... ouvre de nouveau pour eux sa demeure à une famille de six enfants. Ce qui fait que son toit abrita cinq grandes personnes et douze enfants.

Pour caser tout ce monde, il fallut des prodiges. Mais on y arriva. Bien plus, chaque famille demeura dans la mesure du possible autonome : le fourneau fut à la disposition de chacune, chacune régla ses menus et prit chez elle ses repas. La nuit, la cuisine était convertie en dortoir pour les petits. Le jour, ils jouaient ensemble sous la surveillance d'Hélène. Et dans cette « famille agrandie » régna une parfaite entente. Quand vint Noël, la « propriétaire » voulut que chacun de ses « locataires » reçût un petit cadeau.

De quelle signification ce geste, apparemment si simple, n'était-il pas chargé !

En juin dernier, à M..., ville industrielle du Centre, M. Ernest, père de sept enfants dont deux mobilisés et une fille récemment mariée, ce qui avait été l'occasion de frais pour la famille, — se trouva mis en chômage. C'était d'autant plus grave qu'à la suite d'un accident de travail, il n'a plus qu'une jambe.

Cependant, quand les réfugiés affluèrent il ouvrit toute grande la porte à une jeune femme accompagnée de sa belle-sœur et de trois enfants. La table réunissait à chaque repas de dix à douze convives dont il ne voulut jamais accepter une obole, cependant que lui ne recevait aucune indemnité de chômage. C'est pourquoi sa grande fille, Berthe, âgée de 18 ans, dut entrer « en service ». Mais son salaire était insuffisant pour permettre de faire face à des dépenses aussi extraordinaires. S'en rendant compte, sa décision fut bientôt prise : à l'épargne organisée par la J. O. C. elle avait confié ses économies (800 francs) avec lesquelles elle comptait acheter une bicyclette. Un soir elle les remit à sa maman : « J'en avais pourtant bien envie, tu sais, de ma belle bicyclette », lui dit-elle en l'embrassant.

**Les prisonniers.**

L'*Entr'aide Populaire Familiale,* de création récente, se propose de secourir les victimes de la guerre des milieux ouvriers, réfugiés et expulsés, démobilisés de la zone interdite, les prisonniers et leur famille. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de décrire son activité. Disons seulement que créée par la L. O. C., elle ne fait pas appel au dévouement des seuls locistes, mais à la classe ouvrière tout entière. Ce qui la distingue des œuvres de bienfaisance similaires, c'est précisément que l'entr'aide populaire se fait entre familles *du même milieu.*

Dans chaque quartier où elles fonctionnent, les sections de la L. O. C. ont lancé un appel en faveur des prisonniers ; les dons en argent et en nature reçus ont été répartis entre les familles qui ont un des leurs en Allemagne. Ainsi des centaines de colis ont été confectionnés et expédiés de Lyon, de Mâcon, de Roanne, de Saint-Etienne, etc. Cette mise en commun de la charité a engendré dans le quartier un remarquable esprit de solidarité.

Mais voici une autre initiative bien curieuse : le blanchissage du linge des blessés français soignés dans nos hôpitaux, sous le contrôle allemand. Le cas fut très fréquent dans les premières semaines qui suivirent l'armistice.

Des jocistes, au cours de leurs visites à l'hôpital, avaient remarqué le linge maculé de sang — parfois depuis plus d'un mois — de certains blessés. Elles décidèrent de le laver. Dans ce but, elles firent appel aux familles ouvrières entre lesquelles, à jour fixe, chaque semaine, il fut réparti. Le recrutement des « volontaires » n'était pas difficile : souvent plusieurs familles de la même courée s'entendaient pour assurer la besogne. Les unes lavaient ; les autres raccommodaient. Et l'émulation était telle qu'on vit des familles qui depuis longtemps ne se parlaient plus, oublier leur rancune et se réconcilier pour collaborer à l'œuvre charitable.

Un jour que quatre jocistes allaient de lit en lit remettre

à chacun ce qui lui revenait, un visiteur demanda qui étaient ces jeunes filles.

« Mais ce sont des jocistes. Chaque lundi, elles viennent prendre notre linge souvent en fort mauvais état, et le samedi elles nous le rendent propre et raccommodé. Fréquemment des « gâteries » y sont jointes. Et le plus beau, c'est qu'on ne sait pas qui a fait cet ouvrage ! »

Les *Compagnons de France* ont créé, pour les trains sanitaires de grands malades qui reviennent d'Allemagne, des équipes qui doivent littéralement se mettre à leur service durant tout le trajet, et leur procurer le réconfort physique et moral possible. Un convoi est-il annoncé ? Le rassemblement de l'équipe doit se faire en un temps minimum, ce qui suppose une très stricte discipline, et elle ne s'accordera aucun repos que les derniers malades n'aient été couchés dans un lit d'hôpital. Il faut que le dévouement de ces jeunes ne déçoive pas l'image idéale que ceux qui reviennent de captivité se sont faite de la France nouvelle.

**Les femmes de prisonniers.**

« Ce n'est pas tant le mobilisé qui a besoin de « marraine » que très souvent son épouse restée à la maison, sans ressources suffisantes ».

Ainsi s'exprimait la femme d'un officier qui, pendant la guerre, adopta les familles des mobilisés du régiment que commandait son mari. Sans doute le « Secours Daladier » en dépanna un certain nombre. Mais il fallait les suivre. Et la charge devint lourde au point que Mme X. dut faire appel à d'autres bonnes volontés. Elle les trouva dans la *Ligue Féminine d'Action Catholique* qui lui fournit des visiteuses. L'armistice ne mit pas fin à ces misères ; tant de mobilisés étaient devenus prisonniers ! A celles des familles que l'absence du chef mettait en difficultés des secours furent prodigués. Secours matériels d'abord : chaque semaine, dans un garage, distribution à 400 de ces familles, de pâtes, de pommes de terre (5 à 8 kilogs par foyer), etc. Secours moral

aussi, par l'entremise de 58 visiteuses qui, au moment où nous avons recueilli ces informations, venaient au domicile de plus de 300 familles.

« De ces visites, nous sommes les véritables bénéficiaires, me racontait mon interlocutrice. Pour ma part, chez ces humbles, j'ai découvert des cœurs d'or. Les joies que j'ai connues près d'elles comptent parmi les plus belles de ma vie. Une véritable affection m'a unie à certaines. Comme nous nous comprenons !... Lors de ma première visite, beaucoup s'étaient cabrées. La présence dans leur logis d'une « femme de patron » — c'est ainsi que communément nous sommes définies — les avait offusquées. Mais faisant mine de ne pas m'en apercevoir, j'engageais la conversation, je m'intéressais aux enfants, aux difficultés, à leur famille. Je parlais comme une femme peut le faire à une autre femme. Et peu à peu, les traits se détendaient, les rapports devenaient plus naturels, plus humains. Dans la suite, souvent la confiance était telle que lorsqu'on avait peur, ou qu'on était malade, ou même au moment d'une alerte, ou pendant les jours de la débâcle militaire, on venait me chercher...

« Un jour, on accourt me dire que Mme C... — dont on m'indiqua l'adresse — me réclamait près d'elle. Le nom n'éveillait rien dans mes souvenirs. Mais je partis sans plus attendre.

« Dans une pièce sombre — la seule de l'appartement — étendue sur un lit, la malade gisait. Quelques voisines lui tenaient compagnie.

« Madame, me dit-elle, je vous ai fait appeler, car j'ai peur de mourir. Je me sens mal, seule, désemparée. Vous avez été si bonne pour Mme Léontine (une de mes visitées), j'ai pensé que vous me sauveriez ».

« J'embrassai la malade, m'assis près de son lit ; longtemps nous causâmes, vérifiant une fois de plus ce que le docteur Lépine disait un jour à nos visiteuses : même si matériellement nous ne pouvons pas grand'chose, moralement nous pouvons beaucoup. De semblables contacts contribuent efficacement à l'union entre les Français ».

Sur la demande des dirigeantes de la L. O. C. certaines familles peu préparées à accepter la charité temporelle et spirituelle de visiteuses « non ouvrières » ont été confiées à la *Ligue Ouvrière*. Cependant, très libéralement, ces familles, la « Ligue Féminine d'Action Catholique » les a adoptées au même titre que celles que des « Ligueuses » fréquentent et les a fait participer à la distribution de secours matériels dont nous avons parlé.

**Les victimes du chômage et de la vie chère.**

Des budgets ouvriers ont été publiés en divers périodiques et notamment dans « Monde Ouvrier », hebdomadaire s'adressant spécialement aux milieux populaires. Nous n'en parlerons pas ici, mais nous nous ferons l'écho de quelques cas typiques de misère.

Dans une boulangerie, un homme, simplement mais proprement vêtu, se présente. Il voudrait négocier des bons de charbon contre des bons de pain. Naturellement la boulangère se récrie.

« J'ai trois enfants, répond un peu honteux le quémandeur qui tente de s'excuser. Et il vaut mieux qu'ils puissent manger que se chauffer sans avoir déjeuné ».

Un maquignon assistait à la scène. Soupçonnant quelque fraude il suivit le bonhomme. Hélas, dans sa maison, c'était bien la détresse.

Deux heures après, cinquante kilogs de charbon étaient portés à domicile, puis de grosses miches de pain — le boulanger ayant été payé pour plusieurs jours d'avance — et enfin deux kilogs de viande que notre bon samaritain était allé quérir à l'abattoir.

Nous avons cité déjà divers cas de gens peu fortunés venant en aide à de plus malheureux. En voici d'autres.

Par exemple cette famille qui certes n'est pas riche, et qui cependant offre fréquemment sa table et son gîte à un jeune homme qui vit seul et se trouve depuis quelque temps en chômage. Il est vrai que, ce faisant, elle lui rend ce qu'il y a deux ans il avait fait pour elle. Le maître de la maison se trouvant alors sans travail (André, c'est le nom du jeune célibataire) prélevait chaque semaine sur sa modeste paie 50 ou 100 francs que par un tiers il faisait remettre.

Ayant appris que Mme L... avait eu la veille un bébé, Henriette, une jeune ouvrière, se rend chez elle le lendemain. Mais quelle ne fut pas sa surprise de trouver la jeune maman debout, vous devinez avec quelle mine.

« Il faut bien que ceux-ci mangent », dit-elle pour s'excuser. Et elle montrait ses deux petits, un jeune garçon et une petite fille. Comme Henriette la grondait, Mme L... lui avoua que le petit qu'elle avait eu la veille n'avait pas survécu. D'ailleurs tout s'était passé sans médecin, faute d'argent ! Pensez, le boulanger n'acceptait plus de faire crédit !

Henriette s'en alla donc faire quelques emplettes avec la petite fille. Oh, bien modestes ! Du pain, des légumes, du cidre, du ragoût. Cependant l'enfant sautait de joie !

Voilà une quarantaine de « Compagnons de France » qui, comme de vrais ouvriers, installent l'électricité et repeignent les murs d'un asile de vieillards situé dans une vieille cité condamnée à disparaître. Les vieux qui jusqu'ici s'éclairaient au pétrole admirent ce « confort » auquel ils ne s'attendaient guère.

Il faut veiller à éloigner des grandes cités populaires tout prétexte pouvant servir de thème à la propagande marxiste. C'est pourquoi des locistes, préoccupés du mécontentement qui se faisait jour dans une grande cité bâtie depuis 10 ou 12 ans et qui abrite 11.000 habitants, logés dans des immeubles de 6 étages, vraies « casernes » où, par suite de la promiscuité tous les locataires se connaissent, enquêtèrent sur le bien-fondé des réclamations.

En totalisant les tickets d'alimentation et le poids des denrées vendues dans les boutiques de la Cité, ils arrivèrent à des découvertes surprenantes. Celle-ci, par exemple : alors que la population, de par ses tickets, avait droit mensuellement à 42.000 kilogs de pommes de terre, les épiciers n'en avaient jamais reçu plus de 4.500 kilogs ! Un rapport fut envoyé à qui de droit et reçu avec reconnaissance.

Il n'y a pas que les milieux populaires, hélas ! qui souffrent de la situation présente... C'est pourquoi, sous les auspices de la J. E. C., de la J. E. C. F. et des Fédérations d'Etudiants protestants s'est fondé un *Comité d'Entr'aide aux Etudiants*

dont nous avons en main un bilan d'activité. Nous y lisons qu'à de nombreux étudiants français réfugiés le Comité a procuré soit un préceptorat ou un professorat, soit des leçons particulières ou une place dans une mairie, un poste de téléphoniste dans un hôtel, de chef dans un chantier de chômeurs, etc. A d'autres il offrit des livres, facilita la location d'un logement. Voilà, certes, entr'aide bien comprise.

**Le parrainage des mobilisés de zones occupée ou interdite.**

Terminons notre panorama de charité et de solidarité nationales par une initiative de l'A. C. J. F. : le parrainage des soldats, marins et jeunes des chantiers de la Jeunesse de zones occupée et interdite.

Depuis longtemps, la Jeunesse Catholique avait créé des « groupes d'amitié » où les soldats — appartenant à l'un de nos mouvements de jeunesse : jociste, jéciste, jaciste, scout, équipes sociales, etc. — se retrouvaient et se retrempaient. Au moment de l'armistice, elle ajouta à ses préoccupations l'entr'aide aux mobilisés qui, de zone occupée ou interdite, se trouvaient coupés de leur famille et dans l'impossibilité d'en recevoir secours et réconfort. Pour y suppléer, le secrétariat des « Groupes d'Amitié », depuis peu replié en zone libre (10, rue du Château, à Sainte-Foy-les-Lyon), lança un appel pour obtenir, non des marraines, mais des familles qui consentent à adopter un militaire ou jeune des chantiers (soit en lui envoyant des lettres, des colis, voire même de l'argent, soit en l'accueillant chez elles, durant les permissions). Au début de janvier, on estimait déjà à près de deux mille le nombre des jeunes ainsi adoptés.

Par les extraits de lettres que nous reproduisons, on se rendra compte que beaucoup de ces « bienfaiteurs » appartiennent à des milieux modestes.

« Je suis un petit écolier de la Bresse âgé de onze ans. Mes parents ne sont que de modestes salariés ; mais je prendrai sur mes économies pour envoyer colis et mandats. Mes parents m'aideront ».

« Veuve de la guerre de 1914 qui m'a ravi aussi un frère que

j'adorais, j'accepte de servir de marraine à un jeune soldat privé de famille ou ne pouvant y revenir ».

« Matelot et, somme toute, pas bien malheureux, je puis servir de parrain à un autre soldat et lui envoyer quelquefois des colis ».

« J'ai lu votre appel en faveur des jeunes dont les familles sont en zone occupée. Beaucoup n'ont pas compris la privation de ceux-ci, leur besoin d'affection et leurs besoins matériels. Je suis veuve, j'ai deux grands enfants. Mais j'accepte de m'occuper d'un troisième et de le prendre en permission. Je suis pour le moment placée dans une maison bourgeoise, et je vais chercher une combinaison pour les prochaines permissions ».

Ailleurs, c'est une mère de treize enfants qui accueille deux permissionnaires à la fois afin que ceux-ci « puissent ensemble se distraire ».

« A défaut de maison luxueuse, lisons-nous dans une autre lettre, un permissionnaire trouverait chez nous une atmosphère familiale. Nous avons déjà trois enfants. Dans l'attente d'avoir un enfant et un frère de plus à chérir pendant quelques jours... ».

« Je ne suis pas bien riche. J'ai trois filles et mon mari est prisonnier. Mais avec plaisir je recevrais un permissionnaire, car je sais que mon mari sera content que je rende un service ».

« Je suis dans un grand domaine et voudrais un jeune homme digne d'intérêt pour vivre en famille avec mes sept enfants déjà grands. J'ai un fils de vingt ans. Nous sommes douze à table, mais en partageant bien il y aura pour tous. Que ce jeune soldat vienne sans crainte, je suis de la classe 12, j'ai presque huit années de service ; je sais ce qu'est la souffrance ».

« Ancien combattant de la Grande Guerre 1914-18, capitaine honoraire du génie, père de sept enfants dont cinq ont été mobilisés, parmi lesquels l'aîné, lieutenant de chasseurs alpins, est prisonnier en Prusse Orientale, un second officier de colonial à Bourako (Soudan), un troisième pilote de chasse en Syrie, je serais tout disposé... ».

Arrêtons ces citations qui, malgré la hauteur de sentiments qu'elles révèlent, risqueraient de devenir fastidieuses. Reproduisons seulement quelques échos de la joie procurée par tant de charité !

« Tu dois deviner combien je me réjouis de ces dix jours de calme et de liberté... ».

« Douze jours de permission à Lourdes, dans une excellente famile très chrétienne qui m'accueille magnifiquement. Que de reconnaissance ! ».

« Je veux vous dire ma gratitude avant de rejoindre Paris, où m'attendent ma femme et un enfant que je ne connais pas encore ! ».

« Les familles ont empli nos musettes au départ, et au lieu de nous faire payer notre séjour, elles nous ont donné de l'argent !... Vous jugez de notre surprise ! Aussi avons-nous tous promis qu'à la saison des fruits, alors que le travail sera plus considérable, nous reviendrons donner un coup de main ».



Sans doute les catholiques n'ont pas le monopole de la charité. Mais celle-ci — vertu éminemment chrétienne — était à peu près inconnue avant le Christ.

Aujourd'hui qu'autour de nous les misères s'accumulent, plus que d'autres en raison de notre Idéal et de notre Foi, nous devons entendre les appels du Chef de l'Etat.

Faisant nôtres les directives que le 4 septembre dernier S. S. Pie XII adressait aux Dirigeants de l'Action Catholique italienne, nous devons aller « aux humbles, aux souffrants, aux délaissés » qui malheureusement sont légion !

« Allez à eux, disait le Pape, comme leurs rédempteurs, leurs consolateurs, leurs aides, leurs animateurs.

« Dans leurs besoins, dans leurs peines, dans leurs douleurs, dans leur solitude, qu'ils sentent proche leur frère qui pleure avec eux, partage leur infortune et leur misère, qui est leur aussi dans l'adversité, qui a une main qui les soutient, une parole qui les calme, les réconforte et leur montre, outre la fugacité du temps, les biens immuables de l'éternité ! ».

Faisons cela, — et la France se relèvera plus belle, plus unie que jamais !

Gabriel Robinot Marcy.

# LE MAROC, CHANTIER DE JEUNESSE

L'encouragement que vient d'apporter le Pape à la mise en valeur des pays d'immigration et au retour à l'exploitation agricole familiale, confère une actualité nouvelle à un appel parti autrefois de Tamanrasset et adressé tout spécialement aux jeunes Français ; son auteur était le Père de Foucauld, qui, au cours de sa carrière d'officier et d'explorateur, avait pu noter les ressources d'une terre tombée en friche depuis des siècles : le Maroc.

Devenu prêtre, il comprit le rôle immense que pouvait jouer la France dans le relèvement matériel et moral de ce pays appelé selon lui « à prendre rapidement la tête de notre magnifique Empire N.-W. africain ». Dès lors faire connaître le Maroc à ses compatriotes, éveiller en eux le sentiment de leur responsabilité vis-à-vis des populations berbères, provoquer l'installation au milieu d'elles de nombreux foyers chrétiens, furent parmi les soucis constants de l'Ermite du Sahara (1). Pour diverses raisons, sa voix ne fut guère entendue alors des chrétiens d'élite auxquels il s'adressait. Mais voici que de nouveau l'intérêt s'est tourné vers l'Empire, et le moment semble venu de découvrir aux jeunes les tâches grandioses qui les réclament au Maroc.

Nous mettant à l'école de Charles de Foucauld, nous parcourrons donc ce pays dans une reconnaissance rapide, nous arrêtant principalement à l'étude de ses possibilités agricoles et des activités qu'il peut offrir à nos cadets.

---

(1) Conf. en particulier : Ecrits spirituels de Charles de Foucauld, recueillis par R. Bazin. 4e partie : L'apôtre des Musulmans, (Gigord 1939, 1 volume).

### Témoignage du passé.

C'est un pays trop neuf ou du moins trop récemment revenu à la vie pour que nous puissions augurer de son avenir sans interroger les siècles lointains de son histoire. Le Maroc n'échappa ni à la domination de Carthage, ni à celle de Rome. Il connut même sous l'une et sous l'autre une prospérité remarquable et une civilisation brillante.

Lorsque nous songeons au passé de l'Afrique du Nord, nous ne l'imaginons guère que sous le signe du croissant. Or, on l'a fait observer avec justesse, pour 1200 ans d'Islam, le Maghreb compte 1300 ans de latinité. Déjà il fut hellénisé par Carthage, annexé ensuite par Rome, à laquelle il appartint jusqu'au 5e siècle de notre ère, pour passer alors aux mains des Vandales, des Byzantins. Mais ceux-ci étaient eux-mêmes des chrétiens latinisés ; ils se maintinrent en Afrique du Nord jusqu'à l'avènement de l'Islam au 7e siècle. Les Berbères avaient admirablement assimilé la culture latine. Un contact étroit s'était établi bientôt entre la métropole et sa colonie, si bien que de nombreux Berbères, dont le plus célèbre fut saint Augustin, prirent place dans la littérature et les arts de Rome.

L'empreinte chrétienne ne fut pas moins profonde. Longtemps le Maroc fut au Christ. Au 4e siècle, on comptait en Numidie 690 évêques. S'adressant à des notables berbères, le Cardinal Lavigerie put leur dire : « Je vous aime particulièrement car nous sommes de même sang, descendant, comme vous, des Romains. Autrefois il y avait 500 évêques comme moi, ils étaient Kabyles, plusieurs grands par la science ; et tout votre peuple était chrétien... »

Quel était alors le développement économique du Maroc ? Employant les méthodes dont devait plus tard s'inspirer Bugeaud, Rome transformait ses légionnaires en colons qui mettaient le pays en valeur, au fur et à mesure de la conquête. Leur science de l'hydraulique fit merveille dans ces régions artificiellement fertiles ; grâce aux puits, aux aqueducs, surgirent de toutes parts les vergers et les jardins. Les blés prirent le chemin de Rome, tandis que les éléphants, que

Pline nous décrit errant en troupes nombreuses dans les immenses forêts de la Côte Atlantique, étaient capturés pour l'armée ou le cirque. Nombreux sont au Maroc les vestiges de cette époque : travaux d'art, voies triomphales, citadelles comme le Chellah aux portes de Rabat, villes d'eau comme Volubilis où le luxe des maisons, des objets d'art, des thermes indique la présence de gens installés pour longtemps dans une ambiance de confort et de sécurité.

L'élan économique, insufflé par Rome, était si puissant qu'il survécut longtemps à la conquête arabe. On prétend même que sous le Calife Abderrhamane III, les taxes d'entrée ou de sortie des marchandises suffisaient encore à couvrir les dépenses de l'Etat. El Ibd Khaldoun, ce chroniqueur des premiers temps de l'Islam, qui fit à la même époque le voyage de Carthage à Tanger, raconte que sa route ne fut qu'un « parterre de fleurs sous une voûte d'arbres ». Nul ne reconnaîtrait, certainement, dans cette description le visage actuel du Maroc, où se succèdent les ondulations rouges ou noires, fertiles ou caillouteuses, mais généralement nues.

D'où vient donc un changement aussi radical !

C'est que depuis douze siècles, le Berbère islamisé et son conquérant, l'Arabe, ont peu à peu laissé tomber en friche ce jardin qui ne se maintenait qu'à force de culture et de soins, et réclamait une lutte de chaque jour contre la sécheresse, le sable ou la brousse. Champs et vergers ont reculé peu à peu devant le palmier nain, le jujubier ou l'asphodèle. Les troncs des cèdres géants allumés comme de simples torches ont réchauffé pendant les nuits bleues et froides, les petits bergers de l'Atlas. Le ciment romain lui-même n'a pas résisté à cette action destructive... arcs de triomphe, chapiteaux et colonnades sont venus se fondre, pierre après pierre, dans l'uniformité des douars arabes.

## Présent et avenir.

La conquête française a brusquement réveillé le Maroc. Pour mesurer les résultats obtenus par une colonisation très jeune encore, il suffit de traverser les grandes régions agri-

coles : Chaouïa, Gharb, environs de Meknès et de Fez. De la brousse a surgi un paysage nouveau : plaines et plateaux à céréales de la Chaouïa, de Meknès et du Gharb, aux sols soigneusement lissés, que sillonnent en tous sens les tracteurs américains ; forêts de liège de la Mamora, où vient s'égarer de temps à autre une panthère de l'Atlas. Puis le long des grands Oueds et des canaux d'irrigation, le cordon vert des orangeraies. La forêt de Sidi-Yahia non loin du Port-Lyautey, mérite une mention particulière. C'était il y a vingt ans une immense étendue désertique et marécageuse. Un colon eut l'idée d'y essayer l'acacia decurrens, ou mimosa à tanin, et l'eucalyptus. Ce fut en peu de temps une métamorphose complète, hâtée par la croissance rapide de ces arbres qu'on peut exploiter tous les sept ans. La nouvelle forêt, où sont installées plusieurs exploitations européennes, fait vivre nombre de bûcherons ; elle ravitaille déjà les camions et les tracteurs équipés au gazogène. Sous ses bosquets de fleurs jaunes, le Maroc aux frondaisons superbes, décrit par Ibd-Khaldoun, cesse d'apparaître comme un mythe.

Cependant, nous l'avons souligné, l'agriculture marocaine est encore à ses débuts. Non seulement une grande partie du sol n'est pas encore exploitée, mais, là même où s'est déjà essayée notre activité, nous assistons aujourd'hui à une évolution rapide des problèmes de la terre, évolution qui doit ouvrir le champ à des initiatives nouvelles et orienter nettement l'agriculture marocaine vers l'exploitation familiale du sol.

Regardons d'abord les régions dites de colonisation. Les exploitations européennes, comptant généralement plusieurs centaines d'hectares, s'y sont groupées le plus souvent les unes à côté des autres, sur de vastes étendues, éliminant ou presque, la propriété indigène. La motoculture, qui contribue d'ailleurs indiscutablement à l'essor rapide du Maroc, y a introduit aussi les méthodes industrielles. La Tour du Pin eut certainement déploré « les immenses surfaces emblavées d'une seule graine » où s'abattent au temps des travaux sai-

sonniers « des bandes passagères d'immigrants, qui disparaissent, la besogne faite et le salaire empoché ». Ajoutons que l'étendue des surfaces, le prix élevé du matériel mécanique exigent, pour la mise en valeur de ces domaines, des capitaux importants, d'où des procédés de financement qui leur confèrent souvent une ressemblance supplémentaire avec les entreprises commerciales ou industrielles.

Or, les conditions économiques nouvelles paraissent devoir apporter de profondes modifications à cet état de choses. D'une part des dahirs récents, pour arrêter l'exode rural et pallier le gonflement des populations urbaines, ont interdit, en certaines régions, l'achat des terrains indigènes. Cette mesure ne peut qu'augmenter le volume des transactions entre Européens, favoriser ainsi le morcellement des exploitations et les ramener peu à peu à des dimensions moins gigantesques. D'autre part, la pénurie actuelle de matériel et de carburant doit aboutir, si elle se prolonge, au même résultat, car la traction animale ne peut suffire à tous les travaux lorsque l'on se trouve en présence de trop grandes surfaces.

Mais surtout l'impossibilité de recourir aux importations étrangères a déjà fait sentir aux colons marocains les inconvénients de la monoculture, qui était avant la guerre une formule commode et assez généralisée. Bien peu songeaient alors à produire eux-mêmes les denrées indispensables à la consommation familiale et aux besoins du pays. Voici un exemple : dans ces régions où pourtant la teneur du lait en matière grasse est très élevée, on ne produisait pas de beurre. Le Danemark et l'Argentine n'y pourvoyaient-ils pas ? Un vif essor vient donc d'être imprimé à la polyculture. Or celle-ci s'accommode fort bien des surfaces moyennes ou petites aussi bien que du matériel restreint dont doit se contenter, en général, une exploitation familiale. D'ailleurs, par la polyculture, on gagne en profondeur ce qu'on perd en surface. De cette évolution doivent naître des possibilités nouvelles sur toute la gamme des activités terriennes et l'installation au Maroc de nouveaux foyers français en sera facilitée.

Nous venons de parcourir les régions où la colonisation est particulièrement développée. D'autres, aussi vastes, n'ont pas

encore été exploitées, soit en raison d'un accès plus difficile, soit que, conquises plus tard, elles aient été conservées jusqu'à maintenant sous le régime de la sécurité : elles englobent la presque totalité de l'Atlas et toutes les contrées situées au sud de cette chaîne, à l'exception de la zone côtière de Souss. L'Atlas offre de remarquables possibilités pour l'élevage : le cheptel ovin déjà très important peut, par une exploitation méthodique, être considérablement augmenté et amélioré ainsi que l'a été celui de la plaine. Quant au sud, il montre en maint endroit les vestiges de sa richesse passée. Mais la lutte y était plus dure, le triomphe du sable a été plus total, sans éliminer cependant la possibilité d'un retour offensif de l'homme.

Il serait souhaitable qu'on facilitât l'installation des nouveaux venus dans ces régions encore neuves, en évitant les groupements trop compacts de domaines européens qui, au point de vue social, présentent de graves inconvénients. On doit attendre de bien meilleurs résultats, pour l'influence chrétienne et française, des exploitations disséminées dans le bled. Celles-là, Charles de Foucauld les comparait « à autant de colombiers se répartissant de proche en proche » et faisant peu à peu tache d'huile sur tout le pays. Et songeant à ces foyers du bled, véritables postes avancés au sein des tribus berbères, Lyautey disait : « un colon vaut un bataillon ». Certaines régions où la concentration européenne n'est pas encore réalisée pourraient joindre, si l'on y veillait à temps, les avantages du bled et ceux des régions déjà exploitées : ainsi le Tadla, livré plus tard à la colonisation et dont le nom qui signifie « gerbe » évoque assez la fertilité du sol ; ou encore le Souss vers lequel la découverte d'une important nappe d'eau a brusquement tourné l'intérêt.

Quelle impression rapportons-nous de cette rapide reconnaissance ? Que nous sommes au Maroc en présence d'une terre généreuse, mais prompte à se reprendre, où l'effort et la nonchalance reçoivent immédiatement leur sanction.

**L'appel aux cadets.**

Cette terre marocaine, si riche de promesses, Charles de Foucauld l'offre aux jeunes. « Quelle belle mission pour nos cadets de France, écrit-il, d'aller coloniser dans les territoires africains de la mère Patrie, non pour s'y enrichir, mais pour faire aimer les âmes françaises et surtout leur procurer le salut éternel... ». Nous ne pouvons en effet prétendre tirer de nos colonies des avantages économiques sinon en compensation des bienfaits spirituels et matériels que notre domination doit apporter aux indigènes. Et tous les Français participant aux ressources de l'Empire ont vis-à-vis de lui des devoirs d'autant plus stricts qu'il s'agit de nos colonies, c'est-à-dire de peuples dont l'éducation nous est spécialement confiée et qui appartiennent à la grande famille nationale.

Or, Charles de Foucauld estime qu'un des moyens les plus efficaces, si nous voulons acquitter ce devoir, vis-à-vis du Maroc, est d'y favoriser l'installation de nombreux foyers chrétiens. Il reviendra souvent, dans ses écrits, sur la présence indispensable de ces foyers, sur le rôle important qu'ils sont appelés à jouer dans la conversion des Musulmans. « Ce n'est pas seulement par des dons matériels qu'on doit travailler à la conversion des Infidèles, écrit-il à l'abbé Caron, c'est plus encore en provoquant l'établissement chez eux à titre de cultivateurs, de colons, de commerçants, d'artisans, de propriétaires fonciers, etc..., d'excellents chrétiens de toutes conditions, destinés à être de précieux appuis pour les missionnaires, à attirer par l'exemple, la bonté, le contact, les Infidèles à la foi ; à être les noyaux auxquels peuvent s'agréger un à un les Infidèles à mesure qu'ils se convertissent.

« Souvent les prêtres et religieux manquent de points de contact, d'occasion de se mettre en rapport avec les Infidèles ; de plus, la prudence et les règles de leurs instituts les empêchent quelquefois de dépasser certaines limites d'intimité, de pénétrer au foyer des familles, d'entrer en relations étroites.

« Ceux qui vivent dans le monde ont souvent au contraire de grandes facilités pour entrer en rapports étroits avec les

Infidèles. Leurs occupations : administration, agriculture, commerce, travaux quelconques, les mettent, s'ils le veulent, en relation de toute heure avec eux ».

Charles de Foucauld voit en ces chrétiens de véritables « missionnaires laïcs », dont l'action ne se confond nullement avec celle des prêtres. Ils n'auront pas pour rôle de prêcher l'Evangile autrement que par l'exemple, ni d'entreprendre la conversion des indigènes « mais de la préparer en se faisant aimer d'eux, en faisant tomber les préjugés par la vue de leur vie, en leur faisant connaître, par leurs actes plus encore que par leur parole, la morale chrétienne ; de les y disposer en gagnant leur confiance, leur affection, leur familière amitié ; de manière que les missionnaires trouvent un terrain préparé, des âmes bien disposées, allant d'elles-mêmes à eux, ou auxquelles ils puissent aller sans obstacles ».

Nombreuses sont au Maroc les activités agricoles auxquelles pourraient s'employer ces nouveaux venus. La profession agricole n'y comprend pas seulement des propriétaires fonciers : la location ou mieux encore le métayage, peuvent permettre l'installation de ceux qui ne peuvent acquérir la terre, ou même le matériel de culture. Nous pourrions citer tel métayer, aujourd'hui à la tête d'un important domaine et qui débuta sans aucun capital ; une société fermière lui avança le matériel d'exploitation et lui confia une de ses fermes : elle n'eut pas à s'en repentir.

De plus il existe au Maroc une profession qui n'a guère son équivalent en France : celle de gérant agricole ; bon nombre de sociétés fermières ou de propriétaires confient à un gérant aidé parfois d'un ou plusieurs commis, la conduite de leur exploitation. La situation de gérant ou celle de commis est extrêmement intéressante pour les jeunes, leur offrant une vie active, variée, qui leur laisse en général beaucoup d'initiatives. Elle les place surtout dans ce contact étroit avec l'indigène, que souhaitait tellement Charles de Foucauld, et grâce auquel ils peuvent exercer sur lui une influence réelle.

La situation de beaucoup de gérants a suivi fréquemment, surtout au début de la colonisation, un développement parallèle à celui de l'exploitation qu'on leur confiait. L'un d'entre eux raconte que lorsqu'il résolut de tenter sa chance en Afrique du Nord, son père, modeste artisan, lui remit pour tout capital d'installation une caisse de couteaux... qu'on lui vola en gare d'Alger. Il put néanmoins gagner le Maroc, et débuta dans une ferme comme simple stagiaire. Ce fut le début d'une brillante et utile carrière agricole.

L'essor brillant du Maroc, l'évolution de son agriculture vers les formules familiales, les encouragements de toutes sortes donnés aux jeunes pour qu'ils se jettent résolument dans les grandes entreprises de l'Empire, tout donne aujourd'hui une actualité et une force particulières à l'appel venu de Tamanrasset. Il appartient aux familles françaises d'orienter leurs cadets vers les tâches impériales, de les y préparer par une formation sérieuse, d'y soutenir leurs premiers pas, de garder ensuite un contact étroit avec eux, de telle sorte que loin d'engendrer une brisure, leur vocation prolonge la famille et, avec elle, la Patrie.

Pierre DE LA TOUR.

# LES DEUX VOIX DE LA PRIÈRE

## " *Qui dicitur Lithostrotos, Hebraïce autem Gabbatha* "

Tandis qu'il achève de rabaisser le calice qui, derrière lui, concentre au-dessus de lui tous les regards, le prêtre récite lentement les dernières paroles, les paroles ultimes : *in mei memoriam facietis,* « vous ferez ceci en mémoire de moi » — lentement, parce que ce sont les paroles mêmes du Christ. et que, tout le temps qu'il les prononce, on ne sait plus, il ne sait plus, si c'est lui qui parle ou Jésus.

Mais lorsque, tue la voie de la clochette, il semble reprendre la parole en son propre nom, voici qu'une autre voix se pose encore sur ses lèvres, qu'une autre personne emprunte le ministère de sa personne — c'est la voix de l'Epouse comme en cette fin délicieuse de l'Apocalypse, qui lui fait répondre la réponse : *Unde et memores Domine nos servi tui sed et plebs tua sancta :* oui, Seigneur, nous gardons bien ton souvenir, *nos servi tui,* « nous » les prêtres, « tes ministres », *sed et plebs tua sancta,* « et » — par nous et avec nous — tout le peuple saint de tes fidèles ».

Qu'est-ce que ce peuple saint dans lequel et pour lequel il parle ? C'est sa famille qui l'a élevé pour Dieu. C'est la paroisse où il a grandi, et celle où il officie. C'est cette province de l'Eglise où il a reçu toute sa formation d'homme avec sa préparation d'homme de Dieu. C'est bien aussi cette petite ou cette grande patrie terrestre, toute pénétrée, dans la moëlle de ses traditions, de cette doctrine dont il s'est fait le serviteur et qui, au Moyen-Age, n'était qu'une grande province du Règne du Christ. Puis, au delà de l'horizon circonscrit autour de la vieille paroisse (ou de l'antique cathédrale) où s'enfermait volontiers l'esprit de Péguy par une sorte de primitivisme affecté ou entêté — par exemple dans sa mauvaise humeur

excusable contre cet *Index* qui n'était pas dans son caté-chisme — c'est enfin la grande Chrétienté totale qui intègre toute vie chrétienne et qui perpétue sur la face de la terre le souvenir et la réalité présente de Jésus. « Il faut que le foyer, il faut que la famille, il faut que la paroisse conti-nuent ; il faut que Lorraine et que France continuent ; il faut que la Chrétienté continue ».

Mais derrière et dessous ces réalités si chères, si proches et si familières, voici que les mots même et comme la Voix qui prend sa voix de prêtre pour lui imposer des paroles, lui évoquent une autre réalité plus profonde et plus lointaine, aussi chère, pourtant — n'est-ce pas celle qui a plané sur toute son enfance d'homme et sur toute son enfance religieuse ? — une autre réalité qui est la même, car c'est elle par laquelle sa parole d'aujourd'hui se soude directement à cette première fois, à cette fois unique où ce n'était pas lui qui parlait, mais où, au delà des premiers prêtres et des premiers ministres, Pierre, Paul ou Jean, c'était la parole et la personne même du Christ Jésus.

Et tout au long du texte de sa messe, tout au long de l'an-nuelle *liturgie* — qui est le nom grec de la messe — derrière le latin, lointain et familier à la fois, de son rite romain ou lyonnais (exactement comme là-bas, derrière le slave ou le roumain de la liturgie byzantine, dans les églises des Balkans ou de Russie), il entend les paroles de la prière, les paroles de l'Epouse, qui parlent une langue émouvante venue du fond des âges, un langage étrange où semblent se fondre deux voix discordantes et consonnantes pourtant, comme deux postes lointains sur la même longueur d'onde.

Le double contenu de la double parole se reconnaît encore dans le vase et le vêtement de nos mots latins, comme là-bas des termes slavons.

Le Grec disserte ou discute encore dans les articulations des particules : comme cet « *allà kai* » : « *sed et* » *plebs tua sancta...* qui revient dans le Canon avec une densité, une fré-quence absolument unique ; il orne de grâce l'expression

même des réalités terribles : *non mihi proveniat in judicium et condemnationem,* « *eis krima, kai katakrima...* ».

Et surtout il fournit les grandes idées théologiques et les proclamations triomphales du Credo : Deum de Deo, Lumen de Lumine, le Fils Consubstantiel au Père et la Grande Eglise universelle, *katholikè...*

L'Araméen juif ou l'Hébreu a donné le fond même des premières réalités mystiques : cette « *plebs* » *sancta* qui était le peuple d'Israël, le peuple de Dieu, *laós,* dont nous avons fait le laïcat chrétien ; et cette paroisse, *paroikia,* c'est-à-dire la colonie établie, ou dispersée en diaspora, sur la terre étrangère, qui est devenue une chrétienté — un peuple de saints sur terre — depuis que le Christ a versé la réalité des réalisations divines dans les formes des figures prophétiques, et que la Cité Sainte de Jérusalem s'est trouvée transfigurée, terrestre et céleste à la fois, comme dans l'Apocalypse, en la grande Eglise universelle du peuple de Dieu.

Mais cette Reine, mais cette Femme céleste qui déploie jusqu'à la fin des siècles la splendeur de ses liturgies pour la gloire terrestre de Dieu à travers tous les peuples de la terre qu'elle réenfante sans cesse à son Divin Epoux, continue pour exprimer les sentiments inexprimables de sa fidélité et de son amour à employer la langue des enfances : l'*Amen* qui proscrit toute hésitation de la foi et de la prière ; ce *Kyrie* que les églises orientales ont traduit dans toutes leurs langues pour scander l'incessante participation des fidèles à la liturgie mystérieuse derrière l'iconostase, comme ce « Gospodi Pomilouï » suppliant de la messe russe, nous l'avons gardé tel quel, pour traduire l'espérance et le désir indéfectiblement suspendus vers les hauteurs, ou qui s'attendrissent dans les supplications de la Passion : « *Ischyros, Athanatos, eléison imas,* ô Christ qui as achevé ta crucifixion douloureuse, et qui es maintenant *le Dieu Fort* et *Immortel, prends en pitié* notre pauvre et périssable faiblesse ». Et dans les processions eucharistiques comme durant les semaines pascales, ce sont les *Hallelu-Yah* et les *Hosana* du Temple de Jérusalem, ces an-

tiques cris de prière mués en acclamations triomphales qui traduisent, avec la joie de la victoire du Christ, la certitude de la victoire du chrértien et, à travers les ombres de la foi, la possession anticipée de l'allégresse des Enfants de Dieu dans leur sainte Maison du Ciel.

Mais notre âme à la fois mystique et rationaliste — l'âme de notre Occident augustinien — pressent un symbole et un mystère, un miracle et une merveille, dans cette double voix et comme dans cette double âme de celle qui est éternellement l'Epouse terrestre du Fils de Dieu.

Et nous voudrions esquisser ici, au delà de leur antithèse humaine, tout le sens et la profondeur de leur synthèse religieuse et chrétienne.

***

Il est deux âmes, il est deux langues, il est deux peuples, qui ont reçu deux grandes grâces de la main de Celui pour qui la Grâce est la nature même — les deux âmes et les deux langues de ces deux peuples qui se sont ainsi vus mêlés pour une tâche unique, à une heure unique de l'histoire, au moment où quelque chose, définitivement, est changé dans l'âme humaine, au moment où apparaît sur la scène de l'histoire un peuple qui n'en disparaîtra jamais plus.

Or ces deux âmes et ces deux peuples semblaient n'avoir rien eu de commun à faire en ce monde ; et ils semblent à peine s'être rencontrés sur les champs de bataille ou de travail de l'histoire.

Ils semblent s'être fuis l'un l'autre, comme la ténèbre fuit la lumière ; comme le soleil apollinien gouverne le jour avec toutes les choses réelles et rationnelles, tandis que la lune dresse son halo, souveraine, dans les nuits d'Orient, pour régner avec Ishtar et le peuple des anges et des étoiles, sur Babylone et Babel et Canaan.

A l'un, il semble que le Seigneur ait tout donné, tout, même ce qu'avant lui, dans la pénombre, avait lentement fait éclore la préhistoire : tous les verbes eurythmiques, tous les gestes

spectaculaires qu'allait consigner Clio, la déesse grecque, sœur des autres Muses.

Ils ont tout eu ; ils ont tout su. Ils ont tout trouvé — ou ils l'ont cru — tous les arts et la musique. Ils ont inventé la cité et le civisme et les citoyens. Ils ont créé tous les grands mots : et la science et la sagesse ; et la conscience et la Providence ; et la liberté et l'égalité, et la politique qui voulait dire la République.

Et ils ont eu une langue idéale et platonicienne où tout ce qui se dit de bien nombré et de rationnel dans nos langues évoluées, a déjà été dit une première fois, comme dans une hellénique préexistence.

Ils ont eu comme le privilège de Japhet, un privilège d'aîné parmi les nations : ce qu'on a appelé le miracle grec.

L'autre peuple, l'autre âme, l'autre langue, semblent en être toujours restés à cet âge de la Ténèbre primordiale où, comme aux premiers versets de la Genèse, il n'y avait pas encore de Soleil pour présider à l'égrènement des jours qui se comptaient déjà sur le monde.

Une langue compliquée, presque autant que l'allemand ou l'esperanto ; pauvre et enfantine comme un français de créole ; facile comme l'Ido ou l'Occidental.

Ame d'un peuple qui de la fuite d'Egypte aux déportations babyloniennes — aux Pogromes de l'Europe Tzariste ou Natziste — semble ne s'être jamais éveillée d'un éternel Moyen-Age, et qui, au milieu des amoncellements énormes, avec leurs luttes de géants, qu'étaient les Empires de Memphis ou de Ninive, de Thèbes ou de Babylone, semble avoir — par quel autre miracle — conservé ou retrouvé, comme une étincelle précieuse, cette âme monothéiste des primitifs, que les Missionnaires et les Sociologues sont allés redécouvrir dans les glaces de la Patagonie, sous les aurores boréales de la Terre de Feu.

Ils n'ont jamais rien su. Ils ont à peine rien appris.

Ils n'ont pas inventé la Tour de Babel (qui devait être une

tour de Babylone), puisqu'elle a sa photographie dans Vigouroux.

Ils n'auraient pas connu le Déluge — de Noé ou de Deucalion — s'il ne s'était passé au Pays des Deux Fleuves ou de Chaldée, vers le temps où les Sumériens, ces Etrusques de Mésopotamie, apprenaient aux Assyrobabyloniens à ecrire en cunéiforme, et si ces derniers ne le leur avaient transmis sur leurs tablettes.

A l'époque où Hammourabi prévoyait déjà, dans son code, les assurances sociales, ils se sont fait une loi où les prescriptions de la morale familiale sont noyées dans la liturgie culinaire du Lévitique.

Ils n'ont jamais rien connu au delà de leur vigne et de leur figuier ; ils n'ont rien su que cette bonne sagesse populaire et paysanne que l'Esprit Saint leur a ordonné d'écrire quand même dans leurs Livres Sapientaux, afin, sans doute, de marquer toute la condescendance, tout le respect du Créateur pour les œuvres de sa créature.

Seulement, lorsqu'à leur tour, ils ont écouté chanter leur âme devant les œuvres de Dieu, cette même humble littérature sapientielle s'élève subitement à des hauteurs de lyrisme qui balaient toutes les Muses grecques, comme le souffle de la tempête emporte un pipeau de pâtre.

Ils n'ont jamais su ce que c'est qu'un raisonnement, de Quohèleth à saint Paul. Ils n'ont jamais su ce que c'est que l'histoire — peut-être parce que l'histoire n'est qu'une œuvre de muse. Ils n'ont jamais su classer les faits et les événements que dans ce cadre naturel et élémentaire de la Chronique qui est l'au jour le jour ou l'année l'an où Dieu les fait, ordre plus simple encore que cet ordre bêta de l'alphabet syllabique inventé par leurs demi-frères les Phéniciens pour compter les ballots et noter les escales, et dont ils se servent, eux, dans leurs psaumes, pour enfiler les kyrielles de leurs versets sans contexte.

Mais lorsque ces Scribes ou ces Chroniqueurs ont eu ainsi à regarder les faits de leurs yeux intéressés de petits cultivateurs ou de caravaniers négociants, ils les ont couchés, noir

sur blanc, dans les papyrus, avec une telle crudité franche et un dramatique si dépouillé, qu'un assassinat de roi de Juda rivalise de tragique et d'atticisme avec une page de Thucydide ou un drame d'Eschyle.

Ils n'ont jamais su ce que c'est que la Philosophie, mais ils ont eu une âme théologienne qui met Dieu à sa place — et c'est la première.

Ils n'ont jamais su, avec ce Tohu-Bohu, frère du Chaos grec, au premier verset de la Genèse, s'ils ont écrit ou s'ils n'ont pas écrit, en tête de la Bible, une matière éternelle préimposée à l'activité d'un Démiurge.

Mais ils savent très bien que Dieu a tout fait ce qui a été fait, et c'est-à-dire tout. Et le Grec anonyme, défenseur de Platon, qui a écrit le *Traité du Sublime* leur a rendu hommage parce qu'ils ont écrit : Dieu dit que la Lumière soit — et la Lumière fut.

Ils n'ont jamais rien su. Ils n'ont jamais rien compris. Ils n'ont jamais rien appris — sauf cet entêtement qu'ils sont le peuple de Dieu.

Et ils passent à travers l'histoire et les idoles, et Epicure et le monde moderne, en traînant dans leur besace toute la richesse ou toute la misère des nations, portant leur protestation inintelligible et leur témoignage en retard de deux millénaires...

Et en passant ainsi, bouchés et explosifs, parmi les peuples, ils dérangent des problèmes et des orages et des procès et des affaires qui finissent toujours par retomber sur eux.

Telle cette affaire fameuse que nos enfants n'ont pas sue, mais qui a été la seule affaire pour leurs pères, celle qui a fait la France de 1900 jusqu'à la défaite de 1940 : cette Affaire Dreyfus que personne n'a jamais comprise — *il s'agissait de savoir si la France se mettrait en péché mortel* — sauf une espèce de prophète juif qui l'avait déclanchée, Bernard Lazare, « un athée ruisselant de Dieu » comme l'a appelé Péguy, lequel semble l'avoir reçue de ses mains mourantes à reviser et à refaire. Or, par les soins de Péguy, elle dure

encore, comme telle de ces affaires qu'on classait, vous savez, en se lavant les mains, du temps de Ponce Pilate.

Cette fois-là aussi, *oportet unum hominem mori pro populo,* il s'agissait d'une affaire de péché mortel...

Mais cette autre âme, a-t-elle eu jamais accès à la belle lumière des choses grecques ? Cet autre peuple est-il jamais entré dans l'atmosphère des choses manifestes, dans cet air palpable et fluide des terres et des côtes égéennes, où les trières font fleurir l'écume sur la vague, et où, par dessus les détroits qui ne séparent pas plus que les isthmes, légers comme des âmes, dont ils portent le nom, les papillons volent d'île en île ?

Les bédouins sédentaires de Canaan ont-ils jamais mis le pied dans l'Archipel ?

Le premier Juif qui ait mis le pied sur un navire de Tharsis a été tellement effrayé par la vague qui descend au cœur de l'abîme et remonte au sommet des cieux, que son Seigneur Yaweh a dû lui faire venir une espèce de sous-marin pour le ramener aux côtes du Liban.

Et pourtant il semble bien que, par deux fois, il y ait eu un contact intime, un contact étrange, un contact immortel entre les enfants de l'Hellade et ces fils de Chanaan dont on n'a jamais su si c'étaient des Sémites ou des Chamites.

Et, la première fois, il s'agit d'un frère de Jonas qui a trafiqué un tel transfert et transporté un tel fret entre la subtile âme grecque et l'avisée ou mercantile âme cananéenne, que, sur des ballots et des ballots de toile et de texte, tous les philologues d'outre Rhin n'ont jamais su discerner la césure et la suture.

Il s'agit d'une espèce de Jacob phénicien, rusé et roué comme Panurge, qui aurait embarqué, avec ses moutons, les ouailles de Laban et ses thérapim et ses deux filles, sur une nef de Tyr ou de Sidon.

Et, sous un faux habit grec, il a relevé en lettres cadméennes, sur son livre de bord et son portulan, tous les

caps et toutes les îles de la mer vineuse, depuis Troie et la Crète et depuis Ithaque et Charybde, jusqu'aux ultimes colonnes d'Hercule au delà desquelles le Soleil tombe en feu d'artifice dans le Fleuve Océan, comme une Pomme d'Or du Jardin d'Atlas, et jusqu'à cette Ile des Violettes, là-bas, entre Gibraltar et Tanger, où Calypso l'immortelle voisine avec les Hespérides sous les deux bras tendus de leur père qui sont les pylones du ciel.

On dit toujours « l'Iliade et l'Odyssée » comme on dit l'Epître et l'Evangile, alors qu'on devrait dire comme l'Ancien et le Nouveau Testament.

Car, tandis que les Héros d'Homère, dans l'Iliade, parlent et disputent et mènent leurs discours à péroraison comme les jeunes gens d'Athènes dans les Dialogues de Socrate, et ne frappent pas un coup qu'ils ne le disent et ne le causent et ne l'expliquent et ne le justifient et ne le commentent et ne le commémorent d'une éternelle commémoraison — l'Ulysse phénicien de l'Odyssée et des Récits chez Alkinoos, père de Nausikaa, ne parle pas, lui, il raconte.

Il voit et il projette. Film sonore, sans doute, mais visuel, photographique, objectif comme un film muet.

Il a tout vu. Et les Bœufs du Soleil en Sicile, qui devaient donner leur nom — Vitulia — à l'Italie. Et la cuisine anthropophage du Cyclope au fond de son antre. Et l'échauguette falconnière ou le promontoire du *Monte Circeo*, dominant le rivage bas du Latium, où Mussolini et les Etrusques sont en train d'édifier la Cité du Licteur sur les Marais Pontins bonifiés...

Mais surtout, avant ce faux Troyen ou ce faux Latin qui avait mouillé l'ancre chez sa cousine Didon, il est arrivé le premier à l'extrême bord de l'Occident, à cette Hespérie dont on ne sait pas bien si c'est l'Espagne Atlantide ou l'Italie — à ce Pays du Ponent vers lequel est emporté d'un mouvement irrésistible, avec les âmes des morts, tout le firmament des Etoiles.

Et là, comme Saül chez les pythonisses, il a évoqué les astres éteints et consulté les ombres défuntes...

Car Ulysse, sous son faux pallium grec, c'est toujours le vieux héros de l'antique épopée babylonienne et sumérienne — c'est Ghilgamesh d'Ur en Chaldée comme Abraham, Ghilgamesh, le petit-fils du Noé babylonien, qui, suivant le *Drang nach Westen,* la poussée ver le Ponent proclamée par le cours irrécusable du Soleil, marche inlassablement vers l'ouest comme l'innombrable tribu Indo-Européenne, comme la gigantesque traînée des dolmens funéraires depuis l'Inde jusqu'à toutes les Cornouailles et tous les Finisterres ; qui marche, à travers les sables et les déserts, ou sur l'eau saline de la mer intérieure, vers cet Erèbe ou ce Maghreb européen, vers cette Europe érèbéenne...

Ulysse, c'est le Ghilgamesh chaldéen qui, au delà de l'horizon noir du Couchant, comme les Israélites entre les flots de la Mer Rouge, a navigué des mois de nuits à travers des ténèbres concrètes.

Ulysse, c'est au fond le vieux rêve sémite, c'est le vieux rêve humain : c'est l'homme qui a voulu aller voir, voir de ses yeux, ce qu'il y a au delà de la mort !

Mais il n'y en a qu'Un — Celui qui renaît tous les ans au solstice d'hiver avec le soleil de décembre — il n'y en a qu'Un qui ait réussi la grande traversée au delà d'un bien autre Océan que l'Océan des Amériques !

Or, là encore, comme en ces vieux calvaires où l'Eglise et la Synagogue montent, debout, le deuil aux pieds d'un dieu mort, là encore, le Grec a rencontré le Sémite.

Clio, qui est le nom familier de l'Histoire, mais aussi le nom exotérique de la Providence, Clio, ce soir-là, a récusé ses Héllènes ; et elle a déposé son calame grec aux mains de quatre greffiers hébraïques, scrupuleux et fidèles, nous dit Péguy, comme le Normand des Procès qui a sténographié l'âme de Jeanne d'Arc.

Et ils ont tout dit, et ils n'ont rien inventé. Ils ont dit ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils ont touché, ce qu'ils ont vu.

Et depuis la naissance jusqu'à la mort (on dit « la crèche » et « le sépulcre »), il n'est pas un détail concret qui ait

échappé à ces nouveaux historiens qu'on a appelés les Evangélistes.

Et depuis la Conception éternelle jusqu'à la descente *ad Inferos,* on ne sait plus si c'est un Grec qui écrit le Logos semiplatonicien de Philon, ou un Hébreu qui, dans le Verbe, reprend la Parole de Dieu de Moyse.

Mais à chaque pierre que les fouilles retournent dans la Ville Sainte au nom presque grec de Hiérosolyma, on retrouve que l'Evangile transcendental de Jean, sublime comme d'un philosophe, symbolique comme d'un prophète, est bêtement vrai et objectif comme un témoignage d'analphabète.

Combien de temps y-a-t-il qu'on a retrouvé la Piscine Probatique avec ce cinquième portique tout simplement transversal dont ne savaient que faire les ingénieurs de l'exégèse ?

Il n'y a pas dix ans, à Jérusalem, qu'on a retrouvé sous les murs d'un couvent français, splendidement conservée, cette grande cour carrée, au dallage énorme, de la forteresse Antonia, qui servit de Prétoire, et où Jésus fut jugé et joué et moqué. Cette cour dont le double nom, le nom grec avec la fanfare éclatante de ses omicrons et le nom hébreu dans la résonance assourdie de ses â, me fait tressaillir à chaque Pâques nouvelle, à chaque Passion par le diacre de nouveau chantée : *qui dicitur Lithostrotos, Hebraïce autem Gabbatha.* Deux mots de Saint Jean conservés dans la Vulgate, et, après deux millénaires, nous revoyons encore et nous entendons toute la scène : le Procurateur romain qui parle latin ou grec, et la foule hurlant « Barabba » en araméen...

***

Sans doute est-ce un cas hors pair que l'évangile de Saint Jean, cette pensée et cette langue aussi hébraïques que dans les visions de l'Apocalypse, aussi grecques et comme attiques que l'évangile humaniste de Saint Luc.

Mais, dans cette fusion complète — « il n'y a plus ni Hellène ni Juif, mais tous sont un en Jésus-Christ » — je verrais plus

qu'un fait et plus qu'un symbole, un bienfait providentiel et une non passagère leçon.

Comme la crèche, scandale du rationaliste inintelligent qu'était Voltaire, fut le seul berceau non indigne du roi du monde, Seigneur des seules richesses éternelles, même s'il n'était pas venu d'abord pour être notre frère et notre consolateur *en cette Vallée des Larmes* — et les Grecs d'Eleusis n'auraient pas renié cette formule du « pessimisme » chrétien ! — de même, il convenait que le Christianisme qui est plus qu'une révélation transcendante, mais la descente même du Dieu Très Saint au milieu de nous, nous fût apportée par un peuple qui ne pouvait pas en réclamer l'invention — il fallait, bien plus, pour éviter toute ombre de cléricalisme, qu'il refusât lui-même d'y croire et de le reconnaître — il convenait que cette religion nous fut préparée par un peuple à l'esprit, sans doute, mais au cœur aussi plus simple que celui qui a été le premier artisan de la civilisation, ou, du moins — car le « citoyen » et le « civisme », c'est Rome — le protagoniste de la culture humaine.

Mais il nous faut remercier le Seigneur d'avoir fait à notre famille humaine cet honneur avec cette grâce que, lorsque le grand Dessein se fut accompli, *Quando venit ergo sacri Plenitudo temporis,* ç'ait été à l'humanité la plus adulte et la plus éveillée, la plus expérimentée du mal comme du bien et la plus consciente, que la foi fut proposée et posée cette question de confiance.

Et puis, c'est encore remercier Dieu que de reconnaître la prudence fidèle avec laquelle l'Eglise s'est toujours refusée à sacrifier aucun des trésors déposés par le Christ dans la corbeille de sa dot.

*Quando venit ergo sacri — Plenitudo Temporis*
*Missus est ab arce Patris — Natus orbis Conditor*
*Atque ventre Virginali — Carne amictus prodiit...*

*Lorsque fut donc arrivée la Plénitude des temps,* chante la

plus belle hymne chrétienne, le *Pange lingua* de la Passion, *le Père envoya des hauteurs du ciel, pour naître, le Verbe architecte du monde, et, comme d'un lit nuptial, il sortit du sein de la Vierge revêtu de chair.*

Lorsque la femme de l'Apocalypse qui est l'Eglise eut enfanté son fruit aux déserts de ce monde, tous les dragons démesurés de l'imparfaite, de l'inachevée et impatiente création, voulurent mettre en pièces cette incarnation continuée de Dieu. Mais la mère Eglise s'est toujours refusée à laisser déchirer la robe sans couture. L'Epouse est toujours folle pour l'Epoux ; Elle est toujours prudente pour les fils.

Les sectaires pessimistes des hérésies antiques ont condamné le monde, ont condamné la chair et le mariage, ont condamné l'indulgence et l'absolution. L'Eglise convertit le monde, et, dans sa liturgie grecque elle prie Dieu *hyper tou kosmou sou :* « pour ton monde... ». Elle a ouvert, à tous, les tribunaux d'absolution de sa Pénitence. Elle a exalté la sainteté du mariage, orienté, comme Elle, à engendrer à Dieu des enfants.

Lorsque du grand Docteur de la Grâce, saint Augustin, elle eut fait le Père de l'Occident, les héritiers révoltés du mystique Moyen-Age et du Saint Empire donnèrent, à ce grand docteur sémite, un fils appelé Luther, qui jeta l'anathème sur la nature et appela la raison, cette déesse grecque, la Catin du Diable. Et le triomphe de l'Evangile, si évangélique, c'est-à-dire nullement luthérienne, mais divinement humaine, fut le triomphe de l'Humanisme chrétien.

Harnack, fils rationaliste du fidéiste Luther, eût voulu que l'Eglise se délestât de tout l'Ancien Testament hébraïque, renouvelant un sectarisme, celui de Marcion, aussi antigrec, au fond, qu'antichrétien. Mais, ennemie des orgueils gnostiques de l'esprit comme des orgueils du sang, l'Eglise a gardé l'Ancien Testament et ses Psaumes, et la Genèse, parce que le Seigneur qu'Elle adore, c'est le Dieu qui a fait le ciel et la terre.

Et hier encore, les Pasteurs de la Hochkirche qui tentaient de rendre au Luthéranisme le sens d'un christianisme d'Eglise,

lui chantaient, sur un vieil air grégorien, ce témoignage qui est une réparation :

*Tu nos lacte nutrivisti — Verbo Dei imbuisti*
*Et duxisti leniter.*

*Tu nos lacte nutrivisti.* — Nous remercions l'Eglise de nous avoir gardé la nourriture des enfances. Nous la remercions spécialement, nous les intellectuels, les cérébraux, les blasés, ou, de toute façon les modernes, assourdis par tout le machinisme, ses vibrations et ses ondes — et ses images — nous La remercions de nous avoir gardé la plus vieille prière humaine. Nous la remercions de faire prier ses fils, *nos servi... sed et plebs sancta,* de nous faire prier sur ces vieilles prières des psaumes, simples comme des enfants — et même parfois elles crient la colère enfantine ou la rancune fraternelle — naïves comme des enfants qui disent (ou qui rapportent) tout à leur mère. Bien avant les textes si frais retrouvés par les ethnologues, c'est vraiment *la prière des primitifs* que l'Eglise, depuis toujours, met sur les lèvres de ses enfants ; tous indistinctement, mais nous d'abord, ses clercs, dont les systèmes théologiques pourraient raidir la foi, ou la vieillir ou la gonfler d'orgueil, ou qu'une compréhension trop verbale du surnaturel pourrait établir au-dessus et en dehors du réel.

Et en même temps, sur ce même plan et ces mêmes problèmes de l'enseignement, c'est par la même sagesse et la même compréhension qu'elle a toujours tenu à mettre à la base de la formation, pour les enfants de ses écoles comme pour ses clercs, la participation la plus large à cette culture humaine totale, à cette culture humaine pure — si l'humain pur existe — que fut l'antiquité classique païenne, informée par les chefs-d'œuvre de l'art grec..

Tandis qu'avec cette autorité doctrinale qui est sa marque et son apanage elle est chargée de pénétrer la pensée de ses enfants d'une pensée révélée, imposée et apportée d'en haut et comme de l'extérieur — un peu *le Dieu étranger* des théologiens modernes les plus positifs de l'Allemagne confessante

— elle leur permet ainsi de voir ce qu'est l'homme naturel qui est ou qui se croit complet sans l'ingérence de Dieu.

Tandis que l'expression authentique du primat et de la transcendance du don de Dieu, a toujours risqué de dégénérer, comme chez Luther, en une dépréciation de la nature et du sujet humain, à toutes les époques, avec les Pères grecs du IVe siècle comme avec les Humanistes du XVIe ou de notre époque moderne, elle a nourri ses théologiens d'une doctrine grecque de l'homme, comme dans le cas hors pair de Saint Thomas qui a inauguré dès le XIIIe siècle une Première Renaissance.

Elle semble toujours vouloir remettre les peuples dans les conditions de liberté et de conscience — et de lutte — où s'est opérée, au temps des martyrs et d'Origène, le miracle des grandes conversions.

Elle semble vouloir que nous sachions ce qu'il y a en dehors d'Elle, ce qu'il y avait avant Elle ; Elle semble vouloir nous permettre, nous rendre possible cette chose énorme : connaître qui nous étions, en bien comme en mal, quand nous étions autres, avant qu'il n'y eût quelque chose, définitivement, de changé dans notre âme même.

Et il n'y a pas si longtemps qu'une femme de lettres qui portait le premier nom de la Bible et de l'histoire humaine, et qui fut l'Egérie du régime défunt, signait, avant de mourir, un livre qu'elle intitulait *Chrétienne*, en réponse à celui où elle avait cru mettre toute sa vie et toute son âme sous le nom de *Païenne*.

Cette attitude multiple et totale, complémentaire et complète, de notre Mère « la Sainte Eglise hiérarchique » comme l'appelle Ignace de Loyola, gardant intégrale l'âme, pleine des richesses de Dieu, de sa jeunesse, est aussi un modèle, de vie, un patron, un *standard*, un étendard pour toute la grande armée de ses fils qui ont tous à lutter les luttes du salut, et les batailles des conquêtes.

La Mère Eglise veut que, face à Dieu et face aux hommes, nous gardions cette double âme qui est sienne.

Elle veut que dans le secret de la cellule et du cœur — *clauso ostio* — nous priions le Père du Ciel qui voit *in abscondito* avec la simplicité totale des enfants que baise leur mère dans le berceau. Mais aussi, que, chargés de notre âme d'abord et de sa croissance, nous nourrissions notre foi et notre amour de chrétien de tout ce que portent d'accroissement humain les nourritures de la terre, et que, par un laïcat de désistement les fidèles n'abandonnent pas à la caste de clergie le souci du sacré et les inquiétudes de la vérité. Elle veut que l'hommage spirituel de nos cœurs soit à la hauteur de toute la culture de notre esprit, de la culture de notre classe et de notre époque, n'ignorant pas que la foi ni l'humililté essentielle du croyant, tout comme l'humilité propre du savant, n'ont rien à redouter que d'une demi-science ou d'un enfantin et prétentieux savoir.

Mais en même temps, pour tous, pour les fidèles comme pour ses prêtres — tous ne forment-ils pas le Royaume Saint, le Sacerdoce Royal des Enfants de Dieu, tous ayant à étrenner par les témoignages de la terre la vocation éternelle d'être la gloire vivante de Dieu — elle veut qu'ils puissent parler, tous, aux hommes de leur classe, aux hommes de leur temps, aux hommes de ce temps qui savent toute chose, dans les termes de leurs préoccupations ou de leurs peines, dans les termes de leurs « distractions » ou de leurs soucis, mais avec l'autorité et l'accent d'hommes qui ne savent, au fond, qu'une chose : *nos autem credidimus caritati,* et c'est à savoir que Dieu *est,* vivant et voyant, et qu'il nous connaît, et qu'il nous aime.

Frédéric TAILLIEZ.

# L'ÉDUCATION DE L'HOMME NOUVEAU

## *Une thèse sur la pensée de Rousseau*

Il est des auteurs sur lesquels on peut penser parfois que tout a été dit. Rousseau est de ceux-là. Le Père André Ravier, encouragé dans son entreprise par M. Jacques Chevalier, ne l'a pas pensé. Et il a eu raison. Car les deux importantes thèses (1) qui viennent de lui valoir devant la Faculté des Lettres de Grenoble le titre de docteur, vont bousculer bien des idées reçues et nous obliger à reviser nos jugements sur l'auteur de l'Emile. Trop souvent ces jugements s'inspiraient d'études passionnées, de sens contraires, comme celles de Jules Lemaître ou de Francisque Vial. André Ravier a voulu aborder le texte même de Rousseau avec un esprit non prévenu, avec un regard neuf. Il a eu la patience de suivre dans le détail et de préciser des expressions comme celles de « sentiment », de « nature », de « liberté », à travers les mille nuances qu'elles prennent dans la langue affective de Rousseau.

Après cette étude qui, ainsi que le soulignait M. Aimé Forest au cours de la soutenance, n'avait jamais été faite, la pensée de Rousseau apparaît singulièrement plus cohérente qu'on n'a coutume de le croire, et très différente aussi de ce qu'on en dit souvent. Sur des problèmes qui, aujourd'hui plus que jamais, sont d'importance, comme les rapports de la personne et de la société ou la place de la religion dans l'éducation, la thèse du P. Ravier nous révèle un Rousseau mal

---

(1) L'éducation de l'homme nouveau, Essai historique et critique sur le livre de l'*Emile* de J.-J. Rousseau par André Ravier, 2 vol., Spes, 1941. Le livre est agrémenté de remarquables planches en héliogravures exécutées sur les presses de M. Lescuyer.

connu et singulièrement actuel. Le lecteur éprouvera la surprise, amusée d'abord et finalement convaincue, qu'éprouvèrent les spectateurs de la soutenance en voyant un religieux défendre Jean-Jacques contre des universitaires. Déjà Pierre-Maurice Masson, dans une thèse célèbre, nous avait invité à voir en Rousseau un artisan du renouveau religieux ; le Père Ravier à son tour nous le montre beaucoup plus proche des valeurs chrétiennes et françaises qu'on ne nous le représente d'ordinaire.

## I

### Le respect de la personne humaine

Le premier problème que pose l'œuvre de Rousseau est celui de la « nature ». Quelles discussions passionnées n'ont pas été soulevées par la thèse célèbre de la bonté naturelle de l'homme et de la valeur corruptrice de la société ! Sur ce point, le livre du P. Ravier nous apporte des lumières et qui semblent définitives. Le premier trait qui frappera le lecteur de l'*Emile*, c'est le réalisme dont doit faire preuve l'éducateur. Avant tout il faut exclure tout à priori pour se mettre en présence de la « nature » même de l'enfant. L'éducation ne consiste pas à imposer du dehors connaissances et habitudes, à le plier aux usages de la société où il doit vivre. Elle consiste au contraire à épanouir ce qu'il y a en lui d'unique et pour cela à être attentif à le percevoir pour en favoriser l'éclosion. C'est une œuvre admirable d'intelligence et d'amour. Je ne sais pas si la grandeur du rôle de l'éducateur a été jamais plus intelligemment mise en relief que dans le précepteur de l'*Emile*.

Quelle attitude foncière est sous-jacente à cette éducation « négative » qui exige qu' « on épie longtemps la nature », avant d'agir sur elle ? Cela dépend évidemment du sens que ce mot de « nature », a pour Rousseau. C'est ici que le travail du P. Ravier permet de serrer cette notion qui apparaît à toutes les pages du livre. Au terme de cette enquête, voici la définition qu'il en donne : « La nature, c'est tout d'abord un

ensemble de dispositions primitives, antérieures aux habitudes et aux altérations de l'opinion. En second lieu ces dispositions primitives s'ordonnent selon une triple hiérarchie : l'agréable et le déplaisant, la convenance et la disconvenance, l'appétit du bonheur. Enfin ces dispositions s'ordonnent ainsi en nous dans notre être concret ». (Education de l'homme nouveau, II p. 48). C'est donc la totalité de notre être concret, le fond mystérieux de chaque homme.

Mais alors, comme l'écrit très bien André Ravier, la nature « prend valeur de personne ». Et c'est bien là la conclusion capitale de cette étude qu'au cours de la soutenance M. Aimé Forest a vigoureusement souligné. Ce mot de « nature » est commun à Rousseau et Diderot. Mais il recouvre des sens tout opposés. Une comparaison eût singulièrement ici mis en relief la pensée et l'on peut regretter que le P. Ravier ne l'eût pas faite. D'un côté en effet, nous sommes en présence d'une conception matérialiste de la nature, réduite à être un faisceau de tendances *sensibles*, et l'on peut dire que certaines formes de l'Ecole Nouvelle se rattachent à cette tradition plus qu'à celle de Rousseau.

Chez Jean-Jacques au contraire, nous sommes en présence d'une hiérarchie de valeurs : « Jean-Jacques a perçu avec netteté que, pour s'aimer en toute rectitude, il fallait que l'homme aimât en soi ce qu'il porte de meilleur, c'est-à-dire sa conscience et tous les biens spirituels qu'elle comporte ». Chez lui l'idée de nature est donc nettement orientée dans un sens spirituel. Et l'on s'explique mieux ainsi son influence sur Kant. Toutefois il ne s'agit encore que d'une orientation : « Pour avoir transformé son amour de soi en amour de son moi supérieur, Emile ne s'est pas ouvert vraiment au spirituel, il reste prisonnier de lui-même. Tout son effort moral s'achève en un égotisme ». (II. p. 508).

Ceci nous amène au problème central de l'Emile, celui des rapports de l'individu et de la société. Ici encore il faut savoir gré à Rousseau — et ceci est singulièrement actuel — d'avoir vigoureusement souligné le respect auquel a droit la person-

nalité de l'enfant et le danger d'une emprise exagérée de la société sur l'éducation.

« Le social, voilà le grand danger de l'éducation. L'effort de Jean-Jacques et de son éducation négative consiste à dissocier, autant qu'il se peut, croissance individuelle et éducation sociale. Au fait, l'éducation négative n'est pas autre chose que le refus de laisser le social intervenir, à titre d'élément premier et directif, prescriptif, dans le développement de l'enfant, aux dépens du « naturel » : « C'est donc à ces dispositions primitives qu'il faudrait tout rapporter, et cela se pourrait si nos trois éducations (celle de la nature, celle des choses, celle des hommes), n'étaient que différentes ; mais que faire quand elles sont opposées, quand, au lieu d'élever un homme pour lui-même on veut l'élever pour les autres ? Alors le concert est impossible. Forcé de combattre la nature ou les institutions sociales, il faut opter entre faire un homme ou un citoyen ; car on ne peut faire à la fois l'un et l'autre ». Voilà bien délimité le problème de l'éducation négative (p. 227).

Ce texte apporte une réponse décisive à une question importante posée par M. Albert Rivaud au P. Ravier au cours de la soutenance de sa thèse. « Quelle est la préoccupation dominante de Rousseau, lui demandait-il, celle d'éducateur ou celle de politique ? Est-il d'abord l'auteur de l'*Emile* ou celui du *Contrat Social ?* Forme-t-il les enfants en vue de la cité ou organise-t-il la cité en fonction des personnes ? ». Le P. Ravier n'eut pas de mal à montrer que le souci éducatif est premier chronologiquement chez Rousseau. Qu'il le soit aussi dans l'ordre des valeurs, le texte que nous avons cité l'établit assez. Le but de l'éducation, comme celui de la cité elle-même est en définitive de faire des hommes. Cela seul a raison de fin.

Reste avec cela — et c'est la faiblesse de la thèse de Rousseau que le P. Ravier souligne justement — que s'il a bien mis en relief le primat de la personne, il n'a pas une conception de la société d'une valeur correspondante. Elle apparaît dans l'*Emile* sous un aspect tout négatif comme une réalité à la fois

dangereuse et inévitable par laquelle il faut éviter de laisser contaminer l'enfant en l'isolant et l'homme en le rendant aussi indépendant que possible. C'est qu'en effet le personnalisme de Rousseau n'arrive pas à se dégager entièrement d'un certain égoïsme d'un individualisme qui reste sa grande limite ! Jusque dans l'épanouissement des sentiments altruistes Rousseau veut tout ramener au grand mobile de « l'amour de soi ». Par là l'opposition de l'individu et de la société reste maintenue et on peut prévoir que dans ce conflit l'individu sera fatalement écrasé. C'est ce qui arrive dans le *Contrat Social.*

Ce qui a manqué ici à Rousseau — et ceci je regrette que le P. Ravier ne l'ait pas assez montré — c'est une conception personnaliste de la société, c'est-à-dire une philosophie de l'amour. Comment lui en faire un reproche quand il ne pouvait le trouver nulle part. Elle est absente aussi bien de la philosophie scolastique que de celle de Descartes — et son absence explique les interminables et insolubles controverses de Bossuet et de Fénelon à propos de l'amour pur. Cette philosophie nous l'avons aujourd'hui grâce à Scheler et aux philosophes qui dépendent en partie de lui, un Gabriel Marcel, un Mounier, un Madinier. Elle montre que l'objet formel de l'amour est la personne comme telle et qu'à cet égard il n'y a pas à opposer l'amour de sa propre personne et celui de la personne des autres. Dans cette perspective, l'homme est immédiatement posé comme appartenant de droit à une communauté de personnes. Il ne faut donc pas comme le voulait Rousseau, isoler l'enfant de la société, ce qui est contraire à la « nature » vraie de l'homme qui est sociale en même temps que personnelle, mais il faut lui donner une formation sociale en même temps qu'une formation personnelle, c'est-à-dire lui apprendre à respecter et à aimer la personne d'autrui.

## II

### La place de Dieu dans l'éducation

Avec la vraie valeur de l'idée de nature chez Rousseau,

fondée sur l'étude scientifique des textes, le second point, très controversé lui aussi sur lequel le P. Ravier apporte une solution neuve ; c'est la place faite à la religion dans l'éducation. Est-elle un facteur secondaire et rapporté — et l'idéal de Rousseau est-il une sorte de sagesse laïque, analogue à celle du Stoïcien, dont l'élément fondamental est la liberté intérieure ? Telle est la thèse de Francisque Vial qui voit en Rousseau un ancêtre de l'école sans Dieu, thèse reprise au cours de la soutenance par M. Théodore Ruyssen. Ou bien l'homme est-il fait pour le bonheur — et l'opposition fréquente que Rousseau constate entre vertu et bonheur en cette vie postule-t-elle alors une vie future qui commande dès maintenant l'existence et y intègre un élément religieux ? C'est là ce que le P. Ravier semble solidement établir.

En réalité deux questions sont engagées dans ce débat qu'il faut considérer successivement parce que l'une et l'autre sont d'importance : la première porte sur la composition de l'*Emile*, la seconde sur le rapport à établir entre les deux idées de liberté et de bonheur dans la pensée de Rousseau. Sur la question de composition, nous rencontrons à nouveau deux problèmes : le premier est celui de l'importance relative des différentes parties du livre, le second celui de la place qu'y tient la *profession de foi du vicaire savoyard.* En ce qui concerne l'importance des différentes parties de l'*Emile*, on sait que Rousseau attend l'âge de 18 ans pour parler de Dieu à son élève. C'est là un des points qui ont soulevé dès le début les critiques les plus véhémentes — et les plus justifiées de l'Eglise — contre le livre. Mais laissons cet aspect du problème. L'essentiel pour le moment est de savoir si c'est là de la part de Rousseau le fait d'un excessif dédain du problème religieux ou au contraire de l'importance extrême qu'il y attache.

C'est ici que le problème de composition intervient. Pour la majorité des auteurs en effet l'essentiel de l'*Emile* est contenu dans les trois premiers livres qui traitent de l'enfant et de l'adolescent. On met l'accent sur les facteurs qui interviennent surtout alors : éducation des sens, leçon de choses etc... Rousseau est surtout considéré comme psychologue de l'enfance.

Or selon le P. Ravier, c'est là renverser les perspectives du livre. Ce qui est premier dans la pensée de Jean-Jacques, c'est la formation de l'homme. Les livres capitaux ce sont les livres IV et V où l'on passe de la formation de l'enfant à celle du jeune homme. C'est là que Rousseau devient tout à fait original — et qu'il nous dit lui-même se séparer de Locke. Or quelles sont les préoccupations dominantes alors : ce sont le problème de l'amour et le problème religieux. Or pour Rousseau ce sont là les deux questions capitales dont dépendra toute la suite de la vie. Toute l'éducation antérieure n'a eu d'autre objet que de préserver l'enfant d'idées fausses sur ces deux problèmes essentiels et de lui former une âme capable de les aborder, afin que à l'heure où ils se présentent, il puisse leur apporter la véritable solution. Qu'on reproche donc à Rousseau de n'avoir pas osé parler de Dieu plus tôt, comme le fait Christophe de Beaumont, c'est juste, mais qu'on ne voie pas le dédain du problème religieux, comme le fait Vial, quand c'est au contraire la marque d'un respect qu'on pourraît dire trop susceptible et trop craintif.

Mais toute la question de composition n'est pas encore résolue. Il reste un second problème plus difficile : la question religieuse est représentée dans l'*Emile* par la Profession de foi du Vicaire savoyard. Or ce célèbre morceau fait-il bien partie intégrante de livre ? C'est ici que se présente l'adversaire le plus redoutable en la personne de Pierre-Maurice Masson, dont on connaît l'admirable thèse. On ne peut s'empêcher de marquer ici les singulières analogies de situation qui rapprochent sa thèse de celle du P. Ravier. L'une et l'autre ont été terminées au cours de la guerre, celle de Pierre-Maurice Masson dans les tranchées de 1914 où il devait être tué, celle du P. Ravier sur le front de 1940. Leurs préoccupations sont bien voisines aussi, étant premièrement d'ordre religieux. Il semblait que sur ce point la thèse si consciencieuse de Masson ne laissait rien à dire. Sur la question précise du rapport de la Profession et de l'*Emile*, le P. Ravier se sépare pourtant décidément de lui.

On connaît la thèse de P.-M. Masson « *L'Emile* et *la Profes-*

*sion de foi* qui forment un tout bibliographique ne forment pas un tout intellectuel ». A l'appui de sa thèse il apporte deux arguments : l'opposition des morales et celle des théodicées. « Ramener l'homme à la nature, écrit-il sur le premier point, c'était le ramener à l'unité par en bas... Or ce n'est pas la morale du Vicaire savoyard : avec une insistance que j'ai signalée et qui ne peut échapper au lecteur le plus superficiel, il maintient le principe fondamental de toute psychologie chrétienne, c'est-à-dire le dualisme de l'être humain ». On voit que tout l'argument de P.-M. Masson se fonde sur l'idée qu'il se fait de la notion de « nature » dans l'*Emile*. Mais c'est précisément cette conception de la nature, au sens matérialiste du mot, dont le Père Ravier a établi le mal-fondé. « Jean-Jacques, écrit-il très bien, par le fait même qu'il croit aux valeurs intellectuelles et morales, admet la lutte intérieure qui déchire l'homme en deux. Cette scission intérieure, il l'inscrit au compte de la société ; il substitue le péché social au péché originel, c'est vrai ; mais il faut bien se rendre compte que le péché social comme le péché originel porte ses répercussions au cœur même de l'homme, il est immanent à l'homme, il le divise contre lui-même ».

Par là se trouve résolue du même coup une objection voisine que M. Théodore Ruyssen opposait au P. Ravier au cours de sa soutenance. « Dans la Profession de foi, disait-il, l'homme porte en lui le principe du péché ; dans l'*Emile,* il est bon par nature et c'est le contact de la société qui le corrompt ». C'est là, répondait justement le P. Ravier, simplifier le problème. En effet s'il est vrai que c'est à l'occasion de la société que le péché apparaît dans l'homme, il est vrai aussi qu'il le porte en lui-même, puisque la société lui est en un sens immanente. Il faudrait compléter la formule de Rousseau : « L'homme est bon par nature, la société le corrompt », en ajoutant : « mais comme il est social par nature, il porte de ce fait un germe de corruption ». L'originalité de Rousseau n'est donc pas de nier le péché originel, mais d'en faire une réalité éminemment sociale. La différence de la *Profession* et de l'*Emile* n'est pas une différence de doctrine,

mais de point de vue : la *Profession* envisage l'homme dans toute sa réalité, l'Emile, qui se place sur le terrain pratique de l'éducation, accuse le caractère social du péché, sans nier pour autant son aspect originel, mais seulement son aspect personnel.

Il faut donc dire, contre P.-M. Masson que la *Profession de foi* n'est pas en contradiction avec l'*Emile* et qu'elle en est une partie essentielle encore que la rédaction en puisse être antérieure. Reste alors le problème théorique de l'importance relative de l'idée de liberté et de celle de bonheur dans l'*Emile*, c'est-à-dire, en admettant que les deux s'y rencontrent, la question de savoir si la morale de l'*Emile* est une sagesse toute humaine, que couronne une théodicée accidentelle ou si elle est essentiellement orientée vers un bonheur futur. Dans une discussion importante à la Société française de philosophie, M. Cassirer a centré toute la pensée de Rousseau autour de l'idée de liberté. Le P. Ravier la subordonne à celle de bonheur et à la réalité religieuse qu'elle postule. Il apporte à l'appui de sa thèse des textes très clairs, tel celui-ci qui appartient non à la *Profession*, mais à l'*Emile* lui-même : « C'est alors (quand il a compris ce qu'est Dieu) qu'il trouve son véritable intérêt à être bon... pour jouir du bonheur durable que le repos d'une bonne conscience et la contemplation de cet Etre Suprême lui promettent en l'autre vie, après avoir bien usé de celle-ci. Sortez de là, je ne vois plus qu'injustice, hypocrisie, et mensonge parmi les hommes ».

Mais il reste que de tels textes sont rares, qu'ils n'ont pas cet accent entraînant que présentent au contraire ceux où il est question de liberté. « Il n'est jamais sans éclat lorsqu'il en parle, et c'est à son propos, qu'il trouve ses formules les plus frappées », écrit le P. Ravier lui-même de Rousseau. Si l'on veut trouver l'idéal de l'éducation selon Rousseau, je crois que nul texte n'en donne mieux l'idée que celui-ci : « Veux-tu vivre heureux et sage, n'attache ton cœur qu'à la beauté qui ne périt point ; que ta condition borne tes désirs, que tes devoirs aillent avant tes penchants... ; apprends à perdre ce qui peut t'être enlevé ; apprends à tout quitter quand la

vertu l'ordonne, à te mettre au-dessus des événements... Alors tu trouveras dans la possession même des biens fragiles une volupté que rien ne pourra troubler ».

On voit bien dans ce texte ce qu'est le but de l'éducation chez Rousseau et que c'est bien la liberté morale. Ce qu'il faut c'est rendre l'enfant capable, quand il sera devenu un homme, de se conduire par la raison, de se gouverner par lui-même. Et par conséquent il ne faut pas se contenter de l'enfermer dans des contraintes extérieures, mais le laisser exercer sa liberté et se rendre compte par ses propres expériences des limites dans lesquelles il doit apprendre à se maintenir. Le but est d'attacher l'homme aux vrais biens, c'est-à-dire aux biens spirituels qui ne peuvent être enlevés et de le libérer de la servitude des passions de la chair et de l'opinion du monde.

Autant cette doctrine de la liberté est claire et ferme, autant l'idée que Rousseau nous offre du bonheur futur reste contaminée par un hédonisme qui n'arrive pas à s'élever à une conception vraiment personnelle des rapports de l'âme avec Dieu. Que l'idée de bonheur vienne donc couronner le système, je crois que le P. Ravier l'établit. Et à cet égard l'éducation religieuse en fait partie intégrante. Mais c'est l'idée de liberté qui en reste le centre, qui lui donne son accent et son élan.



Ces quelques remarques ne donnent qu'une faible idée de l'intérêt des problèmes soulevés par « *L'éducation de l'homme nouveau* ». Du moins montreront-elles au lecteur qu'il ne perdra pas sa peine en s'attachant à la lecture de ces deux gros volumes. L'importance du travail du P. Ravier paraît très considérable. Il arrache définitivement Rousseau au domaine des querelles partisanes qui faussaient l'interprétation de sa pensée. A force de patiente application, il nous restitue enfin un Rousseau authentique. Et du même coup il lui donne sa vraie place, qui est grande. Que l'homme ait eu des bizarreries, que sa pensée soit souvent contradictoire ; qui le nie-

rait ? Reste avec cela qu'on s'expliquerait difficilement son influence si son œuvre n'apportait pas un message substantiel. C'est ce message que le P. Ravier nous restitue.

Nous ne sommes que trop portés en France — et aujourd'hui plus que jamais — à déprécier nos gloires. Rousseau plus que nul autre a été victime de cette manie. Nous avons accumulé sur lui les caricatures. C'est l'honneur des livres comme celui du Père Ravier après celui de P.-M. Masson de réagir contre cette tendance. Elle est d'autant plus regrettable dans le cas de Rousseau qu'il est un des écrivains qui ont le plus contribué au rayonnement spirituel de la France à l'étranger. Or nous avons tendance à ne pas le prendre au sérieux ou à ne pas le considérer comme représentatif de notre tradition. Le livre du P. Ravier contribuera à lui donner désormais à nos yeux toute son importance, à nous le faire connaître sous son jour véritable, à nous montrer en lui, par son respect de la personne, son sens de la liberté, un des grands représentants des valeurs qui sont celles de la France. Par là il vient bien à son heure.

Jean Daniélou.

# REGARDS SUR LE MONDE

## EUROPE

ALLEMAGNE. — *Politique étrangère.* — L'invasion de la Crète a mis le point final à la campagne des Balkans. On pouvait se demander, à la fin de mai, si cette occupation d'une des meilleures bases du Proche-Orient, ne devait pas être considérée comme la première phase d'une vaste action en Méditerranée et un premier bond vers Suez. Contrairement à ce que les violents bombardements d'Alexandrie et l'envoi en Irak d'avions transporteurs de troupes pouvaient faire prévoir, la première quinzaine de juin fut un temps de pause entre les opérations du printemps et celles de l'été.

Faisant allusion aux plans tenus fort secrets, que le Chancelier Hitler envisagea à la frontière du Brenner avec M. Mussolini, lors de leur dixième entrevue, les « Basler Nachrichten » estiment que chercher à savoir si la guerre s'étendra vers le golfe Persique, ou, au contraire, vers la côte ouest de l'Afrique, est se placer devant une véritable devinette : « Les côtes de l'Afrique poseraient la question américaine, celles de l'Asie la question russe, cest-à-dire autant d'inconnues. L'une et l'autre possibilités rendront plus aigu le problème devant lequel se trouve la France ».

Cette *période d'expectative* a été marquée par des événements et des déclarations qui en ont souligné le caractère.

En *Irak*, les quelques éléments allemands qui avaient été amenés par la voie des airs sont repartis comme ils étaient venus, sans avoir pris part au combat, alors que l'Angleterre enlevait la décision. Il en a été de même en *Syrie* où les troupes de l'Axe, conformément aux clauses de l'armistice qui laissent à la France le soin de défendre ses possessions, ne sont pas intervenues, tandis que l'Angleterre cherchait à occuper la côte libanaise pour protéger Chypre et organiser une défense avancée des pétroles de Mossoul et du canal de Suez.

En *Turquie,* où l'activité de M. von Papen est intense, des déclarations officieuses de la presse berlinoise ont tranquillisé l'opinion : « L'Allemagne n'a pas exigé, ni même prévu, de transit militaire à travers le territoire turc ». Des assurances très fermes pour l'avenir ont même été données :

« Le Reich ne songe nullement à menacer la tranquillité de la Turquie et n'a pas l'intention de poser des exigences contraires à la volonté du gouvernement turc, à la dignité et à l'intérêt de la nation turque.

« L'Allemagne a toujours eu, à l'égard de la Turquie, des sympathies particulières et a toujours tenu compte, dans ses décisions, de la situation politique et militaire, et de la nécessité d'éviter toute action qui puisse créer un conflit avec la Turquie, son ancienne alliée ».

Cette déclaration préparait la signature d'un pacte d'amitié qui réserve « les obligations contractées par les deux pays » envers les tiers et garantit « l'intégrité et l'inviolabilité du territoire turc ».

L'Italie, par la bouche de M. Mussolini parlant à l'assemblée nationale des faisceaux et corporations, a précisé qu'aucune aide militaire n'était demandée par l'Axe à l'*Espagne :*

« Nous ne sollicitons en aucune façon une décision de l'Espagne. ...Nous nous bornons à penser et à croire que l'Espagne sait de quel côté se trouvent ses amis éprouvés et de quel côté se trouvent ses ennemis non moins éprouvés ».

L'objectif actuel des forces de l'Axe ne serait donc pas la seule Méditerranée et non plus les côtes africaines atlantiques. La presse anglaise insinuait qu'avant de donner tout son effort contre la puissance britannique, l'Allemagne tiendrait à s'assurer le contrôle des greniers de l'Ukraine et des puits de pétrole de Bakou. Les évènements, lui ont donné raison.

Des unités motorisées et un certain nombre de divisions, que l'on chiffre à plus de 100, avaient été disposées le long de la frontière russe de la Mer Noire à la Baltique. La Finlande et la Roumanie devaient entrer dans le jeu pour récupérer leurs provinces perdues ; ce que confirmaient la visite du Conductor Antonesco au Führer et les récentes livraisons de matériel de guerre à la Finlande.

Un démenti formel de l'agence Tass chercha à faire taire ces rumeurs de guerre : « Il n'existe aucune tension entre Berlin et Moscou » déclara le communiqué officiel. L'Allemagne n'a for-

mulé aucune prétention contre l'U. R. S. S. et ne lui a proposé la conclusion d'aucun accord plus étroit que les précédents ».

« Il y a lieu de croire que le transfert, ces derniers temps, de troupes allemandes dans les régions du nord et du nord-est de l'Allemagne — troupes qui ont été libérées à la fin des opérations dans les Balkans — est fait pour d'autres motifs, sans rapport avec les relations germano-soviétiques.

« Les bruits suivant lesquels l'U. R. S. S. se préparerait à la guerre contre l'Allemagne sont mensongers et ne sont répandus que dans un but de provocation.

« Les convocations pour les périodes d'été des réservistes de l'armée rouge, qui ont lieu actuellement, et les prochaines manœuvres, n'ont donc d'autre but que l'entraînement de réservistes et la vérification du travail de l'appareil ferroviaire, mesures qui, comme on le sait, sont prises chaque année ».

Jusqu'au dernier moment, il semblait donc que c'est par l'application d'accords économiques déjà existants, que le Reich chercherait à obtenir les livraisons en céréales et en carburants dont il pourrait avoir besoin pour continuer les hostilités et satisfaire aux besoins européens. Le chancelier Hitler a préféré s'en remettre au sort des armes.

*La mort de Guillaume II* a permis de mesurer la distance qui sépare les conceptions du Kaiser et celles du Chancelier du troisième Reich.

D'ordre du Führer, les honneurs militaires ont été rendus à l'ex-souverain, mais la presse a fait remarquer combien, depuis vingt ans, l'opinion s'était séparée de lui et qu'il emportait définitivement dans sa tombe le mythe impérial et dynastique. Désafection de sa personne, suite fatale de l'oubli, mais conséquence surtout du dépassement de ses conceptions par les événements.

La Mitteleuropa qui, en 1917, apparut comme le but suprême des efforts du peuple, ne prévoyait qu'une association nouvelle des allemands dans le cadre européen. Elle ne s'élargissait pas jusqu'à la conception d'un seul Etat national organisant, par delà les frontières du germanisme, l'Europe elle-même, selon des méthodes révolutionnaires telles que « les projets d'alors et la réalité d'aujourd'hui ne sont pas seulement séparés par une large distance. Il y a entre eux deux un abîme ; un abîme où s'est effondré tout un monde, toute une époque ».

Ces *méthodes révolutionnaires propres au troisième Reich,* le

Dr Gœbbels, ministre de la propagande, les a récemment présentées dans une vive lumière qui éclaire l'histoire diplomatique et militaire du temps présent :

« De même que la guerre, comme l'a dit Clausewitz, n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens, de même aussi la politique n'est que la poursuite de la guerre par d'autres moyens ».

« Souvent même on ne peut distinguer si les moyens auxquels un peuple a recours dans sa lutte pour l'existence ressortissent à la politique ou à la guerre.

« Car la guerre aussi c'est de la grande politique. Elle ne se borne pas à poursuivre ses buts en recourant à la force des armes. La politique l'accompagne sans cesse. Elle lui prépare le terrain, écarte des obstacles, qui sont à enlever diplomatiquement et psychologiquement, et ainsi, elle donne toute leur efficacité aux actions militaires.

« Il est nécessaire que politique et stratégie soient réunies en une seule main, que leurs tendances soient guidées par une impulsion centrale d'une manière intelligente et rationnelle : c'est à cette condition seulement qu'elles peuvent mener à des victoires de grand format ».

De ces considérations, le Dr Gœbbels tire la notion de guerre totale qui suppose une stratégie totale, en sorte que l'organisation économique ait exactement la même importance que l'organisation de l'armée, l'action de l'arrière que celle du front, les périodes d'inactivité apparente que les heures de combat :

« Il est certaines périodes au cours desquelles une part importante de la conduite de la guerre passe aux forces qui ont à lutter sur le terrain spirituel et moral dans le combat que la nation poursuit pour son existence ».

Le Dr Gœbbels conclut le Blitz-Krieg, expression allemande qui a passé dans toutes les langues du monde, n'est que l'alliance harmonieuse réalisée entre la politique et la stratégie.

« Dans cette alliance, c'est à la politique qu'il incombe de créer longtemps à l'avance toutes les conditions préalables en vue de faire triompher un point de vue déterminé, tandis que la stratégie, après une préparation minutieuse allant jusqu'aux détails les plus infimes en apparence, frappe au moment décisif un coup rapide comme l'éclair et d'autant plus efficace ».

*Politique financière et économique.* — Pour financer la guerre totale, le Reich fait appel, en partie égale, à l'impôt et à l'emprunt.

Le dernier budget, arrêté le 31 mars 1941, révèle que les recettes fiscales ont passé de 6,6 milliards de marks en 1932 à 17,7 milliards en 1938 et à 27,2 milliards en 1940. Grâce au rendement accru des impôts sur le salaire, sur les revenus et sur le chiffre d'affaires, on espère que les recettes monteront en 1941, à 30 milliards. La moitié des dépenses de guerre étant ainsi couverte, l'autre moitié serait comblée par l'emprunt. La dette allemande est restée dans des limites acceptables. Elle s'élève, au 31 mars 1941, à 90 milliards de reichmarks. Le secrétaire d'état Reinhart a affirmé qu'en 1941 les taux d'impôts qui, de 1922 à 1940, ont été élevés de près de 300 % ne seraient pas augmentés et, qu'après-guerre, l'impôt sur le revenu serait révisé.

La durée de la guerre, son extension possible, soumettent l'industrie allemande à un effort intense de production qu'elle peut difficilement soutenir. Aussi le Reich multiplie-t-il les commandes dans les territoires occupés et cherche-t-il, par des accords économiques toujours plus importants, à répartir au profit des organismes qui travaillent pour lui, les matières premières dont dispose l'Europe. Un important traité de commerce avec la Finlande assure à l'Allemagne la livraison de bois, de cellulose et de cuivre, en échange de coke, d'engrais azotés, de sucre et de produits finis.

En France le souci de fournir du travail aux industries de la zone non occupée a commandé un assouplissement des relations économiques entre les deux zones, le règlement des produits manufacturés étant effectué, déduction faite des matières premières, à l'aide des disponibilités considérables que le Reich a accumulées à la Banque de France.

*Politique scolaire et coloniale.* — Inaugurant quatre nouvelles chaires à l'Institut Colonial de Hambourg, M. Rust, ministre de l'instruction publique, a rappelé que l'Allemagne doit avoir des colonies et qu'elle se prépare à remplir son rôle colonial.

Dans ce but, dès avant le début des hostilités, l'œuvre africaine du « Groupe d'exploration allemand » avait mené à bien 70 missions. Au cours des dernières années le programme des grandes écoles et des universités allemandes s'est enrichi de cours et d'exercices pratiques de caractère colonial, si bien qu'au début de septembre 1940 il y avait déjà 166 professeurs et au total 278 cours traitant des études africaines.

De plus, dans un certain nombre d'universités, des « Groupes d'études coloniales » ont été constitués, ainsi que des sections spéciales de sciences coloniales.

Pour former rapidement un grand nombre de jeunes étudiants aux tâches coloniales de l'avenir, le ministre de l'éducation nationale repousse l'idée d'une université coloniale spéciale. Il préfère le développement des études coloniales dans toutes les universités et l'adjonction à une université d'un enseignement colonial complet. Pour certaines branches, telles que l'agriculture et l'exploitation forestière coloniale, une formation complémentaire sera donnée, en deux années, aux étudiants qui auront achevé le cycle complet des études universitaires.

ANGLETERRE. — *L'évacuation de la Crète*, deux semaines après que M. Churchill eut déclaré : « Nous avons l'intention de défendre la Crète jusqu'à la mort et sans idée de retraite », a provoqué d'âpres critiques. M. Churchill y a répondu publiquement aux Communes.

En Crète comme en Grèce, c'est au manque de matériel qu'il faudrait attribuer l'insuccès. En Grèce, un armement inférieur et une aviation insuffisante ne permirent pas aux troupes anglaises de s'opposer efficacement à la pression des divisions motorisées. En Crète, où les troupes de l'Axe ne disposaient pas de tanks, ce sont les armes anti-aériennes qui ont manqué. Les terrains d'aviation insuffisamment défendus durent être évacués. La marine privée de la protection de l'aviation fut retirée pour éviter de trop lourdes pertes. Dès lors, ni dans les airs, ni sur mer l'invasion ne pouvait être conjurée. A la question de savoir ce qui empêcha de pourvoir en canons et en avions un territoire d'étendue aussi restreinte, M. Churchill a répondu sans détour que la Grande-Bretagne, obligée de faire passer ses convois par le cap de Bonne Espérance, devait perdre près de trois mois pour faire parvenir son matériel de guerre en Méditerranée et que, par ailleurs, elle avait à faire face simultanément à trop de besoins sur terre et sur mer pour disposer à l'heure actuelle, en tous les point du globe où elle est menacée, de l'armement et des transports suffisants. Toutefois, a avoué M. Churchill :

« Nous espérions que les 25 à 30.000 hommes dont nous disposions avec de l'artillerie et quelques chars de combat, aidés par les forces grecques, pourraient détruire les ennemis descendant en para-

chutes et en planeurs et les empêcher d'utiliser les aérodromes et les ports.

« La bataille de Crète, a-t-il conclu, a été très utile ; elle a joué un rôle très important pour la défense de la vallée du Nil ».

De fait, la bataille de Crète a été suivie d'un répit que la Grande-Bretagne a mis à profit pour liquider le soulèvement irakien et pour protéger les avancées de Suez et de Mossoul en attaquant la *Syrie*.

L'agression britannique contre les territoires sous mandat français n'a pas d'autre explication. Seule la tactique militaire, dont l'avenir dira si elle fut habile, a commandé les événements. En dépit des arguments radiophoniques développés aux premières heures de l'attaque, c'est ce qu'a clairement reconnu M. Churchill : « La campagne de Syrie aurait été inutile si la défense de l'Egypte avait été solide ».

La « Neue Zürcher Zeitung » a résumé les avantages possibles de l'opération en ces termes :

« Une occupation de la Syrie présenterait pour l'Angleterre d'importants avantages, car elle assurerait tout le pays contre une invasion de parachutistes. Elle rendrait plus difficile une action allemande contre Chypre, suivant la méthode de Crète. L'aérodrome de Tripoli, en Syrie, n'est qu'à 250 kilomètres de Nicosie, alors que l'éloignement des bases de l'Axe est de 600 kilomètres. Les avantages qu'avait l'aviation allemande, lors de l'invasion de la Crète, seraient dans ce cas acquis à l'Angleterre. Un argument de poids que l'on met en avant, c'est que l'occupation de la Syrie mettrait obstacle, au moins pour un temps, à une entreprise allemande contre le canal de Suez. La Grande-Bretagne dominerait tout le Moyen-Orient et protégerait tous les pipe-lines. Enfin, la liaison avec la Turquie serait rétablie et l'encerclement de l'Asie Mineure empêché. Si l'armée britannique arrivait à gagner à sa cause les Arabes de Syrie, son prestige s'en accroîtrait dans le monde arabe ».

En cherchant à affermir dans le Moyen-Orient ses positions militaires, il ne fait pas de doute que l'Angleterre ne veuille relever son prestige aux yeux des populations arabes à qui elle promet, en récompense de leur fidélité, la réalisation de leurs vieux rêves d'unité islamique. L'attaque de la Syrie fut en effet précédée d'une déclaration de M. Eden sur la *politique arabe* britannique :

« L'amitié avec les Arabes est traditionnelle pour notre pays, une amitié qui a été prouvée, non seulement en paroles, mais en faits.

Nous avons parmi les Arabes d'innombrables amis, et ils en ont beaucoup parmi nous. J'ai dit, il y a quelques jours, à la Chambre des Communes, que le gouvernement de Sa Majesté sympathisait grandement avec les aspirations à l'indépendance de la Syrie. Je voudrais le répéter maintenant. J'irai même plus loin. Le monde arabe a fait de grands progrès depuis le règlement consécutif à la dernière guerre et un grand nombre d'intellectuels arabes désirent, pour le peuple arabe, un plus haut degré d'unité que celui qui existe à présent. Ils comptent sur notre aide pour réaliser cette unité. Il convient que les appels de ce genre émanant d'amis ne soient pas laissés sans réponse. Il semble à la fois naturel et équitable que les liens culturels et économiques qui unissent les peuples arabes, et les liens politiques même, soient fortifiés. Pour sa part, le gouvernement de Sa Majesté accordera son plein appui à tout programme rencontrant l'approbation générale ».

Comme l'a fait entendre M. Churchill dans sa déclaration aux Communes, le sort de la Grande-Bretagne en Méditerranée, dans le Moyen-Orient et en Afrique, dépend de ses moyens de transports et de la liberté de ses communications maritimes. Le caractère spectaculaire des batailles terrestres et aériennes ne doit pas faire perdre de vue que c'est en mer et sur les routes atlantiques que se décident la résistance des positions attaquées et le destin de l'Empire. Or, malgré l'appui déjà accordé par les Etats-Unis, la *flotte britannique* a subi de dures pertes.

D'après les communiqués allemands, 10 millions de tonnes ont été détruits depuis le début des hostilités. Les déclarations officielles anglaises ramènent ce chiffre à 5 millions, mais avouent que la Grande-Bretagne ne dispose plus que de 15 millions 1/2 de tonnes alors que ses besoins vont toujours croissant. C'est ainsi, par exemple, que l'interruption du pipe-line de l'Irak condamnerait l'Angleterre, pour ravitailler ses forces en Méditerranée, à affecter en permanence près de 200.000 tonnes de navires pétroliers au trafic du golfe Persique et de la mer Rouge.

La flotte marchande yougoslave vient d'apporter à la Grande-Bretagne un appoint sérieux de 400.000 tonnes. Des négociations pour l'achat de plus de 100 bateaux saisis en Amérique du Sud sont en cours. Les chantiers des Dominions et des Etats-Unis construisent en toute hâte des unités de remplacement, mais, la Grande-Bretagne ne peut espérer combler à temps les vides s'ils continuent à se produire à la même cadence. Aussi comprend-on que l'Allemagne voulant emporter la décision en accélérant les effets du contre blocus ait lancé dans la bataille atlan-

tique ses plus belles unités de haut-bord. Elle n'a pas hésité, pour atteindre de simples navires marchands, à risquer le Bismark, son plus récent et plus puissant cuirassé, ainsi que le croiseur Prince-Eugène. De son côté, c'est avec une anxiété qu'il n'a pas cachée que Lord Beaverbrook, s'adressant aux Canadiens, a déclaré : « La bataille qui va avoir lieu est une bataille dans laquelle le peuple anglais vaincra ou mourra. Il n'y aura pas de retraite. C'est pourquoi nous scrutons l'horizon à l'ouest, nous attendons des navires. Et nous considérons avec espoir ce que le Canada peut nous procurer grâce à ses moyens puissants ».

Réunissant à Londres, en une *conférence interalliée*, les représentants de la Grande-Bretagne, des Dominions, et des huit pays occupés, M. Churchill a fait entendre le même appel. Il met tout son espoir dans la prolongation de la guerre que permettra l'appui total des Dominions et des Etats-Unis et écarte une fois de plus toute idée de compromis :

« Nous ne pouvons dire quel sera le cours de cette guerre cruelle qui s'étend à des territoires sans cesse nouveaux. Nous savons qu'elle sera dure, nous escomptons qu'elle sera longue. Nous ne pouvons ni prédire ni estimer les tribulations qu'elle nous apportera, mais une chose est certaine, sûre, claire et indéniable pour le monde entier : ce ne sont pas les Allemands qui reconstruiront l'Europe ».

Le *Parti travailliste*, à l'issue de sa 40e conférence annuelle, a voté la même résolution par 2 millions 430.000 voix contre 1.900 :

« Le mouvement travailliste se rend compte que, si la Grande-Bretagne était vaincue, ce serait un désastre pour la classe ouvrière britannique. Nous sommes plus résolus que jamais à mener la guerre jusqu'à sa fin victorieuse ».

L'*Irlande* reste sur la réserve et maintient son absolue neutralité. Au point que M. de Valera, soutenu par M. Cosgrave, chef de l'opposition, a fait de l'institution du service obligatoire dans les six comtés de l'Irande du Nord un véritable casus-belli :

« Si le gouvernement britannique poursuit la réalisation de son projet de service obligatoire en Irlande du Nord, les habitants des deux îles en reviendront aux anciennes et regrettables relations ».

Après avoir consulté M. Andrew, ministre de l'Irlande du Nord, M. Churchill a déclaré officiellement que le projet de cons-

cription militaire était abandonné. L'Irlande du Nord, bien qu'elle partage le sort de l'Angleterre en guerre, ne sera pas soumise aux obligations militaires.

ESPAGNE. — En maintes occasions, M. Serano Sunner a déclaré que l'Espagne, fidèle à ses amitiés, participerait le temps venu à la construction de l'Europe nouvelle. Ce n'est pas à dire que le gouvernement du général Franco soit prêt à apporter une collaboration active aux puissances de l'Axe. M. Mussolini et la Wilhelmstrasse ont clairement affirmé qu'aucune pression n'avait été faite pour l'obtenir. « La Tribune de Genève » fait remarquer que si l'adhésion de l'Espagne aux projets offensifs de l'Axe permettait de neutraliser Gibraltar et de fermer le détroit à la flotte anglaise, elle aurait pour première conséquence d'arrêter toute importation de l'Amérique et d'exposer dangereusement les principaux centres économiques du pays, tous situés sur les côtes.

Aussi bien, c'est moins d'une nouvelle guerre que de sa reconstruction intérieure et du développement de ses relations culturelles avec l'univers latin que se préoccupe l'Espagne. La visite officielle du Cardinal Gerlier, ambassadeur de la France chrétienne auprès de la catholique Espagne, en a offert le vibrant témoignage. C'est également au titre de puissance catholique que l'Espagne a été sollicitée de prendre en main, la défense des intérêts matériels et religieux de la France à Jérusalem et dans les Lieux saints.

Précisant la nature des relations qui doivent unir l'Espagne aux nations sœurs de l'Amérique latine, M. Serano Sunner a repoussé la notion de « Confédération » comme incompatible avec celle, plus actuelle et plus vaste, d'« Hispanité » :

« L'identité du sang et de l'esprit ne s'extériorise pas dans une confédération. La famille, la religion, la culture, le sens de l'unité du destin historique sont des choses infiniment plus vastes, plus profondes et plus pleines qu'une confédération, quelle que soit l'ampleur des objectifs poursuivis qu'on rassemble sous cette formule. Je ne crois donc pas qu'il soit possible de créer une confédération des nationalités hispaniques, et, naturellement, je ne crois pas que cela convienne ni que cela soit utile. La confédération impliquerait des défiances inévitables dans notre monde et dans les autres ».

« La confédération ne répondrait pas à l'objet beaucoup plus haut que se propose l'Espagne, tel qu'elle l'a proclamé quand elle a créé le conseil de l'hispanité : restaurer la conscience unitaire de tous les peuples qui forment la communauté hispanique ».

« Pour la restauration de la conscience unitaire du monde hispanique, l'Espagne n'épargnera pas ses efforts... Le conseil de l'hispanité, la phalange et le ministère des Affaires étrangères étudieront minutieusement et sans passion tous les problèmes politiques, économiques, culturels et de toute nature qui s'opposent au développement de cette conscience unitaire ».

On conçoit que pour susciter une telle unité d'esprit entre des pays de structure aussi différente que les jeunes Etats latins de l'Amérique et la vieille Espagne, le Parti phalangiste veuille d'abord imposer aux Espagnols d'en prendre conscience. C'est ce qu'a déclaré le nouveau Secrétaire général du Parti phalangiste en prenant officiellement possession de ses fonctions :

« Nous arriverons à nous unifier dans l'exaltation de trois sentiments essentiels qui se trouvent à la base de notre mouvement : le sentiment religieux, le sentiment militaire et le sentiment social.

Alors qu'en Amérique latine l'Espagne cherche à développer la notion d'hispanité, elle s'efforce au Maroc de travailler à la renaissance de la culture hispano-arabe. Un « Office de recherches et de haute culture au Maroc » vient d'être créé dans ce but. Le décret qui l'habilite déclare notamment :

« L'Espagne et le Maroc ont un nouveau rôle à remplir : celui d'assurer la renaissance de la culture hispano-arabe. Cette initiative se réalise dans les circonstances les plus favorables. Le califat de Mouley-Hassan est nettement décidé à favoriser la culture et les arts dans toutes leurs manifestations. Le calife est le protecteur le plus résolu et enthousiaste d'une renaissance spirituelle de son pays ».

« L'Espagne, gouvernée par Franco, comprend l'utilité de ce développement et encourage de toutes ses forces cette œuvre commune ».

HONGRIE. — M. de Bardossy, président du Conseil, s'est rendu à Rome. Sa visite a suscité de nombreuses manifestations où furent rappelés les liens économiques et culturels qui, dès les premiers jours du fascisme, unirent la Hongrie révisionniste à l'Italie.

L'attribution de la couronne de Croatie à un prince italien et l'occupation par la Hongrie du Bannat yougoslave rapprochent géographiquement les deux pays et renforcent leurs relations qui pourraient, dans un proche avenir, prendre une forme nouvelle et durable.

Bien que les désirs de la Hongrie aient reçu satisfaction essentielle, quelques point litigieux restent en question.

L'Adriatique devenue italienne, la Hongrie qui disposait autrefois de l'excellent port de Fiume, équipé à grands frais par les Magyars, est à la recherche d'un débouché maritime. C'est le port jumeau de Fiume, Sussak, qui lui a été offert.

Bien que l'arbitrage de Vienne entre la Hongrie et la Roumanie ait été accepté par les deux partis, les Transylvains du nord n'ont renoncé qu'à titre provisoire à être réunis à leurs frères du sud. Un parti transylvain s'est fondé. Son président, le comte Bela Teleki, a déclaré que son but était : « Sans attendre que la sentence historique de Vienne ait reçu son achèvement, de seconder le gouvernement dans ses efforts pour obtenir que nos frères de Transylvanie méridionale voient sauvegarder la sécurité de leurs personnes et de leurs biens ».

Sur le plan intérieur, M. de Bardossy a demandé la prolongation des pleins pouvoirs. Il a annoncé que les mesures déjà prises contre les israélites seraient complétées par un règlement radical du problème juif. Le mariage entre chrétiens et juifs sera interdit. Les Juifs seront éliminés de toutes les situations-clés.

ISLANDE. — Le Parlement islandais, constatant que le gouvernement danois ne peut plus remplir ses fonctions, a suspendu l'application du statut qui l'unissait à la couronne de Danemark.

En lieu et place du roi, le Parlement a nommé un régent : M. Bjoernson, ministre d'Islande à Copenhague ; le gouvernement danois s'est vu notifier qu'en 1943, date à laquelle expire le traité fédéral islando-danois, le royaume indépendant d'Islande, jusqu'ici directement rattaché au Danemark par la personne de son roi, se constituerait en république indépendante.

Cette décision ne modifie guère l'état de choses actuel. L'Islande occupée par les forces anglaises depuis 1940 n'a pratiquement pu conserver de liens avec le Danemark. Mais ce changement de régime aura pour conséquence de faire politiquement passer la Terre de glace dans un autre continent. C'est aux pays nordiques que s'était jusqu'ici rattachée l'Islande. En 1914 elle eut recours aux Etats-Unis pour se ravitailler. Ce sont eux qui depuis lors ont modernisé ses conditions d'existence, développé son commerce et son industrie. Devenue ces mois derniers un des relais les plus importants des convois de matériel américain, il y

a chance pour qu'elle soit prise sous la protection des Etats-Unis et pour qu'elle entre définitivement dans leur orbite, comme le Groënland son voisin.

ITALIE. — Etablissant le bilan de la campagne des Balkans et de Crête devant la Chambre des faisceaux et des corporations, M. Mussolini a défini le nouvel *espace vital italien.*

Faisant silence sur la France et ses colonies, le Duce a résolument placé cet espace vital à l'est. Des bords de l'Adriatique, devenue lac italien, il s'étend par la Croatie jusqu'aux frontières hongroises, depuis longtemps perméables à l'influence de Rome. Il intègre la Grèce et, par les Iles du Dodécanèse, atteint sans discontinuité la côte d'Asie Mineure.

Le régime des territoires qui constituent cet espace vital sera loin d'être uniforme. La Croatie, royaume indépendant, est étroitement liée politiquement, économiquement et militairement à l'Italie. L'Albanie, élargie au nord et au sud, conserve son statut antérieur. Le Monténégro acquerra son indépendance, mais entrera politiquement dans l'orbite de l'Italie. La Slovénie et la Dalmatie feront partie intégrante du royaume. Quant à la Grèce, occupée militairement par l'Italie qui aura la lourde charge de résoudre le problème de son alimentation, elle devra désormais orienter vers Rome les relations économiques qu'elle entretenait avec Londres. La Wilhelmstrasse a eu soin de préciser :

« L'occupation militaire italienne ne sera qu'une mesure d'ordre interne relevant de la compétence des états-majors et n'aura aucun caractère définitif et politique ».

« Quant à la notion d'espace vital, elle n'implique pas la suppression de la souveraineté grecque et ne signifie pas annexion. La Grèce, qui se trouvait, au commencement d'avril, dans la sphère anglaise, fait partie de la zone d'intérêts italiens. L'Italie ayant droit à la suprématie en Méditerranée, il serait naturel que, par suite des nécessités géographiques, elle jouît d'une situation privilégiée, polititique et économique, dans la péninsule hellénique ».

La revue de la révolution fasciste « Gerachia » a récemment exposé quel était la position du régime mussolinien vis-à-vis de *l'ordre nouveau.*

Répudiant le principe d'une égalité entre toutes les nations qui ne tiendrait pas compte de leur importance respective économique et culturelle — « inadmissible principe égalitaire qui signifierait

l'anarchie » — le Duce adopte la notion hiérarchique de « grandes puissances ».

A ces grandes puissances est reconnu un pouvoir de direction dans la politique du continent. Conception qui fut à la base du « Pacte à quatre » et dont le développement conduit à la notion d' « espace vital ». Pour devenir le facteur politique efficace d'une organisation européenne, ce nouvel ordre suppose : « un respect réciproque des intérêts sur la base d'une confiance européenne commune ».

D'après l'organe fasciste la guerre actuelle doit faire naître et imposer dans toute l'Europe cette conscience commune :

> « La guerre marquera les nouvelles hiérarchies des peuples qui se montreront dignes de guider la vieille Europe. La nouvelle idéologie qui, par la guerre et la victoire, s'étendra à tous les peuples, sera la nouvelle et précieuse base commune sur laquelle, pour la première fois dans l'histoire de l'Europe depuis la chute de l'Empire romain, il sera plus facile de réaliser et d'organiser la vie commune et le développement des nations.
>
> « Tels sont les buts certains de notre guerre et de notre paix ».

En liaison avec cette conception hiérarchique des relations avec les nations, l'économie italienne, sans abandonner le principe de l'autarcie, doit « préparer les plans de l'avenir ou tout au moins les études positives, au sujet du développement des industries, en tenant compte, comme d'une base sûre des possibilités qui pourront être offertes par la collaboration des pays riverains de l'Adriatique et des autres zones qui devront tomber dans l'orbite italienne ».

En conséquence, le gouverneur de la Banque d'Italie recommande la formation de « grands agrégats économiques » et conseille, dès maintenant, à son pays « le développement de ses secteurs industriels fondamentaux ».

SUISSE. — A la demande de la commission du Conseil des Etats, M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral chargé du département politique, a défini, en séance plénière, la politique étrangère de la Suisse.

C'est la première fois, depuis le début de la guerre, qu'un exposé officiel précise la délicate *position diplomatique et économique* de la Suisse.

« Demain, a déclaré M. Pilet-Golaz, ne nous apportera rien de bon ». « Le ravitaillement et les échanges indispensables à la prospérité des peuples modernes évolués deviendront de plus en plus difficiles. L'Europe, chacun le sait, ne peut à la longue se suffire à elle-même. Encore moins la Suisse, par conséquent ».

Le pays doit s'attendre à des restrictions, d'autant que la stricte neutralité que la Suisse entend conserver sur le plan politique et l'indépendance culturelle dont elle se fait gloire doivent tendre à l'isoler de plus en plus de l'Europe elle-même.

« Ne nous faisons pas d'illusions : nous sommes de plus en plus isolés : géographiquement — enclavés que nous sommes au centre de l'Europe — et politiquement, puisque intégralement et séculairement neutres. A ce titre, nous sommes uniques ou singuliers, puisque notre neutralité est absolue. A nous, cela paraît naturel. Mais pour tous les peuples belligérants, pré-bellégirants et post-belligérants, c'est — naturellement aussi — une anomalie de moins en moins sentimentalement compréhensible ».

Toutefois M. Pilet-Golaz a rappelé que la Suisse avait pu conserver de bonnes relations avec tous ses voisins. Relations qu'elle travaille à développer dans la ligne de sa politique traditionnelle en s'imposant, « comme une obligation morale et juridique », de conserver une stricte neutralité. Cette attitude, souhaite M. Pilet-Golaz avec une grande élévation de pensée, « lui permettra de jouer le rôle actif, modeste, mais combien réconfortant qui lui incombe dans le grand déchirement universel ».

« Petit Etat formé de petits peuples de langues, de races et de confessions différentes, fraternellement unis, nous sommes l'expérience réduite mais vivante de la collaboration et de la compréhension réciproques. Nous démontrons par notre existence même, que le rapprochement des nations n'est pas un vain mot ».

Plus que tout autre pays la Suisse pour vivre doit entretenir des relations avec ses voisins. M. Pilet-Golaz s'est réjoui des récents *accords commerciaux* avec l'Italie qui facilitent ses transactions avec les pays méditerranéens et mettent à la disposition de la Confédération le port de Gênes.

Prévoyant l'avenir, le Conseil s'est résolument engagé dans une *politique fluviale* à longue portée.

Déjà reliée à la mer du Nord par le Rhin, la Suisse continue l'aménagement du parcours entre Bâle et le lac de Constance.

Elle projette de relier le Rhin au Danube, ce qui en ferait un pays de transit entre la mer Noire et la mer du Nord. Enfin un projet d'aménagement de voies navigables entre le lac Majeur et l'Adriatique a été soumis au gouvernement italien.

L'économie suisse ne bénéficiera pas de sitôt de ces travaux. Pour l'instant elle voit ses *importations* baisser sérieusement. Pendant le premier trimestre de 1941 elles furent en régression de 41,6 % sur le trimestre correspondant de 1940. Ses *exportations* augmentent en volume mais fléchissent en valeur. C'est le signe d'une profonde modification de son régime économique. Ses clients tendent à lui demander moins de produits finis de valeur élevée pour lui acheter des marchandises lourdes ou des matières alimentaires de commune valeur. L'état de guerre s'accompagne d'une baisse de civilisation.

Pour faire face à la situation économique délicate du pays, le gouvernement a demandé le renouvellement de ses *pleins pouvoirs*. Il en a usé pour bannir les fauteurs de troubles en interdisant le parti communiste et en expulsant des assemblées la Fédération socialiste suisse, parti socialiste dissident de M. Nicole, accusé d'être affilié au parti communiste, et qui, en fait, faisait son jeu. Ces mesures ont reçu la vive approbation du peuple qui n'éprouve aucune sympathie pour les menées antinationales. Elles ont été complétées par l'arrestation de membres du parti frontiste : parti également dissous pour avoir tenté de répandre dans la Confédération des doctrines d'importation étrangère.

Malgré de graves difficultés d'ordre financier et international, le *Comité international de la Croix-Rouge* a continué à développer à Genève ses magnifiques activités.

Sur le plan diplomatique, le Comité s'est occupé de l'amélioration du sort des prisonniers de guerre et des civils en territoire belligérant, du rapatriement des grands malades et blessés, des internés militaires et des réfugiés dans les pays neutres.

Ses activités charitables se sont développées au point de demander la collaboration de 3.200 personnes dont 1.200 dans le seul centre de Genève. Le Comité a pu transmettre un courrier d'environ 6.000 lettres par jour, établir 8 millions de fiches de renseignements aux familles, et expédier aux seuls prisonniers fran-

çais 1.500 wagons contenant 10 millions de kilogs de vivres, de vêtements et de tabac.

Les sommes considérables qui ont été nécessaires pour maintenir ces activités ont été fournies pour les trois-quarts par la Suisse.

Devant les besoins croissants et la diminution des ressources venant de l'étranger, le gouvernement fédéral a autorisé le Comité international de la Croix-Rouge à lancer une vaste campagne dans le pays. Par des collectes, des ventes d'insignes et un appel qui sera distribué à domicile, chaque Suisse sera sollicité de participer à l'œuvre de la Croix-Rouge.

U. R. S. S. — Le voyage à Londres de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou, Lord Stafford Cripps, avait été l'occasion de rumeurs qui mettaient en cause l'attitude de l'U. R. S. S. vis-à-vis de l'Allemagne. Faisant allusion à ces « *bruits de guerre* », la Pravda adjura les citoyens soviétiques de suivre à la lettre les instructions du parti communiste.

« C'est là un devoir sacré, en raison de la situation internationale découlant de la guerre impérialiste. Le peuple soviétique doit être prêt à l'inattendu et à toute éventualité. Le gouvernement soviétique et le parti communiste, Staline à leur tête, montent une garde vigilante. L'armée rouge et la flotte sont prêtes à riposter avec un effet destructif à toute attaque contre l'Etat soviétique, d'où qu'elle vienne ».

En même temps la Pravda, puis l'Agence Tass démentaient les informations étrangères prétendant qu'entre l'Allemagne et l'U. R. S. S. pouvait s'élever un conflit.

Cependant des paysans ukrainiens étaient envoyés coloniser la Sibérie et l'Asie centrale ; les associations culturelles ukrainiennes développaient leurs activités sur le territoire du Reich mais, d'après les déclarations de la Pravda, reprises par la Wilhelmstrasse, aucune demande concernant l'Ukraine n'avait été adressée à l'U. R. S. S. Pendant ce temps les concentrations de troupes se poursuivaient jusqu'à ce que la déclaration de guerre vînt brusquement clarifier la situation.

Sur le *plan économique*, l'U. R. S. S. accentue son effort de production.

La mise en forage de nouvelles nappes pétrolifères entre l'Oural et la Volga aurait notablement augmenté les ressources pétrolifères et un nouveau Bakou s'édifierait rapidement en pleine steppe.

Le manque de techniciens se fait plus que jamais sentir : « les cadres décident de tout » avait lancé M. Staline comme mot d'ordre lorsqu'il créa les premières écoles techniques supérieures. Mais le recrutement de ces écoles est insuffisant, la formation que l'on y reçoit trop élémentaire. La *Pravda* s'étonne et mène vigoureusement campagne pour qu'il soit remédié à un tel état de choses.

« Trop souvent on ne donne aux élèves qu'une série de recettes. Une telle attitude purement pratique est inadmissible. Dans le cas le meilleur, cela permettra de résoudre un problème banal où il ne s'agit que de substituer les chiffres aux lettres dans une formule toute prête. Mais quand il faudra affronter la réalité complexe, une connaissance plus profonde sera nécessaire. Pour diriger la nature, il faut bien connaître ses lois. Or, chez nous, l'enseignement dans les écoles supérieures est encore trop élémentaire... La routine et le cliché règnent encore ».

C'est également ce que constate le commissaire à la Justice, M. Rytchkov. En dressant le bilan des Facultés de Droit, il déclare :

« Nous avons au total onze Insttiuts juridiques supérieurs, avec 6.350 étudiants et sept Facultés de droit, avec 3.500 étudiants. Il existe enfin trente-sept écoles secondaires de Droit, qui préparent les juristes en deux ans.

« Dans l'ensemble des Ecoles Supérieures, 10.000 étudiants sont inscrits. Or, par an, nous ne formons que 2.000 à 2.500 juristes avec instruction supérieure et 4.000 environ avec instruction secondaire. C'est fort peu. En 1940, à Moscou, pour chaque professeur, il y a eu 12 étudiants. En 1913, pour chaque professeur il y avait 117 étudiants.

« D'autre part, l'enseignement laisse beaucoup à désirer : plans mal conçus ; directives manquant de cohésion ; mauvais manuels ; changements trop fréquents dans les programmes ; faible niveau de l'enseignement des sciences historiques et économiques.

« Un changement radical s'impose dans la préparation des cadres juridiques ».

Poursuivant en même temps que son organisation économique sa *politique intérieure* de regroupement national, M. Staline, par

l'intermédiaire de campagnes de presse, insiste pour que le monde paysan retrouve la responsabilité de gérance des Kolkoses.

Jusqu'ici malgré la constitution démocratique des kolkoses, c'était le comité local du parti ou le représentant du soviet local qui dirigeait en maître les exploitations. La *Pravda* s'est élevée contre ces pratiques qui risquent de désintéresser la classe paysanne du sort de la nation et fait de l' « appareil administratif des kolkoses un foyer d'affairistes, de fainéants et de parasites ».

## ASIE

JAPON. — M. Matsuoka, ministre des affaires étrangères, a récemment déclaré : « Il me semble que va se produire ce que j'ai toujours craint. La crise redoutable à laquelle le monde doit faire face actuellement finira par anéantir la civilisation moderne ». Le prince Konoye, Président du Conseil, a fait entendre la même note pessimiste.

Le Japon qui adhéra au Pacte tripartite dans la pensée que cette alliance contribuerait à empêcher les Etats-Unis de participer au conflit et lui laisserait les mains libres en Extrême-Orient, redoute maintenant d'être entraîné dans le conflit mondial.

A l'occasion de la célébration du 56e anniversaire de la bataille de Tsoushima, le commandant Hiraïde, chef du service d'information au Ministère de la Marine, a déclaré :

« Tout ce qui se passe en Europe peut avoir des répercussions sur le Pacifique. La marine impériale est toujours prête à affronter toutes les éventualités. Deux cents navires japonais sont actuellement engagés dans des opérations de patrouille le long des côtes de Chine. Le reste de la flotte, avec un total de 4.000 avions, est détaché dans les bases du Pacifique, prêt à entrer en action au moment où l'ordre en sera donné ».

La situation économique du pays devient difficile. Les Etats-Unis restreignent leurs importations et refusent d'expédier le fer dont manque l'industrie japonaise. La guerre de Chine absorbe une large part des disponibilités en produits alimentaires. Aussi les commerçants et industriels exercent-ils une pression sur le gouvernement pour que des relations économiques soient renouées avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Pour suppléer aux importations avec les Etats-Unis, désormais très déficientes, le gouvernement cherche à conclure un large accord économique avec les *Indes Néerlandaises.* Jusqu'ici les négociations n'ont pas abouti car les Indes Néerlandaises ont elles-mêmes développé depuis peu leurs exportations vers les Etats-Unis. Ces derniers ont investi dans les Iles des capitaux considérables, qui représentent dès maintenant, pour la seule production du caoutchouc, une somme de 40 millions de dollars.

## AMÉRIQUE

ETATS-UNIS. — Présentant au Congrès le premier rapport sur le fonctionnement de la loi « prêt ou bail », le Président Roosevelt a déclaré : « Les envois à la Grande-Bretagne ne représentent pas le fait le plus important de tous. Notre ferme volonté est d'assurer que les forces de l'agression ne domineront pas le monde ».

Le discours prononcé par le Président devant les représentants diplomatiques des Républiques de l'Amérique latine et du ministre du Canada a rendu le même son : « La réalité implacable de la guerre oblige une nation qui veut préserver son indépendance à faire son choix ». Depuis plusieurs mois le Président Roosevelt convainc l'opinion que l'indépendance des Etats-Unis est menacée. On ne peut plus douter que son choix ne soit fait. L'heure de la décision n'a cependant pas encore sonné. Aucune mesure nouvelle susceptible de provoquer une entrée en guerre immédiate n'a été annoncée. Une simple enquête a été ordonnée, après qu'un vapeur américain, le Robin Moor, eut été coulé dans l'Atlantique par un sous-marin allemand.

Une *aide accélérée à la Grande-Bretagne*, l'*extension des pouvoirs* du Président, ont seules marqué le nouveau pas des Etats-Unis vers la belligérance :

« Nous fournirons à la Grande-Bretagne toute l'aide possible. Toutes les mesures supplémentaires qui seront nécessaires seront prises. J'affirme que la livraison du matériel de guerre à la Grande-Bretagne est une nécessité primordiale. J'affirme que cela peut être fait, doit être fait et sera fait.

« A toutes les nations américaines, aux vingt républiques et au Dominion du Canada, j'affirme ceci : les Etats-Unis ne se proposent

pas seulement cette tâche ; ils s'appliquent activement à l'accomplir et ils sauront la mener à bien...

« ...C'est pourquoi, pleinement conscient de mes responsabilités envers mes compatriotes, j'ai publié une proclamation annonçant qu'un « état d'alarme illimité » existe, parce que le point culminant de notre défense exige l'application des pouvoirs illimités qui m'ont été conférés par la nation, ainsi que de toute mon autorité ».

Cet *état d'urgence nationale* qui, selon M. Roosevelt, pourrait durer quatre ans accorde au Président des pouvoirs dictatoriaux pour régler tous les conflits sociaux, pour réquisitionner les moyens de transport, les navires marchands et les principaux moyen de production, pour augmenter les effectifs de l'armée et pour réprimer toutes les agitations intérieures.

En vertu de ses nouveaux pouvoirs, le Président Roosevelt ne s'est pas contenté de faire appel à l'organisme national qu'il a créé pour mettre fin aux *conflits sociaux* par voie de médiation et de conciliation. Il a donné l'ordre à l'armée d'occuper certaines usines en grève et de protéger les ouvriers qui désirent reprendre leur travail. En même temps M. Knox, secrétaire d'Etat à la Marine, a dénoncé au pays les agissements des éléments communistes qui se servent des organisations syndicales pour semer le trouble dans les entreprises. Les grèves et les menaces de grève n'ont toutefois pas cessé. Le Sénat a dû adopter un projet de loi autorisant le Président Roosevelt à prendre en charge toutes les usines de guerre dont la production serait menacée par la grève ou par le lock-out.

Devant l'urgence de l'aide à apporter *à la marine britannique*, le transfert de 2 millions de tonnes de navires marchands et de bateaux citernes a été décidé et le département d'Etat à la Marine étudie le moyen de livrer à la Grande-Bretagne 100 ou plus des 710 navires qui sont actuellement employés au cabotage sur les côtes américaines.

Cette mesure n'ira pas sans inconvénients pour l'économie des Etats-Unis :

« Ces navires assurent un trafic extrêmement actif entre nos côtes et entre les ports de nos côtes, et si on transfère un nombre considérable de ces navires à la Grande-Bretagne, ou si on les emploie à d'autres fins, on imposera un fardeau accru aux chemins de fer et aux services routiers, ainsi qu'à tous les systèmes de transports par terre.

Et l'augmentation des frais de transports retombera sur l'expéditeur qui, à son tour, les fera sans doute supporter au consommateur, contribuant ainsi à faire monter les prix et à modifier notre situation économique ».

Seule une *économie* étroitement *dirigée* permettra de résoudre les innombrables problèmes que pose la brusque transformation imposée à l'industrie et au commerce. Les Etats-Unis y marchent à grands pas.

Le système de priorité en faveur des commandes d'armement et l'embargo sur les matières premières utiles à la guerre en sont l'amorce. M. Knox y a préparé l'opinion :

« Le temps viendra où nous ne pourrons plus mener le genre de vie actuelle. Nous n'avons pas encore commencé à faire les sacrifices que nous devons faire. Nous ne gagnerons qu'en faisant des sacrifices aussi grands que ceux consentis par le peuple britannique ».

La direction du bureau de la production industrielle a déjà informé le public que la fabrication d'un certain nombre d'articles de fantaisie va être interrompue. Les articles vestimentaires, les appareils de T. S. F., les articles de quincaillerie seront les premiers atteints. Seul un nombre limité de modèles sera mis en vente.

Cette transformation de l'industrie des Etats-Unis en industrie de guerre aura des répercussions sérieuses dans toute l'Amérique, qui, bon gré mal gré, participera ainsi au conflit mondial. C'est ce qu'au retour d'un voyage d'information aux Etats-Unis, M. Peixoto, gouverneur de l'Etat de Rio de Janeiro, a déclaré dans la presse brésilienne :

« La transformation de l'économie des Etats-Unis en économie de guerre aura pour résultat de restreindre les exportations. Nous devons, pour cette raison, nous préparer à subir d'importantes restrictions ».

M. Cordel Hull, secrétaire d'Etat, a précisé que ce régime, violemment imposé à la production américaine, ne serait que transitoire et qu'il implique, dès maintenant, un *programme de reconstruction économique* dont le monde entier sera bénéficiaire. Programme d'après guerre que le secrétaire d'Etat a présenté à l'occasion de l'ouverture de la semaine industrielle.

« Le nationalisme extrémiste ne devra plus avoir le pouvoir d'établir des restrictions commerciales injustifiées.

« Une des règles qui devra présider aux relations commerciales internationales sera celle qui éliminera toute différence de traitement entre les pays afin que le commerce international puisse reprendre son cours et prospérer.

« Chaque pays, sans exception, devra recevoir assez de matières premières.

« Les contrats internationaux devront être établis d'une manière telle qu'ils répondent vraiment aux intérêts des pays consommateurs.

« Les contrats de la finance internationale devront favoriser dans tous les pays l'esprit d'entreprise et de progrès. Les paiements devront être réglés d'une manière correspondant aux possibilités de chaque nation ».

## SAINT-SIÈGE

A l'occasion du mois de mai le Saint-Père a prescrit des *prières publiques pour la paix.* Sa Sainteté Pie XII a invité les chrétiens à créer en eux et, par eux dans le monde, le climat spirituel qui permet aux individus comme aux nations de nouer les seuls vrais pactes d'amitié qui puissent être stables.

« Unis à nous dans la prière, qu'ils nous obtiennent que partout où s'insinue aujourd'hui l'avide convoitise vienne se poser bientôt l'amour ; que là où font rage aujourd'hui les échanges d'injures règne le pardon ; qu'à la discorde qui divise les âmes succède la concorde qui les rapproche et cimente leur union ; que là enfin où s'excitent aujourd'hui de profondes inimitiés, bouleversant tout misérablement, se nouent de nombreux pactes d'amitié qui apportent aux esprits la sérénité et à toutes choses la tranquillité d'un ordre fondé sur la justice ».

La commémoration du 50e *anniversaire de l'encyclique « Rerum Novarum »* a été marquée par la précision des conditions sociales indispensables à l'heure actuelle pour que puissent s'épanouir harmonieusement les individus et les sociétés.

« L'Encyclique, a rappelé Sa Sainteté Pie XII, ne fixe pas des règles techniques d'organisation sociale. Telle n'est pas la mission de l'Eglise, comme l'a dit Pie XI, et Léon XIII le savait bien. Dans ce domaine les pouvoirs publics trouvent leur champ d'action, qu'ils agissent par le moyen des corporations ou par la puissance de l'Etat proprement dite. Mais l'action de l'Eglise est incontestable et ses droits imprescriptibles dans le domaine où l'organisation sociale touche à la morale ».

Sa Sainteté Pie XII rappelle l'efficacité unique de la mission de l'Eglise dans ce domaine social, parce qu'éclairée par la Révélation elle s'appuie avec certitude sur les principes du droit naturel et qu'elle forme les consciences de ceux-là mêmes qui ont pour tâche de trouver des solutions aux problèmes sociaux.

Appliquant aux circonstances présentes l'enseignement de Léon XIII dans « Rerum Novarum » et de Pie XI dans « Quadragesimo Anno », sa Sainteté Pie XII précise le vrai rôle de l'Etat dans l'organisation des biens matériels, vis-à-vis du travail et de la famille.

« Tout homme a droit aux biens de la terre et ce droit est imprescriptible... Les pouvoirs publics ne peuvent entraver l'exercice de ce droit, ni fixer la manière dont l'homme devra se conduire du point de vue religieux et moral ; ils ne peuvent pas interdire la jouissance des biens matériels, ni décider du début ni de la fin de la vie humaine. Attribuer de tels droits à la société serait dire qu'elle n'a d'autres fins qu'elle-même ».

« Au devoir personnel du travail correspond le droit naturel. Chaque individu a le devoir de travailler pour remplir ses obligations envers sa famille. Mais ce devoir et ce droit sont imposés par la nature et non par la société. Il en résulte que l'organisation du travail appartient aux employeurs et aux ouvriers, tandis que l'Etat n'a qu'une mission de surveillance et d'arbitrage. Toutefois son intervention doit sauvegarder et respecter le caractère social du Travail ».

« La famille étant la racine de la grandeur de la nation, l'Etat doit favoriser la possession des biens de famille. Les doctrines qui enlèvent au chef de famille les droits et les possibilités de remplir ses devoirs envers sa famille ne sont pas un progrès... On parle de l'espace vital des nations, ne devrait-on pas penser d'abord à l'espace vital de la famille ? Chaque famille ne devrait-elle pas avoir sa maison ?

« L'émigration joue un rôle important dans la distribution des travailleurs en les envoyant d'un pays surpeuplé dans un pays où la population est faible. A condition de respecter les droits des émigrés, les pays qui donnent des travailleurs et les pays qui en reçoivent auront à y gagner. Les uns et les autres contribueront au maintien de la paix sociale ».

« Tels sont les principes qui devraient être à la base d'un ordre nouveau après la guerre ». Mais, remarque S. S. Pie XII, la source de cet esprit social « est maintenant recouverte par les

événements. Demain quand les ruines auront été déblayées, elle infusera sa sève à la civilisation chrétienne ».

Le Saint-Siège a conclu un *accord* provisoire *avec l'Espagne*. Son effet immédiat sera de pourvoir les 20 sièges épiscopaux vacants et l'archevêché de Tolède selon un mode de désignation qui donne au privilège de présentation dont jouissait la monarchie espagnole une forme qui se concilie avec le droit de nomination du Saint-Siège.

En attendant qu'un nouveau concordat soit mis au point, l'Etat espagnol s'engage à respecter les quatre premiers paragraphes du Concordat de 1851.

Au *Japon* le délégué apostolique a prié, au nom du Saint-Siège, les évêques, vicaires et préfets apostoliques européens de lui remettre leur démission. Pour les remplacer, il a nommé 12 *administrateurs apostoliques* parmi les 145 prêtres japonais. De ces 12 administrateurs 10 appartiennent au clergé séculier, un à l'Ordre des Frères Mineurs, un à la Compagnie de Jésus.

De son côté le gouvernement japonais a conféré à l'Eglise catholique, qui jusqu'ici n'était que tolérée, la reconnaissance avec personnalité civile et juridique.

En réponse à certaines nouvelles répandues par la presse, le Saint-Siège a fait savoir qu'il conservait vis-à-vis du nouvel *Etat croate* la règle qu'il s'était fixée dans les territoires qui restent jusqu'au traité de paix sujets à compétition. C'est à titre strictement privé que S. S. Pie XII a reçu le duc de Spolète, avant même qu'il ne fût nommé roi de Croatie.

Si certains problèmes religieux devaient se poser dans les territoires du nouvel Etat, le Saint-Siège les ferait examiner par l'intermédiaire d'un Visiteur, dont la mission ne comporte aucun caractère diplomatique ni politique.

L' « Osservatore Romano », en un fort bel article, a félicité *la France* de l'importance que son gouvernement attache à la *restauration de la famille*.

« Si l'on veut construire ou reconstruire une vie sociale, on ne peut se passer de la famille. C'est même en partant de la famille, comme du noyau primitif irremplaçable, que l'œuvre doit commencer

pour qu'elle ne soit pas vaine et pour que, après des efforts et des tentatives, elle ne croule pas, faute de bases solides.

« Ces bases, en effet, se trouvent enfermées dans le cercle familial qui, s'il est uni, compact, moralement sain, et s'il s'inspire de motifs idéaux supérieurs, représente la force peut-être la plus grande d'un peuple : force d'âmes, force d'hommes, de jeunes générations, force économique de travaux et d'épargne, surtout force morale pour la confiance en la vie, dont la famille est une des expressions les plus pures et que, seule, elle sait transmettre. Toutes les autres conceptions dont doit s'inspirer toute œuvre sainement constructive : l'honnêteté des mœurs, l'éducation des jeunes gens, le sens du devoir, l'augmentation des naissances, l'amour de la patrie, gravitent autour de la famille et ne peuvent trouver qu'en elle leur solution effective. Tout, même le travail, qui n'est qu'une prestation d'œuvre individuelle, mais dont on n'a une juste idée que si l'on sait y voir le père de famille qui élève et prépare les futurs travailleurs ».

# ACTUALITÉS ET DOCUMENTS

## *Corporation et Prolétariat*

**Discours du Maréchal Pétain : les revendications ouvrières.**
**Formules antérieures.**
**Expériences.**
**Le Comité d'Organisation Professionnelle.**

## *Syndicats patronaux et Comités d'Organisation*

**Nature des Comités d'Organisation.**
**Syndicat patronaux et Comités d'Organisation.**
**Un double courant.**

---

## Corporation et Prolétariat

*Dans son discours de Commentry* (1er *mai* 1941), *le maréchal Pétain a défini les futures relations de la corporation et du prolétariat.*

*Le but de ce discours est nettement limité : on n'y trouve rien sur les relations de la corporation et du syndicat, rien sur le rôle économique des corporations, rien sur leur rôle politique.*

*Le sujet n'en demeure pas moins complexe et capital, on peut s'en rendre compte par trois questions : la corporation prendra-t-elle à son compte les charges sociales de la production ? Conservera-t-on, au contraire, le régime actuel fait de pièces et de morceaux ? Nationalisera-t-on toutes ces charges ?*

*Le discours du Maréchal rappelle certaines formules et certaines expériences : nous en signalerons quelques-unes.*

*Enfin, la première session du Comité de l'Organisation professionnelle s'est terminée par l'adoption de quelques principes généraux s'inspirant du même esprit.*

## Discours du Maréchal Pétain : les revendications ouvrières.

.....................

« Que veulent-ils donc au juste, les ouvriers, lorsque, délivrés de leurs mauvais bergers, ils s'interrogent dans l'honnêteté de leur conscience et dans la sincérité de leur cœur ?

« Ils veulent d'abord s'évader de l'anonymat où ils ont été jusqu'ici trop souvent confinés, ne pas vendre leur travail comme une marchandise, ne pas être traités comme des machines, mais comme des êtres vivants, pensants, souffrants, avoir avec leurs chefs des relations d'homme à homme. Ils veulent ensuite échapper à l'incertitude du lendemain, être protégés contre les aléas du chômage, trouver dans leur métier une sécurité ou, pour mieux dire, une propriété, avoir la possibilité d'y avancer jusqu'à la limite de leurs aptitudes. Ils veulent en outre participer, dans une mesure raisonnable, aux progrès de l'entreprise à laquelle ils sont associés, avoir une sauvegarde efficace contre les misères qui les guettent lorsque survient la maladie ou lorsque arrive la vieillesse, pouvoir élever leurs enfants et les mettre en état, selon leurs capacités, de gagner honorablement leur vie ».

*Ces revendications peuvent et doivent être satisfaites.*

« Toutes ces aspirations sont légitimes et, dans l'ordre nouveau que nous préparons, elles devront être satisfaites. Elles pourront l'être sans grever les prix de revient d'une charge trop lourde, pour peu que l'esprit de collaboration apporte son appui naturel sous la forme d'un accroissement de la production en quantité et en qualité ».

*Comment ?*

« Cet ordre nouveau, en quoi consiste-t-il ? Abandonnant tout ensemble le principe de l'individu isolé en face de l'Etat et la pratique des coalitions ouvrières et patronales dressées les unes contre les autres, il institue des groupements comprenant tous les membres d'un même métier, patrons, techniciens, ouvriers. Le centre du groupement n'est donc plus la classe sociale patronale ou ouvrière, mais l'intérêt commun de tous ceux qui participent à une même entreprise ».

« Lorsque, dans chaque entreprise, ou dans chaque groupe d'entreprises, patrons, techniciens, ouvriers, auront pris l'habitude de se réunir pour gérer en commun les intérêts de leur profession, pour administrer en commun leurs œuvres sociales, apprentissage, placement, qualification, allocations familiales, secours de maladie, retraite, logements ou jardins ouvriers, il ne tardera pas à se créer entre eux une solidairté d'intérêts et une fraternité de sentiments indestructible ».

Au lieu de résoudre la question ouvrière par des Caisses d'assurances qui ne connaissent que des individus-prolétaires, ou de la résoudre par une nationalisation des charges et des risques de la classe ouvrière, le Maréchal demande donc que chaque profession assure les charges de son personnel et que tout le personnel participe à la gestion des Caisses, œuvres ou institutions nécessaires.

## Formules antérieures.

Dans une conférence sur « le problème social », prononcée au Centres d'Etudes Corporatives de Lyon, M. Doligez, industriel à Tarare, s'exprimait ainsi (1) :

Les grandes lignes de cette organisation professionnelle seraient les suivantes :

*Pour chaque profession :*

1° *Organisation régionale* reposant dans chaque centre sur les *syndicats locaux de patrons, d'employés et d'ouvriers* dont les délégués formeraient le bureau local de la corporation avec représentation régionale d'abord, et nationale ensuite.

2° Constitution, *dans chaque région et pour chaque profession*, d'un patrimoine corporatif, géré par les comités corporatifs ci-dessus. (...).

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ce patrimoine prend à sa charge :

1° Le service des assurances sociales (maladie, accidents, maternité).

Si nous versions à une Caisse *corporative régionale* les contributions énormes qui tombent actuellement dans les Caisses sans fond de l'Etat, nous pourrions assurer le même service en réalisant de copieuses économies. La surveillance et le contrôle des malades s'y exerceraient, en effet, avec plus de rigueur. Les employés ne seraient pas des fonctionnaires au rendement incertain. Nous retrouverions le même esprit qui existait autrefois au sein des sociétés de secours mutuels que les assurances sociales ont détruites. Nous sommes certains de ne pas être contredits par ceux qui connaissent la question. Les corporations retireraient de cette gestion un boni considérable.

Une simplification du fonctionnement de ces assurances doit être réalisée. Sans entrer dans le détail des frais de médecin et de pharmacien, il suffirait d'assurer au malade un certain pourcentage de son salaire. La maladie doit être une gêne et non une source de bénéfices. Et il est malsain d'enlever totalement aux ouvriers le souci de pré-

---

(1) M. Doligez, « Le Problème social », conférence prononcée le 11 novembre 1940 au Centre d'Etudes Corporatives, et publiée par le Bulletin du Centre n° 2.

voyance individuelle. Il faut qu'ils retrouvent le goût de l'épargne, de cette épargne qui a fait la force de notre pays parce qu'elle est pétrie de sacrifices quotidiens. On a cru résoudre le problème par l'Etat-providence. On a débridé les instincts de jouissance et nous voyons aujourd'hui où cela nous a conduits.

2° *Les allocations familiales.* — Organisées par corporation elles répondraient davantage aux besoins professionnels. Les rapports entre la famille et l'atelier sont évidents ; l'atelier subvient aux besoins de la famille et, en retour, la famille peuple l'atelier. Mais, suivant les régions et suivant les industries, ces rapports affectent des modalités différentes.

Il est contraire à la logique de mettre dans la même caisse des entreprises minières, qui n'occupent que des ouvriers mâles, et des industries textiles, qui s'adressent principalement aux femmes.

3° La retraite, pour les ouvriers devenus incapables de travailler. Nous ne sommes pas partisans de fixer un âge pour cette retraite. Certains ouvriers peuvent faire un travail utile jusqu'à un âge très avancé. Il est, en général, assez facile à un chef d'entreprise qui veut s'en donner la peine, de mettre les vieux ouvriers aux postes les mieux adaptés à leur âge, et les ouvriers, se sentant encore utiles, conservent un moral bien meilleur qu'en restant inactifs à la maison.

4° Le chômage auquel il serait remédié par la propriété du métier.

Un ouvrier totalisant un certain nombre d'années dans un métier et reconnu apte à ce métier, en devient propriétaire, au même titre qu'un officier est propriétaire de son grade. Si son patron le renvoie, il reste, sauf en cas de faute grave, propriétaire de son métier et la corporation le prend en charge en lui versant un pourcentage à déterminer, par exemple 75 % du salaire mensuel moyen gagné par l'ouvrier en activité de la catégorie correspondante.

Le chef d'entreprise reste donc libre de régler les effectifs d'après les besoins du moment. L'ouvrier congédié retrouve dans le bien corporatif un soutien qui lui permet d'attendre dignement un nouveau poste sans recourir à l'humiliante caisse de chômage. C'est une sécurité considérable qui lui est ainsi accordée.

En compensation, les industries de la corporation doivent bénéficier de dégrèvements d'impôts représentant l'allégement que l'organisation corporative apporte aux budgets locaux par la suppression ou la diminution considérable des secours aux chômeurs.

5° L'embauchage. — En corollaire au paragraphe précédent, la corporation tient un bureau d'embauchage auquel les entreprises s'adressent obligatoirement pour un certain pourcentage de leurs besoins, par exemple 50 % ; autrement dit, si une de ces entreprises a besoin de dix ouvriers, elle est tenue d'en prendre au moins cinq au bureau d'embauchage de la corporation. Elle y aura d'ailleurs intérêt,

d'une part, pour défendre le patrimoine corporatif, d'autre part, parce qu'elle trouvera des ouvriers qualifiés.

6° L'apprentissage. — La profession organisée est seule capable de déterminer et le nombre d'apprentis à former et leur orientation dans ses diverses branches.

Il va sans dire que la totalité des taxes d'apprentissage lui reviendrait.

C'est donc une véritable libération des professions que nous demandons. Elles sont actuellement plus ou moins étouffées par l'emprise anémiante de l'Etat. Or, nos industries sont majeures. Que l'Etat les contrôle, mais qu'il ne les mette pas en tutelle. Elles peuvent et elles doivent s'administrer elles-mêmes aussi bien sur le plan social que sur le plan économique ; que toutes les taxes qui leur sont soutirées et qui vont se perdre dans les sables soient canalisées pour constituer le patrimoine corporatif.

A l'abri de ce patrimoine, le monde industriel connaîtra :

La sécurité, et donc la paix sociale.

L'ordre, au lieu de la loi de la jungle, ordre générateur de prospérité.

L'espérance enfin. L'ouvrier n'aura plus une vie sans espoir. Il pourra courir sa chance et posséder un titre de propriété qui le sortira de sa condition présente.

Dans un article intitulé « Bien corporatif et Propriété du métier », M. Doligez mettait encore à la charge du patrimoine corporatif :

« les œuvres éducatives (écoles ménagères, jardins ouvriers, sports, etc.).

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« la politique du logement (allocation de logement) (1).

Puis il ajoutait :

« Il va sans dire que ces œuvres sociales devront, dans bien des cas, s'asseoir sur plusieurs corporations, tout spécialement les œuvres d'assurance qui font jouer la loi des grands nombres. L'essentiel est de conserver l'autonomie du bien corporatif par profession » (1).

M. Pierre Nicolle formulait le même programme dans *Voici* :

« L'organisation corporative assure à l'ouvrier :

« 1° La propriété de son métier.

« 2° La sécurité de son existence, garantie par le patrimoine du corps de métier ;

(1) M. Doligez, « Bien corporatif et Propriété du métier », Centre d'Etudes corporatives, n° 5.

« 3° La fortune collective, car ses administrateurs peuvent consentir à l'ouvrier le crédit et les conseils, et lui faciliter l'accès de la propriété individuelle familiale.

« L'œuvre capitale de l'Assistance corporative consiste non seulement à garantir le travailleur contre les calamités, mais aussi à l'aider à se constituer et à accroître un patrimoine personnel par la création d'une Caisse de Crédit Ouvrier au sein de la Caisse corporative » (1).

Ce retour à la petite propriété familiale et aux sécurités individuelles dans un siècle qui se pique de collectivisme est fort curieux et, peut-être, symptomatique.

Et pourtant, Léon XIII ne l'avait-il pas demandé dans *Rerum Novarum* ?

« L'ouvrier qui percevra un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille, s'appliquera, s'il est sage, à être économe. Suivant le conseil que semble lui donner la nature elle-même, il visera, par de prudentes épargnes, à se ménager un petit superflu, qui lui permettra de parvenir un jour à l'acquisition d'un modeste patrimoine. Nous avons vu, en effet, que la question présente ne pouvait recevoir de solution vraiment efficace si l'on ne commençait par poser comme principe fondamental l'inviolabilité de la propriété privée. Il importe donc que les lois favorisent l'esprit de propriété, le réveillent et le développent autant qu'il est possible dans les masses populaires ». (Traduction Abbé Tiberghien, Spes, 1932, p. 56).

## Expériences.

Tous ces projets avaient reçu çà et là un commencement de réalisation. L'expérience la plus poussée fut sans doute celle de l'Alliance corporative de l'industrie textile du Haut-Rhin.

Ses réalisations étaient : « sociales », « professionnelles », « diverses ».

A) SOCIALES :

1°) DÉGAGER LE TRAVAILLEUR DU SOUCI MATÉRIEL DE L'AVENIR.

a) *En cas de décès* — assurances décès : sa famille touche 15 fois son salaire mensuel plus 25 % par enfant âgé de moins de 18 ans.

b) *Pour sa vieillesse* — rente annuelle de 1 % calculée sur la totalité des salaires touchés depuis le jour de l'entrée à l'Alliance. Age de retraite entre 60 et 65 ans.

---

(1) Pierre Nicolle, « Des raisons d'espérer après la défaite », *Voici*, septembre 1940, p. 16-17.

2°) ENCOURAGER LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA FAMILLE par une aide pécuniaire tendant à créer le salaire familial.

En plus de l'allocation familiale, il était donc payé aux membres les montants ressortant du barême ci-dessous :

| | sans enfant | avec 1 ou 2 | avec 3 et plus |
|---|---|---|---|
| 1ère année de mariage ........ | 60 | 40 | — |
| 2e à 5e année de mariage ...... | 40 | 40 | 60 |
| 6e et suivantes avec enfant en dessous de 8 ans .......... | — | 70 | 80 |
| avec 1 ou plusieurs enfants au-dessus de 8 ans ............ | — | 90 | 110 |
| | (1) | (2) | (3) |

Les chiffres de la colonne 1 peuvent s'ajouter à ceux des colonnes 2 et 3, si les conditions requises sont réalisées.

*Prime de natalité :* 500 francs à régler en 2 versements échelonnés sur 6 semaines après la naissance.

3°) FACILITER ET ENCOURAGER LA CRÉATION DU DROIT DE PROPRIÉTÉ :

Organisation et constitution d'un bureau d'étude, de conseil et de surveillance pour les constructions à bon marché (nombreux chantiers de construction en cours — cinq maisons terminées).

B) PROFESSIONNELLES :

1°) REDONNER LE GOUT ET APPRENDRE A CHACUN SON MÉTIER :

Création d'un cours d'apprentissage avec trois années normales s'échelonnant de 15 à 18 ans avec sanction finale — organisation de deux centres autonomes : à Thann et à Mulhouse, réunissant une centaine d'élèves — programme et enseignement contrôlés par les personnes idoines de la profession.

2°) DONNER ET GARANTIR LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ DU MÉTIER, en mettant en application une charte du travail particulière à la profession (*statut corporatif*) et en mettant au point la question des salaires (commission des salaires).

3°) ASSURER L'EXPLOITATION ET LE RENDEMENT DE SON MÉTIER A CHACUN en procurant au travailleur du travail : création et organisation d'un *Bureau de placement* en tenant compte des notions d'orientation et de reclassement professionnels.

C) DIVERSES.

1°) DISTRAIRE EN ÉDUQUANT L'HOMME par l'organisation de loisirs et par l'institution d'une commission de réunions récréatives et instructives ;

2°) MAINTENIR SA VALEUR MORALE ET PROFESSIONNELLE en l'aiguillant vers des idées et des matières choisies à cette fin et publiées dans un Bulletin trimestriel et mensuel de liaison.

Il convient de remarquer cependant, pour dire la vérité sur cette expérience, que l'Alliance corporative du Haut-Rhin ne comprenait du côté des salariés que les techniciens, les employés, les contremaîtres, les chefs d'équipe et les magasiniers. Toutefois, au moment où la guerre éclatait, les ouvriers avaient exprimé le désir d'entrer dans l'organisation. Le problème était à l'étude.

## Le Comité de l'Organisation Professionnelle.

Par un communiqué remis à la presse le 7 juin 1941, le public était informé des premières résolutions adoptées par le comité de l'organisation professionnelle.

« La première session du Comité de l'organisation professionnelle inauguré par le Maréchal il y a trois jours, vient de se terminer. Au cours des séances qui se sont déroulées depuis le 4 juin, les membres du Comité ont examiné en premier lieu les modalités de l'organisation sociale et professionnelle sur les plans locaux et régionaux.

« Ils ont été d'accord pour préparer la création d'organismes communs réunissant les différentes catégories de membres des professions à l'échelon local et à l'échelon régional.

« Des syndicats uniques par catégorie professionnelle serviront à la constitution de ces organismes communs.

« Le Comité a en outre arrêté le principe de la constitution d'un patrimoine professionnel commun. Il sera destiné à améliorer les conditions de vie et d'existence des membres de la profession.

« Les travaux du Comité reprendront aussitôt après la réunion de la commission du Conseil national chargé d'examiner la refonte de la loi municipale ».

Sans faire une exégèse minutieuse du texte, on remarquera néanmoins le caractère corporatif de ces résolutions : nous sommes en face d'un « patrimoine professionnel commun » qui doit prendre à son compte diverses charges sociales, de « syndicats » séparés appelés à constituer des « organismes communs », lesquels auront pour but de gérer le patrimoine corporatif.

Signalons, en passant, que le communiqué ne fait aucune allusion aux « communautés d'entreprises ».

*
**

Le maréchal Pétain estimait que lorsque les patrons, les ouvriers et les techniciens auront l'habitude de traiter en commun

certaines questions sociales, il sera plus facile de traiter les autres.

Ajoutons que lorsque la profession organisée aura pris à son compte toutes les charges sociales le collectivisme d'Etat aura perdu une grande bataille.

Si la formule définitive donne aux syndicats ouvriers la juste place qui leur revient, la Révolution nationale aura fait du neuf en matière sociale.

## Syndicats patronaux et Comités d'Organisation

*Depuis la loi Belin* (16 *août* 1940), *les « Comités d'organisation » sont au service de l'Etat pour diriger l'économie.*

*Ils ne sont pas au service de la corporation (ou de la profession) soit pour représenter les intérêts communs de celle-ci, soit pour diriger en son nom la vie économique du pays.*

*En d'autres termes, les Comités d'organisation sont des émanations de la puissance publique.*

*Dès lors la question se pose de savoir quelles relations vont exister entre les syndicats patronaux et les Comités d'organisation.*

### Nature des Comités d'Organisation.

La nature exacte des Comités d'organisation a été précisée dès le 5 septembre 1940 par un communiqué officiel remis à la presse :

« Cette loi est, dans son essence, une loi d'organisation économique. Les comités dont elle a prévu la création sont, non des assemblées délibérantes ni davantage des groupements de représentation des intérêts professionnels, mais des organes d'action économique appelés à prendre des décisions, édicter des règles, imposer une discipline.

« Ces comités ne comprendront que peu de membres : ils peuvent même, à l'extrême, n'en comprendre qu'un seul. Ces membres ne sont pas choisis avec le souci d'assurer une représentation exacte des intérêts de la profession, mais d'après leurs qualités personnelles d'activité, de dynamisme, d'autorité, en un mot d'après leurs aptitudes à décider et à agir.

« Les comités d'organisation remplissent ainsi un rôle nouveau qui n'a jamais été celui des groupements professionnels. Ils ne remplacent donc nullement ces groupements qui, sous réserve d'une organisation ultérieure, conservent leur mission de représentation et d'études et peuvent, à ce titre, apporter un concours précieux aux comités d'organisation ».

M. Pierre Pucheu, secrétaire d'Etat à la Production industrielle, a confirmé pour son compte cette manière de voir dans un interview donné à l'*Informateur*.

« Les membres des Comités d'organisation, qu'ils soient ouvriers ou patrons, ne sont en aucun cas choisis ou élus. Ils sont nommés par le ministre responsable.

« La loi du 16 août est formelle à cet égard.

« N'oubliez pas, en effet, que les Comités d'organisation sont un prolongement de la puissance publique et que leurs membres reçoivent un mandat personnel dont ils n'ont de compte à rendre qu'au ministre qui les a désignés » (1).

Lors de l'entrée des ouvriers aux comités d'organisation, le journal « *Au Travail* » présentait la fonction des délégués ouvriers dans les mêmes termes que M. Pucheu :

« *Les ouvriers aux Comités professionnels.* — La loi du 16 août 1940, instituant les comités d'organisation professionnelle, a donné à ces comités un caractère provisoire qui fera place à un régime définitif quand la reconstruction de l'Etat sera achevée. La représentation de tous les éléments qui concourent à la production constitue un premier amendement à ce régime provisoire et se trouve concrétisée par l'entrée des ouvriers dans les comités professionnels.

« Le Secrétaire d'Etat à la Production industrielle, M. Pucheu, vient de procéder aux premières nominations. Savoir : Sansier (Comité des métiers d'art) ; Marcel Roy (Comité de l'automobile et du cycle) ; Albessard (Comité des transports ferroviaires) ; Marcel Bonnet (Comité du vêtement). Les membres ouvriers participeront aux travaux des comités aux mêmes titres et avec les mêmes obligations que les autres membres. Ils seront spécialement consultés sur toutes les mesures économiques qui pourraient avoir des répercussions sociales, comme le recrutement, la formation professionnelle, la situation matérielle et morale de la main-d'œuvre ».

## Syndicats patronaux et Comités d'Organisation.

Puisque la loi Belin reconnaît l'existence des syndicats ouvriers et patronaux, puisque la déclaration du 5 septembre reconnaît formellement la survivance du syndicalisme, la question se pose de savoir quelles relations vont exister entre les syndicats ou organisations économiques patronales et les nouveaux comités d'organisation.

---

(1) L'*Informateur*, 26 avril 1941, interview rapporté par M. Raymond Marcerou.

Dans une étude très approfondie, publiée par l'*Informateur*, M. P. Airbey s'est efforcé d'éclaircir cette question.

## Les organismes en rapport.

Car il faut bien revenir encore sur la définition des organismes en rapport :

Les comités sont les « pouvoirs exécutifs » ; ils décident en vertu de l'autorité dont ils sont revêtus ; ils sont constitués de personnalités compétentes, choisies par le Gouvernement, qui leur délègue son autorité. Ainsi, au sommet de la profession, ils « représentent », non les professionnels, mais les pouvoirs publics. Ceux des praticiens de la profession qui composent les « commissions consultatives », comme ceux qui sont chargés d'une mission par le directeur responsable du Comité, ce sont des « délégués » de ce directeur et non des « représentants » d'un secteur régional ou d'une spécialité professionnelle déterminée.

Au contraire, les organisations syndicales et leurs dirigeants « représentent » les professionnels. Ils sont les seuls organismes ayant ce caractère de représentation, c'est-à-dire « d'émanation » de la collectivité des intéressés...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mais la participation aux travaux d'une organisation syndicale présente d'autres avantages : elle permet, non pas tant d'exprimer la loi d'une majorité que de mettre en évidence les sentiments partagés par le plus grand nombre, de les traduire en vœux plus ou moins nuancés, de mettre en balance les avantages et les inconvénients des décisions envisagées, etc... Ce sont les réflexes et les réflexions suscités par tous les événements touchant la corporation qui pourront librement se développer au sein d'un groupement syndical accueillant toutes les manifestations d'ordre professionnel. Il y a là une liberté d'expression, de confrontation, de recherche, de perfectionnement, d'examen et de suggestion, qui n'est pas celle du Comité d'organisation, dont la mission, au contraire, est de « décider » sans débats, sans controverses et sans atermoiements, même si la décision prise heurte apparemment, d'une façon provisoire, une partie des intérêts en cause.

## Un double courant.

Il y a donc un double courant qu'il s'agit d'entretenir et de canaliser :

Dans un sens le directeur du Comité d'organisation, personnellement et par ses délégués, demande aux organismes syndicaux de transmettre, diffuser, au besoin commenter et — toujours — faire accepter avec bonne volonté et confiance ses décisions ;

Dans un autre sens, les syndicats professionnels locaux, puis régionaux, et, enfin, les fédérations, recueillent, examinent, pèsent, transmettent et projettent vers les Comités, les observations, suggestions, désirs, appréciations ou inquiétudes de tous les membres de la profession.

C'est là un fonctionnement et une articulation nécessaires pour que les décisions du Comité d'organisation recueillent la compréhension et l'adhésion de tous ceux à qui elles s'appliquent et soient exécutées avec efficacité et profit pour le bien de tous.

L'adhérent du groupement syndical doit considérer que son groupement est « à son service » pour le recevoir, le renseigner et le guider : il s'agit, pour lui, d'être documenté, non seulement sur les travaux, recommandations et décisions des dirigeants de sa profession, mais aussi sur toutes les dispositions réglementaires ou législatives touchant de près ou de loin son activité professionnelle, et même celles des branches voisines.

Mais il s'agit aussi pour lui d'être conseillé et, au besoin, défendu dans ses rapports avec les administrations, les autres groupements, les collectivités et toutes les autorités dont il peut dépendre. Cette défense ne peut réellement être assurée que par des institutions qui sont elles-mêmes dans la dépendance étroite de ceux qui viendront les solliciter et dans l'indépendance, au contraire, de toute obédience. Des organes administratifs ou autoritaires — même s'ils se plient d'aventure à de telles exigences — ne sauraient remplir ce rôle avec autant de souci de réussir et de satisfaire leurs commettants...

C'est cela qui définit son caractère le plus authentique. C'est ce caractère qui justifie à lui seul l'existence du groupement syndical, car aucune autre organisme ne remplira cette fonction de « service » et de « subordination » à l'adhérent » (1).

Le courant ascendant l'emportera-t-il sur le courant descendant ou l'inverse se produira-t-il ? C'est le secret de l'avenir.

Mais nous pouvons tirer déjà quelques conclusions des certitudes actuelles : puisque les Comités d'organisation ne sont que des émanations de la puissance publique, ce n'est pas sur eux qu'il faut accrocher l'organisation *Sociale* des professions. Cette politique nous conduirait tout droit à l'omnipotence de l'Etat. Or l'omnipotence de fait est rejetée par *Quadragesimo Anno* et l'omnipotence de droit par *Summi Pontificatus*.

Il faudra donc accrocher l'organisation sociale des professions, soit sur la corporation, soit sur le syndicat, soit sur les deux à la fois. La première session du Comité de l'organisation professionnelle s'est engagée dans cette voie.

---

(1) P. Airbey, « Dirigeants et Dirigés dans l'organisation professionnelle », l'*Informateur*, 12 avril 1941.

# REVUE DES LIVRES

Léandre VAILLAT. — **Ile-de-France, Vieille France.** — Un volume in-12, 242 pages. Collection « Présences ». Plon, Paris. Prix : 24 fr.

Du parvis de Notre-Dame de Paris, M. Léandre Vaillat nous entraîne dans une délicieuse randonnée à travers l'Ile-de-France. En touriste que tout intéresse, en savant qui sait l'histoire et les techniques, en poète qui parle avec art de ce qu'il aime passionnément, il nous fait goûter cette Vieille France et les belles ordonnances que le passé a su imposer à la nature et aux monuments. Les musées, ces « cimetières de l'art », comme il les appelle, ne le retiennent pas. Il préfère l'œuvre d'art dans le cadre pour lequel elle a été exécutée, avec le principe de vie qu'elle tire de son climat. Pour chaque paysage il cherche un éclairage de prédilection. Rien de plus ravissant que de se promener avec lui sur le « chemin qui marche », l'eau de l'Oise, de l'Aisne et de la Marne, pour « un voyage au pays des reflets ». Plus que jamais on est convaincu que l'Ile-de-France est un joyau au cœur de la France, et aussi « un pays de chez nous, un pays à déguster, à petits coups, comme un bon vin de vigneron ». L'auteur a su faire un choix dans une contrée en quelque sorte saturée de chefs-d'œuvre. « Je ne les approche que dans la mesure où ils donnent quelque indication sur la pensée contemporaine et sont des *moments* de la civilisation française » (p. 196). Aussi trouve-t-on dans son livre plus que des descriptions. Sa lecture sera bienfaisante aujourd'hui. Non seulement les Français s'y entraîneront à lire leurs œuvres d'art et à comprendre leur région, mais encore ils y reprendront conscience des vraies grandeurs de leur pays. Le XIXe siècle — importait-il pourtant de le qualifier à nouveau de « stupide » ? — s'est montré négligent « à l'égard d'une tradition qu'il n'a su recueillir ni transmettre ». Puisque « tradition veut dire mouvement et non immobilité », les Français du XXe siècle puiseront dans ces pages les lumières qui éclaireront leur marche d'aujourd'hui et de demain. « Le passé n'est plus qu'un grimoire. Il ressemble à ces vocabulaires secrets dont usent les chancelleries. Pour le déchiffrer, il faut une grille. Je dispose la grille avec laquelle chacun pourra lire à même le grand livre de la tradition française ».

Albert D'AUCHY.

Paule Régnier. — **Tentation**, roman. — Paris, Plon, 1941. In-16, 244 pages. Prix : 21 fr.

Il s'en faut d'assez peu que ce roman ne soit un très grand livre. En voici le sujet réduit à ses lignes essentielles : Un illustre poète catholique, Marc Ambrèze, exerce sur tous ceux qui le lisent ou l'approchent un extraordinaire rayonnement. Héraut magnifique de l'espérance et de la foi chrétienne, apôtre ardent et convaincu, il a rallié autour de lui bon nombre d'égarés, raffermi plus d'une âme hésitante ou troublée. Il fait figure de grand convertisseur ; on le consulte comme un authentique directeur de conscience. A l'apogée de son influence et de son prestige, voici qu'une femme entre dans sa vie : sa secrétaire, Renée Forestier, une incroyante mais qui professe pour le Maître une admiration presque mystique, où il est difficile de ne pas reconnaître les premiers germes de l'amour. Et soudain la passion envahit le cœur d'Ambrèze. Nous allons le voir bientôt prêt à abandonner pour cette femme l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie, prêt à renier sa foi, à rejeter l'Eternel pour se complaire dans cette chair, à l'exaltation de laquelle il vient de composer un poème brûlant et impie, négation de toutes ses affirmations antérieures. Le scandale va éclater. C'est alors que, devinant le péril et soudainement éclairée sur la valeur du témoignage chrétien d'Ambrèze qu'elle risque de compromettre à jamais, Renée Forestier, délibérément, s'efface. Elle-même retrouve Dieu à l'heure où le poète s'en écarte. Son sacrifice volontaire empêchera la ruine de la foi dans bien des âmes et ramènera le Maître dans le droit chemin.

Le livre eût pu être magnifique, si l'auteur avait su faire de Renée Forestier ce qu'elle devait être, à mon sens : l'héroïne principale du drame. Rien ne me paraît, en effet, plus original et plus riche, en ces pages, que cette conversion finale de l'incroyante, qui, n'ayant d'abord pour la foi d'Ambrèze qu'une admiration tout humaine où le surnaturel n'a point de part, cède à la grâce à l'heure où cette foi, qu'elle met en danger, exige pour renaître son propre sacrifice et son secours. Le moment arrive, en effet, où Renée Forestier prend conscience qu'elle se pose en rivale de Dieu dans le cœur du poète. Elle préfère lui garder Dieu en disparaissant elle-même. N'est-ce point affirmer implicitement, par le plus douloureux et donc le plus authentique des témoignages, la Réalité de Celui dont elle sent qu'elle ne pourrait être pour Marc que la remplaçante mensongère. Dès lors elle croit. Conséquence nécessaire. Dieu n'est-il pas vivant pour nous dans la mesure où nous acceptons de le préférer et de lui faire place ?

On peut regretter que tout le sujet n'ait pas été ordonné autour de ce thème admirable. Semblant n'avoir été conçu que pour préparer ce dénouement sublime, le personnage d'Ambrèze nous intéresse beaucoup moins. Assez conventionnel, d'une psychologie incohérente et

douteuse, pourquoi faut-il qu'il occupe tant de place dans le livre ? Ce défaut de centrage diminue singulièrement, me semble-t-il, la portée réelle de ce roman dont la puissance d'évocation et le charme poétique sont par ailleurs incontestables.

Louis BARJON.

**Carnet de route, Vacances 1941.** — Un carnet, format grand portefeuille, de 192 pages, avec 16 héliogravures, sous couverture de toile souple. Edition de la J. E. C., 5, quai Claude-Bernard, Lyon (7e).

Le carnet de route que présente la J. E. C. pour les vacances prochaines, est un modèle du genre. Bien entendu une bonne demi-page blanche est préparée pour chaque jour, du 12 juillet au 4 octobre, avec des manchettes et des photos qui créent un climat tonifiant; mais des notices, nombreuses et soignées, complètent cet agenda-journal et le transforment en un moderne livre de raison. Conseils sur la vie en équipe, initiation aux métiers régionaux, esquisse du problème racial français, indications de lectures voisinent heureusement avec une méthode d'éducation physique, des recettes de cuisine, des éléments de secourisme et une ébauche de planeur en modèle réduit. Et croyez que j'en passe ! Mais comment finir sans souhaiter que ce carnet de route si sincèrement actuel, devienne le compagnon silencieux de tous les jeunes Français qui travailleront aux champs ou prendront la route en cet été 1941.

Jean DU ROSTU.

Alexandra DAVID-NEEL. — **Sous des nuées d'orage.** Récit de voyage. Paris, Plon, 1940.

Mme Alexandra David-Neel a deux passions : le bouddhisme et les voyages. Ce sont deux passions de trop pour un parfait bouddhiste. La seconde, qui est en elle, si l'on peut dire, celle du vieil homme — elle s'y livrait, nous confie-t-elle, dès sa petite enfance, — n'a point été mortifiée par la première, et les randonnées où elle la lance sont loin d'être de purs pèlerinages ou de purs voyages d'études sacrées, comme ceux des grands pèlerins bouddhistes des siècles passés. Nous ne lui en saurons pas mauvais gré, puisque cela nous vaut une fois de plus un agréable récit. Mme David-Neel a certainement des dons de conteur, qu'elle exploite un peu longuement peut-être, mais que le présent volume atteste cependant une fois de plus. Nous la suivons avec plaisir, accompagnée de son fidèle fils adoptif, le lama Yongden, de Bruxelles à Pékin par Moscou et Harbin, puis dans la thébaïde sino-mongole de Wou-Tai-Chan, enfin, chassée par la guerre vers le sud, jusqu'aux portes de Hankéou. Cette sorte de chronique des débuts de la guerre sino-japonaise n'est pas sans intérêt documentaire. On regrette

seulement un peu de voir percer, çà et là, d'excessives prétentions de penseur. Mme David-Neel excelle plus dans l'anecdote ou le détail de mœurs que dans la méditation philosophique ou dans la dissertation d'histoire comparée des religions. Nous serions charmés qu'elle abandonnât ce genre superficiel à quelque pédant. Pardonnons-le lui, et ne demandons à cette Mère Huc bouddhiste et voltairienne que la sorte de plaisir que nous avons tous goûté à lire le vieux Père Huc.

Henri DE LUBAC.

Victor PONCEL. — **L'Offrande cordiale.** — Trente-et-une lectures brèves de dévotion au Cœur de Jésus. Librairie Vitte. In-16, 190 pages. Prix : 21 fr.

L'auteur nous avertit que ce volume se présente « en appendice logique » au chapitre : « Secret royal » de *Incarnation* (tome III de la *Mystique de la Terre,* à paraître chez Plon dans l'année 1941).

Il est certain que l'appendice ne devient pleinement intelligible que par la connaissance du corps de doctrine auquel il se rattache. Le lecteur des deux premiers volumes de la *Mystique de la Terre* souhaite donc que paraisse bientôt ce troisième tome : *Incarnation*, qui éclairera cette *offrande cordiale.* En attendant maint lecteur, mal accoutumé aux formes de pensée du P. Poncel, éprouvera de la peine à le suivre dans ces contemplations aux élévations très belles mais un peu fermées. Il faut souhaiter au lecteur courageux l'humble disposition du cœur qui lui fera percevoir les richesses qui lui sont ici proposées. Le Cœur du Christ, dans sa personne, dans son amitié pour nous, dans son rôle cosmique, est un abîme insondable où saint Paul lui-même se perdait. Grâce au P. Poncel, quelques-unes des richesses de ce Cœur nous sont accessibles et tel chapitre, par exemple *Le cœur dans les épines,* et tous ceux qui sont consacrés à la Passion, sont d'une grande beauté où le lyrisme emporte l'amour, comme il arrive à telles pages du « Cantique ». L'ouvrage se termine sur les promesses faites à la France. Il y a là un mystère qui nous plonge dans l'étonnement et nous ravit : que le Christ ait à ce point aimé notre pays, c'est bien le plus solide fondement de notre assurance dans l'angoisse de ces jours.

Paul DONCŒUR.

Abbé J.-Jules MONS. — **Si le monde veut revivre** ! La femme, sa vie spirituelle et son action catholique. — Librairie Catholique, Limoges, 1941. 316 pages.

Si le monde veut revivre, il faut donner aux jeunes de notre pays le sens de leur dignité, la juste notion de leurs devoirs, le moyen de

remplir leur rôle providentiel. Or cela ne se fera, affirme avec raison M. l'abbé Mons, sans un retour à l'esprit chrétien. Avant le Christ, en effet, le sort de la femme était misérable. L'auteur le montre en présentant en raccourcis les civilisations primitives d'Extrême-Orient, des Babyloniens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs, des Romains, des Carthaginois, des Germains, des Celtes, des Juifs. Le contraste est mis en évidence par une patiente revue des divers livres du Nouveau Testament, et une longue étude sur la « Vierge bénie entre toutes les femmes », la Vierge Marie.

Dans ce livre, l'auteur a utilisé la science par lui acquise par l'étude des livres saints et quelques auteurs modernes, en vue de cours à des séminaristes.

Gabriel ROBINOT MARCY.

Louise ANDRÉ-DELASTRE. — **Nouveaux Cantiques,** avec une préface de Henriette Charasson. — Presse Lyonnaise du Sud-Est, 46, rue de la Charité, Lyon, 1940. Format 14×19, 150 pages. Prix : 15 fr.

Bien que leur parution ne constitue pas un événement littéraire, il serait dommage que ces *Nouveaux Cantiques* échappent à l'attention du public, populaire ou lettré. C'est que l'inspiration de Mme André-Delastre la soulève bien au-dessus du « joli talent d'amateur ». Les thèmes d'amour conjugal, maternel et pieux qu'elles abordent tour à tour, elle les traite humainement : pour elle l'âme n'est jamais séparée du corps et la délicatesse ne va pas sans ardeur. Sincère et spontanée : telle, surtout, nous apparaît Mme André-Delastre, femme qui chante comme ça lui chante. Nous pardonnera-t-elle de noter, avec une ombre de pédantisme que, d'un point de vue esthétique, la forme stricte d'un vers régulier semble mieux lui réussir que la prose ou le verset. Qu'importe, d'ailleurs, que le souffle, ici ou là, soit un peu court ou l'expression inégale ! Certaines faiblesses sont si touchantes...

Dans sa fragilité, pourtant, ce livre est fort : aux Françaises qui le liront, leurs tâches maternelles ou ménagères paraîtront plus aimables tandis que leur piété s'enrichira de trouvailles intuitives. Souhaitons même, en finissant, que pour mieux comprendre leurs compagnes de demain, de jeunes hommes fiancés découvrent en ces *nouveaux cantiques :* « ...l'amour humain, épanoui en fleur d'âme et de chair dans un berceau ».

Jean DU ROSTU.

René-Jean CLOT. — **Les gages charnels de l'Art Français.** Editions Edmond Charlot, Alger, 1941. In-12, 202 pages. Prix : 24 francs.

Un manifeste, des pages de critiques, une suite de pensées, trois cantiques rythmés se succèdent en ce livre composite qui relève plutôt de la critique d'art et qui se distingue, en tout cas, par un mélange

d'hermétisme et de véhémence. Comme l'auteur a obtenu en 1936 le Prix de « Mesure » (la bande nous l'apprend complaisamment), nous supposons bien volontiers que ses précédents ouvrages ne ressemblent pas à celui-ci.

Jean du Rostu.

**Liens immortels.** — Journal d'Alice Ollé-Laprune. — Avant-propos de S. Exc. Mgr Chaptal. Introduction par Mme Saint-René Taillandier. Paris, Beauchesne, 1940. In-12, 250 pages.

En février 1914, Mlle Alice Gavoty épousait le second secrétaire de l'ambassade de France à Rome, Joseph Ollé-Laprune. Durant les six mois qui suivirent, celui-ci fut mêlé de près, sous les ordres de M. Barrère, aux négociations qui décidèrent de l'attitude de l'Italie au début de la guerre. Revenu en France aux premiers jours d'août, le jeune diplomate partait d'abord dans l'aviation, puis, son escadrille dissoute, passait dans l'infanterie. A la mi-février 1915, il tombait, à la tête d'une compagnie, sur le champ de bataille de la Somme. Tels sont les événements qui servent de trame au journal de l'épouse. Si dramatiques qu'ils aient été, la trame s'efface à nos yeux derrière l'épanouissement de l'amour le plus tendre et le plus fort. Fleur rare dont le parfum exquis s'exhale de chaque feuillet de ces souvenirs embaumés. D'une égale profondeur d'âme, les deux époux s'étaient fait du mariage une conception exigeante, toute inspirée par leur foi : « la même touche divine animant les deux êtres et n'en faisant qu'un seul ». Révélatrices dans leur sobriété même, les notations du journal nous font assister à leur effort d'abord pour réaliser une mise en commun sans réserve et un partage total, puis à l'ascension vers les hauteurs par un mutuel entraînement. A la cime, lorsque le sacrifice ultime se laisse entrevoir, puis s'impose, on voit les âmes s'épanouir malgré la douleur, se retrouver par delà la séparation et goûter au sein même de la souffrance une paix qui n'est plus de la terre.

On se préoccupe beaucoup aujourd'hui de restaurer la famille. Mais il importe de ne pas oublier que la famille repose d'abord sur un indéfectible amour conjugal. En montrant dans un exemple vécu la beauté et la force de l'amour parfait, ce journal contribuera pour sa part à réapprendre aux Français la valeur des « liens immortels ».

Gaston Fessard.

# LES ÉVÉNEMENTS

11 *Juin.* — Signature à Moscou d'un accord commercial nippo-soviétique.

12 *Juin.* — Le Maréchal Pétain adresse un message aux armées du Levant : « Soyez sûrs que vous ne combattez pas en vain » ; tandis que, par télégramme, le général Huntziger dit aux Libanais et aux Syriens : « Croyez en la France ».

Le général Antonesco, chef de l'Etat roumain, confère à Munich avec le chancelier Hitler.

Le roi Boris de Bulgarie s'entretient avec M. Mussolini au Palais de Venise.

13 *Juin.* — Le cardinal Gerlier est reçu à Madrid par le général Franco et lui remet un message personnel du Maréchal Pétain.

14 *Juin.* — Un nouveau statut des Juifs est promulgué, qui modifie et complète le statut antérieur (du 3 octobre 1940). Les principales carrières interdites aux Juifs sont celles de l'administration, de l'armée, de l'enseignement, la banque, la presse, le cinéma. Des dérogations sont prévues. Les conditions d'exercice des professions libérales, commerciales, etc., seront fixées par décret en Conseil d'Etat. Une deuxième loi ordonne le recensement des Juifs.

Le général Dentz est élevé au grade de général d'armée.

Inauguration, à Madrid, par le cardinal Gerlier, de l'église Saint-Louis-des-Français restaurée.

15 *Juin.* — La Croatie signe, à Venise, son adhésion au pacte tripartite.

16 *Juin.* — Le gouvernement des Etats-Unis décide la fermeture des consulats allemands pour le 10 juillet.

Un communiqué de l'agence Tass dément les bruits relatifs à une tension germano-soviétique.

17 *Juin.* — Anniversaire de la demande d'armistice. Le Maréchal Pétain commémore l'événement dans un message radiodiffusé.

Une loi réorganise le Secrétariat d'Etat à l'Education nationale et à la Jeunesse et définit les attributions du Secrétaire général à la Jeunesse.

18 *Juin.* — Le Reich signe avec la Turquie un pacte d'amitié valable pour dix ans.

L'amiral Darlan s'adresse par radio « aux Français égarés qui, en Syrie, dans les rangs gaullistes, se battent contre leurs frères ».

19 *Juin.* — Le Maréchal Pétain visite, en Limousin, les organisations de jeunesse.

Envoi d'une proclamation du général Huntziger à l'armée du Levant.

Les agents consulaires américains devront quitter, pour le 15 juillet, le territoire des pays de l'Axe et des pays occupés.

20 *Juin.* — Le président Roosevelt déclare, dans un message au Congrès, qu'il tient l'Allemagne pour responsable de la perte du navire américain « Robin Moor », torpillé le 21 mai dans l'Atlantique sud.

Moscou dément que le Reich et la Roumanie lui aient adressé des revendications.

Mobilisation générale en Finlande.

21 *Juin.* — Le général Huntziger adresse à l'armée française l'ordre du jour général n° 2, où il célèbre l'héroïsme et la fidélité des troupes du Levant.

Les troupes françaises évacuent Damas.

La France proteste à Londres et à Washington contre un ultimatum du général Wavel contre la Côte française des Somalis.

Les Etats-Unis enjoignent au personnel consulaire italien d'avoir à quitter le territoire de l'Union pour le 15 juillet.

22 *Juin.* — Allemagne et Roumanie entrent en guerre avec l'U. R. S. S. L'Italie fait cause commune avec le Reich.

23 *Juin.* — La Turquie proclame sa neutralité dans la guerre russo-allemande. La Hongrie rompt les relations diplomatiques avec l'U.R.S.S.

24 *Juin.* — Les troupes slovaques se joignent aux armées du Reich. La Hongrie rompt ses relations diplomatiques avec l'U. R. S. S. L'talie décide l'envoi d'un corps expéditionnaire.

M. Churchill, à Londres, le Président Roosevelt, à Washington, déclarent qu'ils donneront à l'U. R. S. S. toute l'aide possible.

25 *Juin.* — M. Benoist-Méchin remet au Président de la République turque, M. Ismet Inonu, un message personnel du Maréchal Pétain.

---

*Le gérant :* Louis Laboureur. IMP. LABOUREUR ET CIE, ISSOUDUN (INDRE)